

SAUVER

LE CAMEROUN

TELLE EST NOTRE MISSION
PROGRAMME POLITIQUE



Joshua Osih
ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2025

OSIH
2025

SAUVONS LE CAMEROUN
ENSEMBLE !

OSIH
2025

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
ELECTION PRESIDENTIELLE 2025

REPUBLIC OF CAMEROON
2025 PRESIDENTIAL ELECTION



SDF



SDF

JOSHUA OSIH
CANDIDAT / CANDIDATE

L'ARME DU CITOYEN

SAUVONS LE CAMEROUN
ENSEMBLE !

OSIH
2025



Programme Politique 2025

Version 7.1
Juillet 2025

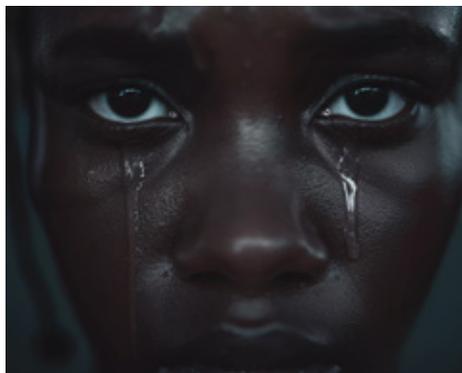
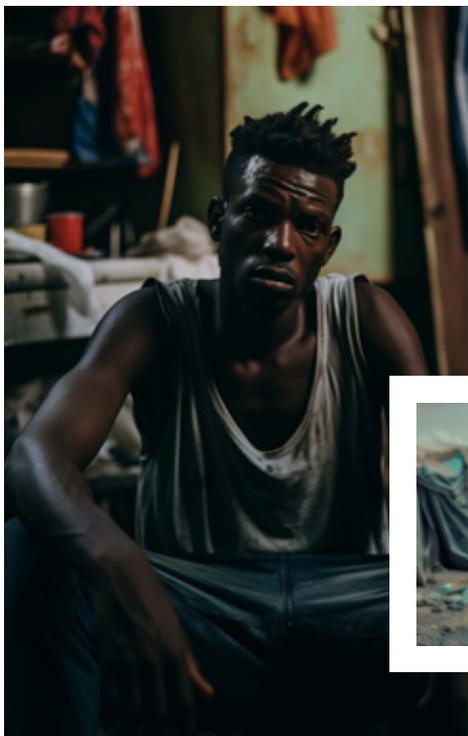
Soutenez la campagne
www.osih2025.com
josh@osih2025.com

Rejoignez le SDF
www.sdf.cm
infos@sdf.cm

DÉDICACE

A la majorité silencieuse de Camerounais qui souffrent le martyr

Ce programme s'adresse à celles et ceux dont la voix est ignorée, mais dont les souffrances sont bien réelles. Il vise à restaurer la dignité et le bien commun, garantir l'accès aux services essentiels et bâtir un avenir équitable pour tous les Camerounais. Ensemble, faisons entendre la voix de cette majorité silencieuse pour un changement durable et inclusif de notre riche et beau pays



MON CONTRAT AVEC LA NATION



Bâtir un Cameroun nouveau par l'inclusion, la détermination, le devoir d'agir et l'innovation !

Camerounais.es, Chers Concitoyens,

Nous serons présents à la prochaine élection présidentielle et aux législatives et municipales qui suivront. Cette décision, murement réfléchie, découle d'un ensemble d'observations que chacun de nous a pu faire, avec une seule résolution : Il faut sortir le Cameroun de cet abîme dans lequel un système avilissant l'a plongé en quarante-trois (43) ans. Nous avons donc décidé de nous présenter pour redonner à chaque Camerounaise et à chaque Camerounais, la fierté d'être citoyenne et citoyen de ce pays joyau de l'Afrique. Ce pays dont le Créateur a fait l'Afrique en miniature, mais que des forces obscurantistes, par leur obsession malade de conservation du pouvoir a tout prix, ont transformé en terreau de misère, de corruption et de guerres fratricides.

Nous avons décidé de nous présenter à ces élections pour permettre à la jeunesse qui représente l'immense majorité de notre population, de saisir cette opportunité pour sortir du désespoir qui la tenaille depuis plus de trois décennies et prendre enfin ses responsabilités car l'heure est enfin venue pour elle de se lever massivement pour prendre en main son destin et stopper la chute de notre pays. C'est elle qui doit et qui peut aujourd'hui remettre le Cameroun sur les rails du progrès. Quarante-trois (43) ans de règne sans partage d'un régime irresponsable et corrompu ont accouché d'une société camerounaise sclérosée dans tous ses compartiments.

Nous n'arrivons ni à nous soigner convenablement, ni à offrir une éducation digne de ce nom à nos enfants. Les masses paysannes ploient sous la misère, tandis que le chômage massif est le lot quotidien de nos jeunes et des forces vives en général. Pour s'accaparer de la gestion de nos richesses, une caste ultra minoritaire s'est enfermée dans un totalitarisme et un centralisme hors saison qui ont relégué des pans entiers de notre population dans l'exclusion et la marginalisation, sources de frustrations et de remises en causes de notre unité nationale.

Chers compatriotes, l'heure du sursaut a sonné. Il est temps de remettre le pouvoir au peuple afin qu'il prenne en main son destin.

Face aux grandes mutations actuelles et aux transformations radicales nouvelles qui bouleversent nos vies et nous imposent l'impératif de nous accrocher au train de la modernité, le moment est venu à toutes les forces de cette nation de se donner la main pour remettre notre pays sur le chemin du progrès.

Notre potentiel humain et matériel, les immenses dons de la nature ainsi que la bénédiction de Dieu font du Cameroun un leader naturel en Afrique et dans le concert des nations. Nous nous présentons devant vous parce que nous sommes convaincus que nous pouvons redonner aux Camerounais le sourire et le goût de vivre en citoyens heureux et responsables. La confiance retrouvée, nous allons, parce que nous le pouvons, nous allons contribuer, chacun là où il se trouve, avec ses compétences et ses moyens spécifiques, à la reconstruction de la nation camerounaise. Il est temps que notre extraordinaire diversité, tant enviée ailleurs et qui fait de nous l'Afrique en miniature, cesse d'être instrumentalisée à des fins égoïstes et de divisions, mais devienne un atout et une mine à exploiter pour le bénéfice de toutes et de tous.

Au demeurant, ce contrat de confiance que nous vous proposons, nous permettra de remettre le Cameroun sur le chemin de l'unité dans la diversité, du progrès dans la solidarité, en même temps que nous l'engagerons résolument sur la voie de l'intégration régionale, de l'unité africaine et d'une participation bénéfique au concert des Nations.

Ensemble, au-delà de nos particularismes, nous devons retrouver la fierté d'être des Camerounaises, des Camerounais, des patriotes et des Africains engagés. Le Cameroun est une chance pour nous, pour nos enfants. Pour le Cameroun, chacun de nous doit être prêt au sacrifice suprême.

Pour notre part, nous nous engageons à prendre nos responsabilités. Et si notre contrat est scellé comme nous en avons la ferme conviction, nous nous engageons à rendre compte de l'avancée de l'avancée de son exécution chaque année devant le peuple, à travers le Parlement. Aussi bien pour nous que pour vous, ce sera notre manière à nous de retrouver l'esprit de fierté, de conquête et de sacrifice que nous ont légué les pères fondateurs de cette nation, pour la plupart morts en martyrs.



Président National du SDF



COMMENT SOMMES-NOUS PARVENUS À CE PROGRAMME ?

Ce programme politique est le fruit de la combinaison de plusieurs méthodes de collecte et d'analyse des données. La méthodologie de rédaction a intégré entre autres :

L'IDÉOLOGIE DU SDF ET DE LA SOCIAL-DÉMOCRATIE

Ce programme politique est avant tout, pour le SDF une occasion de la clarification idéologique, d'affirmation et de consolidation de son positionnement à Gauche. Le parti fait ainsi clairement le choix de se mettre du côté des faibles et des vulnérables - encore appelés « majorité silencieuse », pour défendre la justice sociale, l'égalité des chances et de traitement, la solidarité, le respect bien commun, la dignité humaine, le dialogue, la réconciliation et le pardon. Le parti rejette toutes formes d'extrémisme et de violence conduisant au chaos.

LES POSITIONS ANTÉRIEURES DU SDF

Ce programme reprend les grands engagements déjà pris par le SDF face à l'électorat. Il s'agit précisément d'alléger et de mettre progressivement fin à la souffrance des Camerounais. Les programmes politiques depuis 1992 et spécialement celui de 2018 ont été exploités et mis à jour dans le but d'enrichir les positions d'aujourd'hui.

LES TOURNÉES NATIONALES D'ÉCOUTE ET D'ÉCHANGES

Le Président National a fait deux tournées politique dans les dix (10) régions du pays respectivement en 2023 et 2024, et avait atteint 4 objectifs qui ont été capitalisés dans le cadre du présent programme: (1) voir de lui-même les réalités profondes du pays, (2) toucher du doigt les difficultés des citoyens où qu'ils soient, (3) écouter les différents cris de détresse émis à travers le pays et (4) ouvrir le dialogue direct avec toutes les couches sociales et les parties prenantes.

UNE ENQUÊTE D'OPINION

Une enquête avait été confiée en 2024 à un cabinet local pour savoir entre autres (1) la valeur qui tenait particulièrement à cœur le citoyen pour le Cameroun de demain, (2) ce qui avait le plus impacté la vie des citoyens au cours ces dernières années, (3) à quel type de candidat le citoyen était prêt à donner son vote, (4) quel type de mouvement politique pouvait le mieux porter les attentes des citoyens et améliorer la qualité de vie des camerounais, (5) La cause de l'augmentation du taux d'abstention au fil de différentes échéances électorales. Les résultats obtenus ont permis d'orienter les propositions contenues dans ce programme.

LES RÉOLUTIONS DES ATELIERS TENUS AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX

Le SDF a organisé entre 2022 et 2024, trois (3) ateliers avec les mouvements syndicaux nationaux et deux (2) autres avec les forces de Gauche. Le Mouvement Travailleur (CALAMO) est né avec ces syndicats et le Mouvement des Forces Progressistes est né avec les partis politiques de gauche partenaires. Ce programme politique intègre la vision consensuelle partagée par l'ensemble de ces mouvements.



LES CONCLUSIONS DES ATELIERS DE CONSULTATION INTERNES

Depuis 2021, le SDF a organisé huit (8) ateliers d'auto-critique qui ont permis d'évaluer le chemin parcouru et les efforts qui restent à consentir pour atteindre l'objectif final qui est l'accession au pouvoir. En trente-cinq (35) ans, le SDF a atteint la maturité politique et s'engage à puiser dans sa longue expérience accumulée sauver le Cameroun.

LES CONCLUSIONS DES CONSULTATIONS EXTERNES

A ce jour, le SDF s'est ouvert à l'essentiel des acteurs de la scène politique camerounaise :

il s'agit notamment des partenaires sociaux (syndicat, patronat, société civile), des partis progressistes à l'étranger, des diplomates, des organisations internationales, etc. En Mai 2024 à Douala, il a accueilli la réunion du groupe Afrique de l'Alliance Progressiste, qui regroupe cent-quatre (104) partis progressistes à travers le monde. Le parti a participé à toutes les Réunions internationales de ce réseau et a intégré son conseil d'administration.

Il n'est pas inutile de rappeler que le SDF est aussi un vieux membre de l'Internationale Socialiste dont il partage des valeurs communes avec près de cents (100) autres partis politiques à travers le monde. Ce programme politique tient compte de ce qui se passe ailleurs tout en restant ancré dans les réalités camerounaises.

LA DOCUMENTATION

Nous avons consulté trente-six (36) programmes politiques des partis qui ont pu gagner leurs élections présidentielles entre 2020 et 2024 à travers le monde. Nous nous sommes inspirés de bonnes pratiques et notre benchmark est la victoire. Nous avons fait la revue de la littérature sur l'ensemble des termes et des thèmes abordés et avons pu actualiser l'ensemble de nos propositions de solution pour le sauvetage du Cameroun.



SOMMAIRE

Dédicace	4
Mon contrat avec la nation	5
Avant-propos	7
Les valeurs du SDF font la différence	11
Nos 4 piliers et nos valeurs politiques	12
SAUVER LE CAMEROUN EN 5 AXES	18
Nos mesures de rupture dès le 1er jour	21
100 jours pour sortir de la violence dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest	23
1 an pour restaurer la dignité des populations du Grand Nord	27
3 ans pour refonder les institutions	34
1 mandat pour la transformation socio-économique de notre pays	36
LES 9 PLUS GRANDS CRIS DE DÉTRESSE DES CAMEROUNAIS.ES ET NOS SOLUTIONS DE SAUVETAGE	38
Gouvernance	39
Paix et sécurité	53
Inclusion sociale	61
Economies et finances	78
Santé	106
Education	114
Infrastructures	122
Culture	131
Numérique	137



LES VALEURS DU SDF FONT LA DIFFÉRENCE

Pouvoir au Peuple

Pour le SDF, la politique n'est pas une affaire d'état-major. Le parti est né en rupture à l'autoritarisme du RDPC/UNC qui était le parti unique. Le slogan « Pouvoir au Peuple » est le raccourci de la définition-même de la démocratie qui est « le pouvoir du peuple, par le peuple, pour le peuple ». Ce qui veut simplement dire que les décisions partent de la base vers le sommet contrairement à ce que l'on vit aujourd'hui.

Egalité de chances

L'égalité est la relation entre deux choses qui ne présentent aucune différence de grandeur, ni de qualité. C'est une valeur que le SDF partage avec l'ensemble des forces de gauche. L'égalité de chances suppose que l'Etat doit offrir les mêmes opportunités à chaque citoyen. Cette valeur vient en rupture avec les pratiques de favoritisme et de discrimination que nous subissons au quotidien et qui opposent, frustrant, divisent et gangrènent notre société.

Justice sociale

Cette valeur vise cette fois-ci à l'égalité des droits entre les personnes d'une société donnée et intègre la nécessité de construire une solidarité collective entre elles. De nos jours, la justice sociale intègre aussi les questions de la protection de l'environnement et des ressources naturelles qui entrent dans le cadre de la durabilité c'est-à-dire de la responsabilité de transmettre aux générations futures une planète saine, bien conservée et telle que nous l'avons trouvée, ou encore mieux.



NOS QUATRE (4) PILIERS ET NOS VALEURS POLITIQUES

SOCIAL-DEMOCRATIE

DEMOCRATIE

SOUVERAINISME

PANAFRICANISME

LA SOCIAL-DÉMOCRATIE

Problèmes qui se posent

On remarque que l'on a pris la détestable habitude de toujours valoriser la production sans suffisamment tenir compte des producteurs, de faire la promotion du travail sans suffisamment faire la promotion du travailleur, de faire la promotion de l'agriculture par exemple sans faire celle de l'agriculteur qui ploie chaque jour sous le fardeau d'un dur labeur. C'est pourquoi la redistribution des fruits du travail au Cameroun n'est pas équitable, ce qui constitue une source considérable d'injustice sociale qu'il faut au plus vite corriger afin de garantir l'épanouissement de Toutes et de Tous. Pire, les femmes rurales et autres paysans qui assurent l'économie sociale et familiale sont des victimes résignées et exclues du système financier (banque, assurance). C'est la pauvreté, qui est à la fois un problème d'égalité et d'équité qu'il faut s'empresse d'ajuster en vue de stabiliser les fondations de la société camerounaise.



Nos pistes de solutions

- Nous prenons clairement position contre l'exploitation humaine sous toutes ses formes, le pillage des ressources du pays et les importations massives qui détruisent le tissu écono- mique local.
- Nous nous positionnons clairement pour la promotion du genre et de l'inclusion sociale.
- Nous disons Oui à la production locale au Cameroun mais surtout, à la redistribution équitable des richesses ainsi localement créées.
- Nous disons Oui pour le travail certes, mais également pour les travailleurs dont il faut réduire la pénibilité, augmenter le pouvoir d'achat et organiser la sécurité sociale.
- Nous disons Oui à la structuration des corps de métiers au Cameroun en vue d'aboutir à des corporations fortes et capables de s'autoréguler.
- Dans la conjoncture actuelle, nous défendons particulièrement la nécessité d'avoir un statut général de la fonction publique, un statut pour les éleveurs et les agriculteurs, les journalistes et les artistes au Cameroun ainsi qu'un statut spécial pour les enseignants et le corps médical.

LA DÉMOCRATIE

Problèmes qui se posent

- Il existe au Cameroun un décalage entre ce que le peuple veut et ce que ses représentants expriment et soutiennent dans les institutions.
- Les intérêts du peuple ne sont pas suffisamment défendus.
- Les décideurs en fonction défendent des intérêts égoïstes ou des intérêts étrangers.
- Les libertés fondamentales ne sont pas respectées.
- La Constitution du pays n'est pas respectée non plus et il n'y a pas d'équilibre des pouvoirs entre les institutions (exécutives, législatives et judiciaires).
- Le Cameroun est devenu ce que l'on appelle un « security state ». Un Etat policier, contrairement à un Etat de droit, qui suppose que les réflexes de sécurité ont pris le pas sur le respect des règles et du droit.
- Le système électoral, adossé sur un code non consensuel et taillé sur-mesure est opaque, injuste et inéquitable.
- Certains citoyens se sentent marginalisés et exclus, ce qui a entraîné des frustrations et une guerre de sécession dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.



Nos pistes de solutions

Voici les 9 principes que nous proposons pour renforcer le système démocratique du pays:

- D'abord, la participation de Toutes et de Tous au processus de prise de décision.
- La représentation de toutes les souches sociales dans les instances de prise de décision.
- Le respect des libertés fondamentales, notamment la liberté d'expression.
- L'ouverture de la sphère publique avec notamment le respect de la liberté d'association ou de réunion.
- La transparence avec notamment le respect du droit à l'information.
- La libre compétition avec notamment l'organisation des élections libres et transparentes adossées sur un code électoral consensuel.
- L'autonomie gouvernementale avec notamment le respect de la souveraineté du pays et le choix des politiques publiques pertinentes.
- Le respect des règles de droit avec notamment l'indépendance et le professionnalisme de la magistrature.
- Le renforcement de l'éducation civique pour permettre au peuple de mieux comprendre les jeux et enjeux de la société.

LE SOUVERAINISME

Problèmes qui se posent

- Le Cameroun ne décide pas encore par lui-même et pour lui-même.
- Autour de nous, certaines offres politiques semblent proposer de quitter un ancien maître pour rejoindre un nouveau maître sans que l'on ne puisse vraiment déterminer quelle est la part du pays ou du continent dans un tel choix.
- Le contexte est celui des aides au développement et autres programmes économiques qui ne tiennent pas compte des besoins des pays bénéficiaires.
- L'on note clairement l'absence des préférences nationales et de la protection du contenu local dans les projets financés et implémentés dans nos pays d'Afrique.

Pistes de solution

- Nous proposons l'autonomisation des peuples africains ainsi que celle du Cameroun.
- La prise des décisions au Cameroun devra se faire suivant l'avis éclairé du Cameroun et être motivée par les besoins et le profit des Camerounais.
- Le citoyen doit être remis au cœur des politiques publiques en tant que principal bénéficiaire.
- Nous nous engageons à protéger le contenu local pour garantir la sécurité et la souveraineté alimentaires.
- Notre projet ne propose pas, loin s'en faut, une vie en autarcie. Le pays ne se fermera pas, mais ne devra à aucun prix brader sa dignité. Il devra s'engager dans des relations basées sur un respect mutuel débouchant sur des partenariats gagnant-gagnant.



LE PANAFRICANISME

Problèmes qui se posent

- Il devient pour les Africains de plus en plus difficile de circuler à l'intérieur de notre continent qu'en dehors de celui-ci.
- La coopération et les échanges commerciaux entre pays africains sont plus rares qu'avec les autres continents du monde, notamment l'Asie, l'Europe et l'Amérique.
- Les Accords de partenariat économique sont plus rares avec les voisins qu'avec les puissances impérialistes (anciennes ou nouvelles) qui se trouvent pourtant à des milliers de kilomètres.
- En 2025, les Africains subissent encore le paradoxe des pays producteurs de matières premières qui ne fixent pas eux-mêmes les prix de ce qu'ils produisent. En d'autres termes, ce sont les acheteurs qui imposent aux vendeurs africains combien ils doivent accepter pour leurs marchandises, ce qui est vraiment paradoxal et même méprisant. C'est ainsi que beaucoup de pays africains dépendent encore de ces accords coloniaux qui doivent être révisés au plus vite.

Pistes de solution

- Comme l'union fait la force, nous sommes favorables à la mutualisation de nos forces au niveau national et africain.
- Et pour cela, nous devons promouvoir (1) la libre circulation et (2) le libre-échange entre les pays africains.
- Il faudrait surtout (3) mutualiser nos efforts pour peser de tout notre poids sur le marché international et mieux assurer la sécurité et la défense de l'intégrité territoriale de notre continent.

Par exemple, il est incompréhensible que la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Cameroun qui produisent environ 70% du cacao mondial ne puissent pas s'entendre pour mutualiser leurs forces et imposer un prix sur le marché international.

- Le panafricanisme dont on parle doit être actif et agissant. C'est dans cette perspective que la Coalition s'inscrit pour traiter davantage des questions de sécurité, de commerce, de diplomatie, de culture, d'éducation et de finances au niveau mondial.
- Il sera aussi question d'opter pour une préférence africaine, après la préférence nationale, lors de la commande publique.

SAUVER LE CAMEROUN EN CINQ AXES

SAUVER LE CAMEROUN EN CINQ AXES

**1 NOS MESURES DE RUPTURE
DÈS LE 1ER JOUR**



**2 100 JOURS POUR METTRE FIN À LA VIOLENCE
DANS LE NORD-OUEST ET LE SUD-OUEST**



**3 1 AN POUR RESTAURER LA DIGNITÉ
DES POPULATIONS DU GRAND NORD**



4 3 ANS POUR REFONDER LES INSTITUTIONS



**5 1 MANDAT POUR LA TRANSFORMATION
SOCIO-ÉCONOMIQUE DE NOTRE PAYS**



SAUVER LE CAMEROUN EN CINQ AXES



POURQUOI PROPOSER UN PROGRAMME EN CINQ AXES ?

Le SDF s'engage à sauver le Cameroun en cinq axes parce que tout ne peut pas se faire en un seul jour d'une part, et d'autre part, parce qu'il est impératif de nous mettre au travail dès le premier jour.

Ainsi, il s'agit simplement de la programmation et de la planification des activités que nous entendons engager dès le premier jour afin de mettre fin à la violence dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest dans les 100 premiers jours, restaurer la dignité des populations du Grand Nord au cours de la première année, refonder les institutions sur trois (03) ans et en un mandat pour la transformation socio-économique de notre pays.

Il ne s'agit pas des étapes d'un travail qui supposeraient de finir une action avant de passer à une autre. Il s'agit beaucoup plus des objectifs de performance susceptibles de permettre de mesurer notre action au cours du mandat.





NOS MESURES DE RUPTURE DÈS LE 1^{ER} JOUR

DÈS LE PREMIER JOUR, NOUS ALLONS PRENDRE LES MESURES SUIVANTES :

- Rendre la déclaration de patrimoine (Art. 66 de la Constitution) immédiatement applicable pour tous les responsables de la République.
- Introduire la déclaration d'intérêts pour les responsables de l'exécutif, du législatif et du judiciaire.
- Rendre la délivrance de la Carte Nationale d'Identité gratuite et sous 24 heures.
- Augmenter le délai de délivrance de l'Acte de Naissance à 5 ans.
- Introduire la gratuité de l'éducation publique jusqu'à la fin du second cycle du secondaire (classe de Terminale).
- Assurer que les frais d'adhésion et de cotisation aux associations de parents d'élève (APE) ne soient pas exigés lors de l'inscription des élèves.
- Supprimer le Probatoire.
- Supprimer les plafonds d'âge pour l'entrée à l'université et dans nos grandes écoles.
- Introduire la gratuité des accouchements, y compris les césariennes médicales, et le suivi médical et l'accès aux soins des enfants jusqu'à l'âge de 5 ans.
- Supprimer tous les contrôles routiers fixes.
- Immédiatement imposer toutes les dispositions de la Loi sur le Bilinguisme.
- Réduire la taille du gouvernement.
- Mettre fin aux lourdeurs bureaucratiques dans le fonctionnement du gouvernement.
- Interdire les évacuations médicales qui se font sur le dos des contribuables.
- Mettre fin aux « marchés 4,9 » ou passés de gré-à-gré.
- Imposer la priorité du contenu local dans la commande publique.

- Supprimer toute référence ethnique ou régionale dans les documents administratifs et autres actes de l'Etat.
- Interdire les motions de soutien et le culte de la personnalité sur toute l'étendue du territoire.
- Supprimer les loyers exigés d'avances et régulariser la relation bailleur/locataire
- Abroger, par ordonnance, l'ordonnance portant code de la nationalité de 1968 pour inclure les multinationaux et la Diaspora d'origine Camerounaise dans la nationalité Camerounaise.
- Supprimer l'obligation de visas au départ pour les ressortissants des pays membres de l'Union Africaine en vue de promouvoir le panafricanisme.
- Libérer ceux des prisonniers du conflit dans les régions du Nord Ouest et du Sud Ouest qui n'ont pas du sang sur les mains.
- Déclarer une amnistie pour tous les prisonniers à connotation politique tels que : Marafa Hamidou Yaya, Amadou Vamoulke, Iya Mohamed, Zacchaeus Forjindam, etc... Pour entamer le processus de réconciliation nationale.
- Revoir les conditions de détention des dirigeants de la sécession, en vue d'entamer avec eux des discussions pour faire cesser la violence.
- Arrêter immédiatement les demi-journées de propreté instituées dans plusieurs villes qui sont un réel frein pour notre économie et ce d'autant plus qu'elles ne rendent pas nos villes plus propres.
- Passer du SMIG au SMIC et le porter à FCFA 80'000 par mois à compter du 1er Janvier 2026 et au moins à FCFA 160'000 sur 5 ans.
- Reconnaître l'Etat de la Palestine
- Rompre immédiatement et unilatéralement avec tous les accords coloniaux encore en vigueur.
- Organiser le retour des dépouilles du couple Ahmadou Ahidjo ainsi que leurs obsèques officiels.





100 JOURS POUR SORTIR DE LA VIOLENCE DANS LE NORD-OUEST ET LE SUD-OUEST

AUCUN AUTRE PARTI POLITIQUE NE CONNAÎT LE NORD-OUEST ET LE SUD-OUEST MIEUX QUE LE SDF

Il est possible de résoudre le problème de la recrudescence de la violence de la crise anglophone en 100 jours (environ trois (03) mois) et nous allons le faire. Dans l'état actuel des choses, l'économie de guerre fait perdurer la crise en raison de l'absence d'un dialogue authentique entre des protagonistes légitimes.

Le Grand Dialogue National a eu la faiblesse de n'avoir pas eu autour de la table les véritables protagonistes, ce d'autant plus que la plupart des commissions étaient noyées de personnes qui avaient passé tout leur temps à banaliser et à nier l'existence « d'un problème anglophone ». Dans un tel format, il n'a pas débouché sur des recommandations contraignantes, ce qui a été trop insuffisant pour rétablir la confiance rompue.

A ce jour, le gouvernement n'a pas encore appliqué les 30% des résolutions, ce qui est considéré comme un signe de mépris politique. Cet environnement de méfiance pousse 67% de personnes du côté des régions anglophones à exiger l'intervention d'une troisième partie, à savoir une médiation.

Au SDF, nous sommes conscients d'une chose capitale.

L'on ne fait pas la paix avec son ami, mais avec ses ennemis. Et la paix coûte cher!

Notre plan de 100 jours pour un retour à la paix et la stabilité dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ainsi que le lancement d'un processus de réformes institutionnelles inévitables pour garantir l'unité nationale s'inscrit en droite ligne dans notre approche pour sauver le Cameroun en cinq temps.

En ce qui concerne ces régions, nous proposons cent jours pour retrouver la paix, trois ans pour obtenir des réformes institutionnelles fortes et inclusives et un mandat pour une transformation socio-économique irréversible.

Nous nous engageons donc en 100 jours, à mettre fin à cette violence inouïe et lancer le chantier d'un nouveau contrat social pour résoudre cette crise à travers un vrai dialogue de confiance et de réconciliation ainsi qu'une conférence constitutionnelle qui devrait déboucher sur un référendum constitutionnel en trois (03) ans. C'est le prix à payer si l'on veut rétablir la confiance perdue, recoller les morceaux pour retrouver l'harmonie et la concorde dans notre pays.



A ce jour, le gouvernement n'a pas encore appliqué les 30% des résolutions du Grand Dialogue National

POUR RÉTABLIR LA CONFIANCE, NOUS ALLONS

- Offrir de libérer sous conditions ceux des prisonniers liés à la crise anglophone qui n'ont pas été condamnés pour crimes de sang.
- Revoir les conditions de détention des dirigeants de la sécession afin de créer un environnement propice à l'instauration d'une confiance incontournable pour entamer des discussions fructueuses.
- Exiger l'application immédiate de toutes les dispositions de la loi sur le bilinguisme en vigueur aujourd'hui.
- Réformer la loi sur le bilinguisme pour l'étendre au secteur privé et dans toute l'administration.
- Décloisonner immédiatement nos forces de défense et services de renseignements actifs dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest et les placer sous un commandement unique.
- Moderniser les outils et les équipements des forces de défense et du maintien de l'ordre pour permettre des interventions plus rationnelles et efficaces.
- Revoir à la hausse les primes et améliorer le déploiement de nos forces de défense et du maintien de l'ordre dans les deux régions.
- Mettre fin aux excès militaires tout en maintenant la sécurité dans les zones stratégiques (routes, infrastructures clés et frontières).
- Déployer les forces de défense et du maintien de l'ordre en nombre capable d'intervenir partout dans les deux régions en moins d'une heure.
- Déployer des forces du maintien de la paix (police de proximité) formées à la résolution des conflits pour remplacer l'intervention militaire musclée.
- Organiser des comités de paix locaux dirigés par les communautés elles-mêmes dans chaque communauté.
- Offrir des programmes d'amnistie et de réintégration aux anciens combattants désireux de déposer les armes et les encourager à devenir des ambassadeurs de la paix dans leurs communautés.



OFFRIR UNE RÉPONSE HUMANITAIRE D'URGENCE

- En mettant en place un mécanisme volontaire financé pour le retour des déplacés internes à leurs lieux d'origine.
- En rouvrant les écoles en mettant des garanties de sécurité de la part des comités de paix subventionnés par l'Etat et dirigés par la communauté.
- En offrant une éducation de seconde chance pour toutes les victimes de la crise qui ont dû abandonner l'école.
- En créant des Centres d'écoute (Trauma Centres) et de réhabilitation des victimes.
- En établissant des programmes de soutien psychosocial et des soins de traumatologie pour les victimes et les ex-combattant.

La paix ne peut être atteinte et maintenue que si en même temps et dans les 100 premiers jours, une feuille de route pour une paix durable a été établie, avec des réformes de gouvernance en cours.

Cela passera par :

- La mise en place des travaux devant aboutir à une Conférence Nationale pour la Paix, la Vérité et la Réconciliation.
- Organisation des discussions sur le fédéralisme, la gouvernance bilingue et le partage du pouvoir.
- Nomination de plus d'anglophones, mais de façon équitable, à des postes-clés au niveau national (cabinet, pouvoir judiciaire, forces de sécurité).
- Octroi d'une plus grande autonomie aux Conseils Régionaux du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, y compris le contrôle budgétaire.
- Mise en œuvre des politiques de gouvernance bilingue pour respecter l'identité culturelle.

Pour y parvenir, nous allons :

- Construire les routes bitumées sur les tronçons prioritaires:
Loum - Tombel - Kumba - Ekondo Titi - Mundemba - Akwaya - Nigeria (promise depuis l'accord de Greentree sur Bakassi) / Melong - Bangem - Nguti / Bangem - Tombel / Jakiri - Foumban et Ndu - Nwa / Befang - Benakuma - Baworo - Akwaya - Mamfé / Mbangwi - Acha - Njikwa - Andek - Widikum / Oku - Belo / Bakebe - Menji - Alou - Dschang / Idenau - Mbonge et Munyenge - Muyuka / Mundemba - Toko - Dikome Balue - Kombone / Toko - Wone.
- Démarrer les travaux de construction du *Port en eaux profondes de Limbé* avec son chantier naval.
- Lancer la finalisation de la construction de la *Ring Road* bitumée dans le Nord-Ouest.
- Lancer l'*autoroute et le chemin de fer Douala - Limbé*.
- Lancer un *Fonds d'urgence de relance économique* pour les entreprises, les agriculteurs et les commerçants du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.
- Investir dans l'agriculture, les infrastructures et les startups technologiques pour créer des emplois.
- Transformer la Silicon Mountain (Silicon Valley camerounaise) en un véritable hub technologique et digital.
- Offrir des allègements fiscaux et des financements aux entreprises qui embauchent des jeunes de la région.
- Reconstruire véritablement les hôpitaux, les routes, les écoles et les marchés dans les zones déchirées par la guerre.
- Veiller à ce que les entrepreneurs et les travailleurs locaux soient employés dans le processus de reconstruction.
- Développer l'*Aérodrome de Tiko* en l'érigeant en *Centre de Formation pour l'aviation civile*.
- Réhabiliter la *Centrale hydraulique de Yoke* et les autres micro-centrales hydrauliques du Sud-Ouest.
- Lancer la construction de la *Centrale Hydro-électrique de Menchum*, dans le Nord-Ouest.
- Rétablir la *ligne aérienne Douala / Yaoundé - Bamenda*.

Et finalement, les solutions politiques à long terme doivent être entamées.

Il faudra notamment :

- Œuvrer pour un système fédéral qui reflète et incarne les aspirations des populations du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.
- Offrir des garanties constitutionnelles qui consacrent l'inviolabilité du sous-système anglo-saxon, héritage national du Cameroun.
- Créer une Commission «Paix, Vérité et Réconciliation» pour panser les blessures du passé.
- Pendant ces 100 jours et bien au-delà, nous mettrons en place un « Task Force » spéciale pour le suivi-évaluation de ce plan et écouter les populations et les déplacés internes pour nous permettre de réajuster nos mesures dès que cela s'avère nécessaire.



1 AN POUR RESTAURER LA DIGNITÉ DES POPULATIONS DU GRAND NORD

Depuis le 6 avril 1984, les populations du Grand Nord ont le sentiment d'être méprisées, dévalorisées, privées de leur dignité d'antan, payant ainsi le lourd tribut d'un coup d'état manqué qu'elles n'ont pas organisé. Depuis lors, ils se sentent les victimes presque résignées d'une marginalisation et d'une injustice qui durent depuis quatre décennies. Pour ne rien arranger, même la nature, avec ses phénomènes extrêmes, ne les épargnent guère.

Les changements climatiques et ses effets pervers sont beaucoup plus accentués dans le septentrion du pays avec des conséquences chaque jour toujours plus graves, telles que la désertification entraînant des sécheresses, des inondations ravageuses et à répétition en périodes pluvieuses perturbant ainsi le cycle agricole. Cet état de choses est clairement visible avec le Lac Tchad qui a perdu plus de 90% de son volume depuis les années 60, alors qu'il était et reste le poumon d'un bassin partagé par quatre pays et source de vie pour plus de 50 millions de personnes. Au rythme actuel de son assèchement, le Lac Tchad, si rien n'est fait, selon la NASA, disparaîtra à brève échéance.

Les bonnes routes qui autrefois reliaient Ngaoundéré à Kousséri et N'Djamena sont aujourd'hui presque toutes impraticables et ne représentent plus qu'un véritable cauchemar rendant l'acheminement de biens et de personnes entre le sud et le nord du pays, y compris le Tchad, très difficile. Cette situation induit un coût supplémentaire sur les denrées de première nécessité et rend la vie généralement plus chère pour les populations du Grand Nord par rapport à celles du Grand Sud. L'accès à l'eau est un autre réel cauchemar pour les familles qui, souvent au risque de leur vie, doivent parcourir de très longues distances pour trouver un point d'eau.

En matière d'accès à l'énergie électrique, le Grand Nord est encore le parent pauvre du pays. Avec un potentiel solaire exceptionnel, ces trois régions ont une puissance installée d'à peu près 102 MW ou moins de 5% de la puissance installée nationale pour couvrir les besoins de 20% de la population nationale.

Au vu de ce qui précède, le chômage des jeunes a pris une telle importance que la criminalité et la violence ont explosé, faisant de ces régions un terreau fertile aux activités des coupeurs de routes, des enlèvements, d'autres exactions et assassinats perpétrés par Boko Haram.

Il est primordial pour nous de permettre à nos populations du Grand Nord de retrouver leur honneur et leur dignité en leur mettant en place un Plan Spécial Transversal de Rattrapage qui englobera tous les différents programmes actuels et permettra le développement d'infrastructures, les aménagements sociaux-économiques, une lutte efficace contre le grand banditisme et Boko Haram et conduira des grands projets tels que le chemin de fer Ngaoundéré – Kousséri, l'aéroport de Kousséri et le projet Transaqua pour renflouer le Lac Tchad.



POUR MIEUX COMBATTRE BOKO HARAM ET LE GRAND BANDITISME

Augmenter la présence militaire par :

- La modernisation des Forces de Défense : Acquisition d'équipements de pointe (drones, radars, hélicoptères de surveillance) pour mieux repérer et neutraliser les menaces.
- Le renforcement des effectifs : Recrutement et formation spécialisée de soldats et gendarmes dédiés à la lutte contre l'extrémisme violent et recruté essentiellement dans les zones de conflit.

Renforcer la Force Multinationale Mixte (FMM) en :

- Augmentant le budget militaire commun : Contribution plus importante du Cameroun à la force conjointe.
- Partageant les renseignements par la création d'une base de données commune pour suivre les activités des terroristes.

Améliorer la sécurité communautaire en :

- Créant des Brigades de Surveillance Villageoises : Formation et encadrement des comités locaux de vigilance pour signaler les mouvements suspects.
- Mettant sur pied des systèmes de Patrouilles Conjointes : Création d'équipes mixtes (armée + population locale) pour renforcer la dissuasion, la confiance et l'efficacité des interventions.
- Mettant en place un Système de Dénonciation Sécurisé : Mise en place d'un numéro vert et d'applications mobiles pour signaler anonymement les menaces.
- Augmentant l'utilisation des Technologies de Surveillance : Utilisation de systèmes d'alerte précoce avec caméras thermiques, des capteurs de mouvements et des drones pour détecter les infiltrations terroristes.

Créer des Emplois et intensifier la Formation Professionnelle par :

- Un Programme d'Insertion des Jeunes : subventions aux entreprises locales pour embaucher des jeunes en situation de précarité.
- Centres de Formation en Métier : ouverture d'écoles techniques pour former les jeunes aux métiers de l'agriculture, de l'artisanat et du numérique.

Investir dans l'agriculture et soutenir les activités locales en :

- Subventionnant les Agriculteurs et Pêcheurs : Aide financière et matérielle pour augmenter la production agricole et halieutique.
- Améliorant l'accès aux marchés : Construction d'infrastructures routières pour faciliter l'écoulement des produits.
- Vulgarisant notre Programme de Sécurisation des Terres : Protection des terres contre l'accaparement et les expropriations illégales.
- Mettant sur pied un fonds de soutien aux petits entrepreneurs : Mise en place d'un système de microcrédit avec un faible taux d'intérêt.
- Encourageant des Coopératives et en soutenant les associations de femmes et de jeunes pour développer des activités génératrices de revenus.

Renforcer le système éducatif en :

- Réhabilitant les écoles détruites : Reconstruction et sécurisation des infrastructures scolaires ciblées par Boko Haram.
- Introduisant la scolarisation obligatoire : Programme d'incitation pour scolariser les enfants des zones rurales (cantines scolaires, bourses d'études).
- Formant un nombre adéquat d'enseignants : Recrutement et formation de professeurs qualifiés dans le Grand Nord.

Créer des Emplois et intensifier la Formation Professionnelle par :

- Un Programme d'Insertion des Jeunes : Subventions aux entreprises locales pour embaucher des jeunes en situation de précarité.
- Centres de Formation en Métier : Ouverture d'écoles techniques pour former les jeunes aux métiers de l'agriculture, de l'artisanat et du numérique.

Renforcer nos partenariats avec les Organisations Internationales en :

- Collaborant avec l'Union Africaine et l'ONU pour obtenir un soutien logistique et financier accru.
- Mettant en place des partenariats avec des organisations humanitaires pour une meilleure prise en charge des populations affectées.
- Faciliter l'accès à la Justice pour les Victimes à travers un soutien juridique aux populations affectées : Assistance gratuite aux victimes pour déposer plainte et obtenir réparation.

Organiser la prise en Charge Psychologique et la Réinsertion Sociale en :

- Mettant en place des Centres de Thérapie pour les Enfants et les Femmes : accompagnement des victimes de traumatismes liés à l'extrême violence. (Trauma centres)
- Implémentant des programmes de réintégration sociale : Aide aux familles brisées par le conflit.

LE PROJET TRANSAQUA

Le projet Transaqua constitue une solution stratégique pour le Développement Durable et la Sécurité dans l'Extrême-Nord, surtout autour du Lac Tchad. Le tarissement du Lac Tchad, conséquence du changement climatique et de la surexploitation des ressources hydriques, a entraîné l'extrême pauvreté, les migrations forcées et l'essor de Boko Haram, qui recrute parmi les jeunes désœuvrés.

Le projet Transaqua est donc une initiative majeure visant à renflouer le Lac Tchad en eau, une solution clé pour lutter contre la désertification et la précarité économique dans la région. Il consiste à transférer de l'eau du bassin du fleuve Congo vers le bassin du Lac Tchad grâce à un canal long de 2 400 km. Ce projet permettrait non seulement de restaurer le lac, mais aussi de dynamiser l'économie locale, créant ainsi une alternative durable à la radicalisation et à l'influence de Boko Haram, exacerbées par les effets du changement climatique. Transaqua offre une réponse durable en restaurant l'écosystème du lac et en stimulant une véritable renaissance économique dans la région.



Fidèles à notre vision de justice sociale, de développement durable et de décentralisation efficace, nous proposons l'adoption du projet Transaqua comme solution structurelle à la crise socio-économique et sécuritaire dans l'Extrême-Nord du Cameroun.

Ainsi, nous défendons le Projet Transaqua comme un projet stratégique pour :

- La paix et la sécurité en réduisant les tensions liées à la rareté de l'eau.
- L'autonomie économique grâce à l'exploitation durable des ressources du lac
- L'adaptation au changement climatique en restaurant un équilibre écologique vital.

Ce projet garantit sécurité, prospérité et développement durable pour les populations de l'Extrême-Nord du Cameroun et des pays du bassin du lac Tchad. C'est pour cela que nous le défendons avec la dernière énergie.

Pour y parvenir, nous nous engageons à :

- Plaider activement auprès de l'Union Africaine (UA) et de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) pour l'accélération de la mise en place de Transaqua.
- Renforcer les infrastructures locales pour assurer une gestion durable des eaux transférées.
- Protéger les écosystèmes du bassin du lac Tchad en instaurant une gouvernance locale participative des ressources hydriques.

Nous favoriserons :

- Le développement d'une agriculture irriguée pour relancer la production vivrière et l'exportation.
- L'émergence de pôles agro-industriels autour du canal pour créer des emplois et des filières de transformation agricole.
- Un programme d'emploi ciblé pour les jeunes et les ex-combattants de Boko Haram, réduisant leur vulnérabilité à la radicalisation.

Nous proposons :

- Une approche de sécurité intégrée, combinant le développement économique et la surveillance renforcée des zones stratégiques.
- Un programme de stabilisation communautaire associant les chefs traditionnels et religieux à la sensibilisation contre l'extrémisme.
- Un mécanisme de coopération régionale avec le Nigeria, le Tchad et le Niger pour sécuriser les infrastructures et empêcher les infiltrations terroristes.

Conformément à notre vision, nous défendons :

- L'implication des collectivités locales dans la gestion et la redistribution des ressources du projet.
- Une transparence financière absolue, garantissant que les fonds alloués à Transaqua profitent directement aux populations locales.
- Un cadre réglementaire clair pour éviter la monopolisation des ressources hydriques par une élite corrompue.



LES INFRASTRUCTURES PÉRIPHÉRIQUES

Ce projet illustre l'engagement qui est le nôtre pour un Cameroun fédéral, prospère et sécurisé, où le développement économique devient une arme contre l'extrémisme et la précarité.

Le Cameroun ne doit plus subir la crise du lac Tchad. Nous devons agir.

Au-delà de notre ambition majeure qui est de mettre un terme aux exactions de Boko Haram, et de réussir la réalisation du projet Transaqua, nous avons aussi l'ambition d'accélérer le développement du Grand Nord pour rattraper son retard sur le reste du pays. En effet, en 43 ans, aucune entreprise d'état n'a été créée dans le Grand Nord et il faut combler cette lacune ;

Pour y parvenir nous allons :

- Immédiatement reconstruire la route N°1, notamment les tronçons Ngaoundéré - Garoua et Maroua - Kousséri.
- Construire la route bitumée Fouban - Magba - Bankim - Banyo - Tibati.
- Réhabiliter la route bitumée Tibati - Ngaoundal - Dir - Meiganga.
- Construire la route bitumée Touboro - Gaba - Tcholliré - Rey Bouba - Lagdo.
- Construire la route bitumée Pana - Poli.
- Construire la route bitumée Pitoa - Bibemi et Ngong - Tcheboa - Touroua - Bardanke - Demsa - Gashiga - Garoua.
- Construire la route bitumée Guider - Hina - Zamaï.
- Construire la route bitumée Mokolo - Koza - Kourgi - Mora.
- Construire la route bitumée Maltam - Goulfey - Makari - Blangoua, Makari - Bodo et Fotokol - Bodo - Maltam.
- Construire la route bitumée Yagoua - Guéré - Datcheka - Doukoula - Ichatibali - Taibong - Guidiguis
- Construire la route bitumée Yagoua - Mouvoudaye - Dargala - Maroua
- Construire la route bitumée Maroua - Mindif - Lara
- Construire la route bitumée Guirvidig - Maga - Pouss - Gueme - Yagoua
- Guirvidig - Kay Kay
- Construire les routes bitumées Gangui - Djohong et Ngaoundéré - Nganha - Belel
- Construire la route bitumée Ngaoundéré - Beka - Tignère.
- Mettre sur pied un véritable plan d'urgence pour l'aménagement de forages d'eau solaire dans les villages des trois régions.
- Renforcer les digues du Mayo Danay et du Logone et Chari pour protéger les populations des inondations.
- Construire des retenues d'eau pour l'agriculture et l'élevage.
- Vulgariser l'énergie solaire.
- Connecter le Réseau Interconnecté Nord au Réseau Interconnecté Sud.
- Construire des routes bitumées pour relier toutes les communes aux chefs-lieux des départements.
- Mettre sur pied un véritable plan d'industrialisation spécifique pour les régions du Grand Nord.
- Mettre en place une véritable politique d'intégration sous-régionale entre les régions du Grand Nord et nos voisins.

LA RELANCE DU TOURISME DANS LE SEPTENTRION

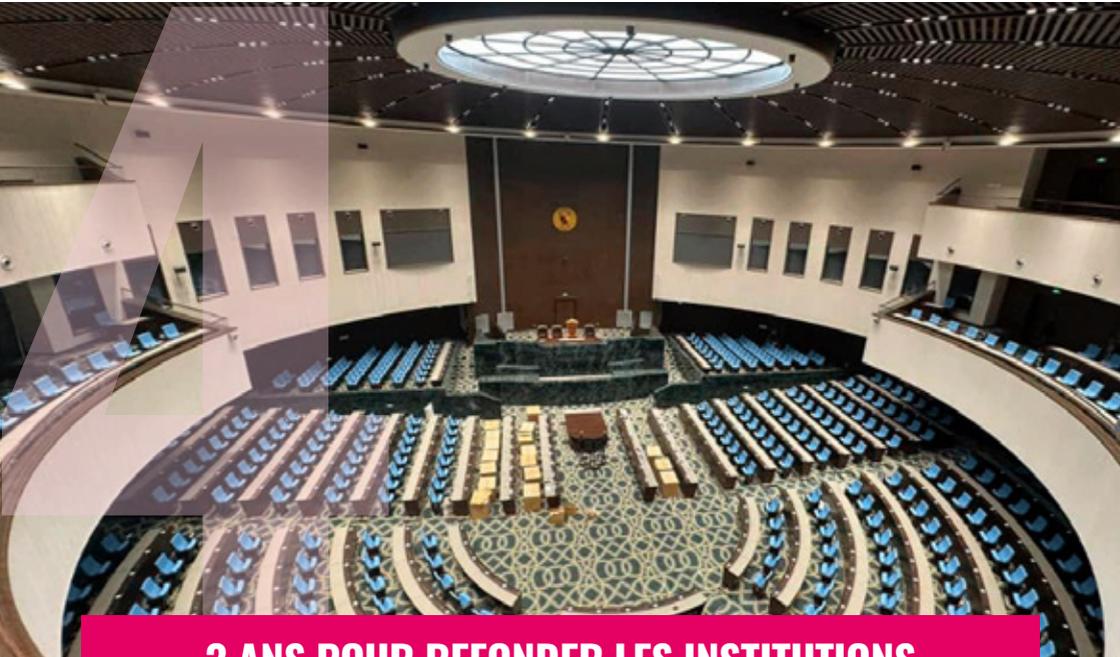
Avant l'avènement du présent régime, le tourisme jouait un rôle majeur dans l'économie nationale et l'essentiel du tourisme réceptif au Cameroun était dans le Grand Nord. Il est important de redonner à ce pourvoyeur d'emplois et de devises sa grandeur d'antan.

Pour y parvenir nous allons :

- Réhabiliter tous les Parcs Nationaux du septentrion, notamment ceux de Waza, de la Bénoué et du Faro.
- Réhabiliter les infrastructures d'accueil du portefeuille de l'Etat dans les régions du Grand Nord (Waza, Bouboua-Ndjida, Mokolo, Rhumsiki, Bénoué, etc...)
- Mettre en place une unité spéciale de gendarmerie chargée de la protection des touristes.
- Développer le tourisme culturel et le tourisme événementiel.



On ne peut pas parler du développement du septentrion sans penser au tourisme.



3 ANS POUR REFONDER LES INSTITUTIONS

En vue d'assurer l'inclusion et de respecter la démarche participative de consultation et de concertation, nous croyons pouvoir refonder les institutions en trois ans.

Refonder les institutions pour nous signifie remettre le pouvoir au peuple. Sortir de la présente autocratie pour aller vers une démocratie forte, avec des institutions fortes. Pour arriver à ce nouveau contrat social, nous devons absolument nous parler et dégager une majorité d'idées.

Il s'agit principalement de l'organisation d'un exercice de «Vérité, Paix et Réconciliation» à travers toute l'étendue du territoire national et ensuite d'organiser une conférence constitutionnelle qui aboutira (1) sur le changement de la nature de l'Etat et (2) la négociation d'un nouveau contrat social. A la fin du processus de consultation, un référendum sera organisé pour choisir la forme de l'Etat.

Nous utiliserons la deuxième partie de notre mandat pour mettre en œuvre les nouvelles institutions qui auront été créées. Si par exemple c'est la forme fédérale qui en sort vainqueur comme nous le souhaitons, alors nous prendrons les quatre (04) dernières années de notre mandat pour la mettre en œuvre.

Nous ne disons pas que nous attendrons trois ans pour organiser le référendum en vue de choisir la nouvelle forme de l'Etat. Nous disons que le processus participatif et le dialogue inter-Camerounais peut durer trois ans avant d'aboutir au vote.

Il est nécessaire d'organiser une concertation nationale pour bâtir un nouveau contrat social dans une forme d'Etat consensuelle.

Nous disons que les résolutions de la conférence constitutionnelle seront contraignantes, ce qui fera toute la différence avec le Grand Dialogue National déjà organisé au Cameroun. Le caractère contraignant permet aussi d'éviter de sombrer dans le marché de dupes qui a été organisé par le régime l'UNC-RDPC depuis 1961 et qui a abouti à la dégradation du climat social au Cameroun.

Le référendum va aussi consacrer le retour, tant attendu, à la deuxième République. L'exercice de Vérité, Paix et Réconciliation permettra aussi de finalement organiser le retour des dépouilles et les obsèques officielles du Président Amadou Ahidjo et Germaine Ahidjo, ainsi que tous les nationalistes Camerounais inhumés à l'étranger.





1 MANDAT POUR LA TRANSFORMATION SOCIO-ECONOMIQUE DE NOTRE PAYS

UNE TRANSFORMATION SYSTÉMIQUE

Nous proposons une transformation systémique, menée par des leaders honnêtes, dévoués et compétents.

Nous pensons qu'un mandat, avec un gouvernement concentré sur une mission, suffira à changer la nature extravertie de notre économie. Aujourd'hui, nous dépendons presque totalement de l'extérieur et importons massivement biens et services. Cette situation nous expose dangereusement aux fluctuations internationales, créant une insécurité chronique.

En un mandat, nous aurons le temps de mettre en œuvre la croissance déséquilibrée. Il s'agit de choisir une locomotive pour tirer notre économie, dans un secteur où le Cameroun dispose d'un avantage comparatif. Nous choisissons l'industrie en général et l'agro-industrie en particulier. Notre piste de solution est de favoriser la production et la transformation locale afin de créer la richesse sur place.

Parallèlement, nous lancerons la mise en place des leviers pour que le Cameroun développe une véritable économie du savoir. Cela commencera par une évaluation approfondie des connaissances disponibles, afin d'identifier les piliers sur lesquels nous devons nous appuyer pour réussir notre transformation.

Enfin, après la création de la richesse, il sera essentiel de changer la politique de redistribution actuelle, basée sur le « partage du gâteau » ou la redistribution des postes. La politique de l'équilibre régional n'a pas permis de lutter contre les inégalités sociales. Il convient désormais de remettre l'équilibre et la justice au cœur de l'allocation des ressources.



NOS ENGAGEMENTS POUR LE CAMEROUN

Au final, nous envisageons, entre autres à :

- Bâtir une économie du savoir.
- Industrialiser le Cameroun.
- Redonner de la vie et de la richesse à notre ruralité.
- Refonder le foncier.
- Sortir 6 millions de citoyens de la précarité.
- Créer 1 million d'emplois décents et formaliser 2 millions d'emplois existants.
- Rendre le logement social abordable.
- Garantir un système de santé avec des soins de santé de qualité pour tous, qui protège tous les Camerounais, quelque soit leur situation économique.
- Sauver les camerounais des crises actuelles d'énergie et d'eau.
- Mettre fin à la corruption endémique et généralisée.
- Réduire d'au moins 65% le taux de crimes violents, y compris les meurtres, les tentatives de meurtres et féminicides, et autres violences basées sur le genre.

LES 9 PLUS GRANDS CRIS DE DÉTRESSE DES CAMEROUNAIS.ES



ET NOS SOLUTIONS DE SAUVETAGE

SAUVONS LE CAMEROUN
ENSEMBLE !

OSiH
2025

GOVERNANCE

**MOINS DE GOURNEMENT
PLUS DE GOVERNANCE**

SAUVER LE CAMEROUN DE L'AUTOCRATIE

POUR UNE GOUVERNANCE INCLUSIVE ET EFFICACE AVEC UNE SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES

CONSTATS AMERS

Si nous tenons à sauver le Cameroun de l'autocratie, c'est parce que malgré les proclamations démagogiques assourdissantes du parti au pouvoir depuis des décennies sur « les avancées démocratiques » le pays est et demeure une autocratie, c'est-à-dire un Etat policier (Security State) où le gouvernement est habité par la peur et la hantise des complots, et la gouvernance dominée par le développement des réflexes de sécurité en lieu et place du respect des règles de droit comme tel est le cas dans les Etats de droit.

L'autocratie et la dictature sont deux formes de gouvernance jumelles et synonymes qui, malgré des nuances subtiles, ont souvent été utilisées de manière interchangeable dans les débats politiques et les analyses historiques. Ce sont des formes de gouvernement dirigé par une seule personne, qui n'a aucun type de contrôle par ses gouvernés. Dans un tel pouvoir absolu presque d'essence monarchique, il n'y a pas de limites pour le président, puisqu'il n'y a pas de mécanismes de régulation ou de contrôle contre lui, à moins qu'il n'y ait un coup d'État ou une insurrection massive. Cette centralisation du pouvoir peut donc être le résultat d'une tradition, d'une hérédité ou d'une prise de pouvoir personnelle. L'autocrate a le contrôle absolu sur toutes les décisions, sans nécessité de consulter le peuple ou une instance représentative. Il se maintient au pouvoir par tous les moyens, souvent au détriment des droits de l'homme et des principes de justice et d'égalité.

Dans les systèmes d'autocratie comme dans toutes les dictatures, l'autonomie du peuple est considérablement réduite, car les deux formes de gouvernement concentrent le pouvoir entre les mains d'un individu ou d'un groupe restreint, qui impose ses volontés sans tenir compte de la participation ou des désirs de la population.

L'autocrate utilise l'oppression, la censure, la répression des libertés individuelles et la surveillance pour asseoir son régime. La transition du pouvoir peut être héritée ou déterminée par l'élite dominante, souvent de manière opaque et sans contestation.

Le Cameroun présente, à des degrés divers, presque toutes les principales caractéristiques relevées des plus grandes autocraties de l'histoire :

- Il n'y a aucune reconnaissance d'autonomie ou d'indépendance politique ou personnelle d'aucun type d'organisation ;
- Il n'y a aucune garantie des droits politiques, civils ou sociaux, et au-dessus des gouvernants, il n'y a aucune loi d'aucune sorte ;
- Il n'y a pas de liberté de presse, de liberté d'information ou de droit d'association ;
- Les institutions indépendantes qui canalisent les revendications et les demandes des individus sont combattues ;
- Dans de nombreux cas, la répression et la violence sont utilisées comme mécanismes pour éliminer toute tentative d'organisation ;
- Au niveau économique, il tend à profiter à la classe sociale qui suit le modèle politique, à une oligarchie et une échelle sociale avec des pouvoirs et des avantages économiques, sociaux et politiques.
- Le pouvoir est personnalisé, c'est-à-dire qu'il est concentré pouvoir entre les mains d'un seul dirigeant et minimise la participation du pouvoir judiciaire qui est relégué aux conflits mineurs, qui n'ont rien à voir avec le gouvernement, comme la législation ou le parlement, qui sont soumis au chef unique.
- Il n'y a pas d'élections libres et aucune possibilité d'acquérir des droits politiques.

PISTES DE SOLUTIONS

De nos jours, ce que les Camerounais demandent en premier aux hommes politiques, c'est la refondation de notre Nation et l'installation d'une gouvernance inclusive au service de la démocratie et de la libération du peuple. Ainsi donc, pour lutter contre l'autocratie telle que présentée ci-dessus, nous sommes convaincus, comme

la majorité des Camerounais aujourd'hui, que notre diversité nous impose un Etat de forme fédérale.

Nous proposons un régime semi-parlementaire au niveau fédéral et dans les régions fédérées avec des gouverneurs élus. Le Président de la République sera assisté d'un vice-président élu sur le même ticket.



Nous garantirons un rééquilibrage des pouvoirs en renforçant l'indépendance de la justice et le rôle du parlement en matière de contrôle de l'exécutif. A cet effet, il pourra exercer « l'impeachment » sur le Président de la République.

Le gouvernement soumettra au parlement les projets de nominations des hauts fonctionnaires de la République. Nous transformerons la Chambre des Comptes logée à la Cour Suprême en Cour des Comptes en vue de lui donner toute son autonomie et ses pouvoirs. Nous rendrons le Parlement plus efficient et le Conseil économique et social reprendra son véritable rôle.

Nous allons rendre la déclaration du patrimoine pour tous les responsables de la république immédiatement exécutoire.

Nous allons réformer le Code Electoral pour

mieux gérer notre démocratie et rendre nos élections plus justes et transparentes. Nous transformerons ELECAM en une Commission Electorale Indépendante chargée de la gestion du processus électoral, y compris à l'intérieur des partis, des fédérations et des associations nationales. L'agrément des partis politiques et leur tutelle sera aussi de la compétence d'ELECAM. Les membres de la commission électorale indépendante seront désignés de manière paritaire par la société civile, les partis politiques et l'administration.

Nous allons lancer un programme de simplification de nos lois, qui pour la plupart contiennent des dispositions archaïques, se chevauchent, sont en déphasage avec les réalités d'aujourd'hui et sont surtout sous le joug des textes d'application qui au final vident le pouvoir législatif de sa compétence de légifération.

Nous nous engageons à rendre toutes les lois auto-exécutoires, c'est à dire directement applicables sans attendre de décrets d'application. Cette réforme renforcera le rôle du pouvoir législatif, accélérera la mise en œuvre des lois et réduira la bureaucratie. Dans le même esprit, nous simplifierons les textes afin qu'il y ait moins de gouvernement et plus de gouvernance.



Pour y parvenir, nous entendons :

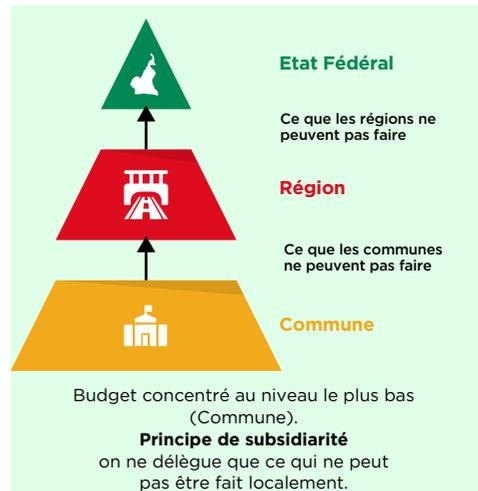
Convoquer une Conférence constitutionnelle pour préparer une nouvelle constitution à soumettre au référendum en vue de remettre le pouvoir au peuple dans les trois premières années du mandat.

Cette mesure permettra de négocier un nouveau contrat social nécessaire à la reconquête et à la restauration de la confiance rompue entre les Camerounais eux-mêmes d'une part, et entre les Camerounais et leur nation d'autre part. Les citoyens ne font plus confiance aux institutions et, désespérés, ayant perdu leurs repères, beaucoup expriment un désamour manifeste contre leur pays qu'ils désertent en masse comme s'ils s'évadaient d'une vaste prison. Des statistiques alarmantes révèlent une fuite préoccupante des cerveaux pourtant indispensables et incontournables pour la construction de notre pays. Il faut soigner ce mal en profondeur. C'est l'action numéro 1. C'est la priorité des priorités. C'est de là que découlent l'ensemble des autres mesures à prendre pour forger une identité nationale indestructible.

Introduire le fédéralisme qui suppose que les décisions politiques sont désormais exécutées par le bas et que seules les questions ne pouvant pas être résolues à un niveau inférieur sont renvoyées au niveau supérieur.

C'est ce principe de la subsidiarité qui est important. La question du nombre des Régions pourrait être laissée au libre arbitrage des camerounais. Cette forme de l'Etat permet de lutter contre (1) l'obésité de l'Etat au niveau central (gouvernement pléthorique, bureaucratie), (2) la centralisation opérante marquant la lourdeur administrative et l'inadéquation entre les décisions politiques et les besoins sur le terrain, (3) les doublons que consacre le système actuel de la décentralisation qui pèse sur le budget de l'Etat (collusion entre administration décentralisée et administration déconcentrée). Au problème de compétence des ressources humaines que l'on pose souvent en cas de transfert total des

compétences et des moyens au niveau local, il faut dire que l'on transfère simplement tout le personnel des délégations d'arrondissement et départementales aux communes et tout le personnel des délégations régionales à la région. Avec le principe de subsidiarité, seules quelques compétences pourraient rester au niveau national comme le développement national, la diplomatie, l'armée, la monnaie, les frontières, la télécommunication, etc. Toutes les autres politiques publiques sont locales.



LE FÉDÉRALISME À TROIS TIERS Principe de subsidiarité

Les Communes : cœur du système, détiennent la majorité des compétences et du budget.

Les Régions : n'interviennent que pour ce que les communes ne peuvent pas faire.

L'État fédéral : n'assume que les missions que les régions ne peuvent pas réaliser.

Le tout repose sur le principe de subsidiarité : on garde le pouvoir au niveau le plus proche des citoyens, et on délègue uniquement quand c'est nécessaire.

LE RÉGIME SEMI-PARLEMENTAIRE



Le Président nomme formellement le Premier ministre, mais avec investiture obligatoire par le Parlement, y compris pour les ministres et tous les hauts fonctionnaires.

Le Gouvernement est responsable devant le Parlement. Le Parlement peut renverser le Gouvernement par un vote de défiance.

Un pouvoir équilibré : un Président garant, un Gouvernement responsable, un Parlement souverain.

Remplacer l'hyper présidentielisme par un régime semi-parlementaire.

Nous proposons de remplacer l'hyperprésidentielisme par un régime semi-parlementaire. Tant que le pouvoir restera concentré entre les mains d'un seul individu, l'alternance ne fera que reproduire les mêmes dérives : excès de pouvoir, corruption et confiscation de l'État.

Un fédéralisme avec des maires et des gouverneurs élus, ainsi que la prépondérance du Parlement, garantiront une réelle autonomie gouvernementale. Les nominations clés et les grands projets d'investissement seront soumis à l'approbation parlementaire.

Redéfinir les circonscriptions parlementaires actuelles pour une meilleure représentativité et augmenter le nombre de députés à l'Assemblée Nationale à 300 (100'000 camerounais pour 1 député).

Introduire les élections à deux tours dans le code électoral pour les élections Présidentielles et Législatives.

Ceci afin de permettre à chaque candidat de mesurer sa force politique au premier tour et de favoriser les coalitions au second. Par ailleurs, tout président candidat à sa réélection devra se mettre en réserve de ses fonctions durant la campagne, confiant l'intérim au Vice-Président.

Introduire un système proportionnel dans le décompte des voix lors des élections législatives et municipales pour garantir la représentation des minorités, la représentation sociologique et la diversité politique des circonscriptions électorales.

Introduire un système garantissant l'accès paritaire des femmes aux fonctions électives ainsi qu'un quota des jeunes.

Abaisser la majorité électorale à 18 ans.

En l'état, près de 24% de la population a moins de 21 ans (actuel âge de la majorité) et l'essentiel des jeunes sont déjà à l'université à l'âge de 18 ans. Il serait injuste de continuer à exclure la catégorie des 18-20 ans de la participation à la chose politique alors qu'ils ont déjà une majorité juridique.

Réformer le Code Electoral et transférer la tutelle des Partis Politiques du Ministère de l'Administration Territoriale à ELECAM.

Nous réformerons le Code électoral en transférant la tutelle des partis politiques du Ministère de l'Administration Territoriale à ELECAM. La création d'un parti sera conditionnée à la présentation de 5'000 signatures certifiées de citoyens issus d'au moins 7 régions, à raison de 500 signatures minimum par région. Cette mesure vise à assainir un paysage politique saturé de partis fictifs sans ancrage réel. Par ailleurs, les dépenses électorales seront plafonnées et auditées par ELECAM afin de limiter la

corruption et les inégalités de moyens.

Reformer le Code Electoral pour aussi introduire le bulletin de vote unique.

La mise à l'écart des fonctionnaires et des agents de l'Etat en fonction de la compétition politique, ainsi que le la garantie par l'Etat de la sincérité du scrutin.

Définir le statut de l'opposition dans la Constitution et introduire un véritable financement public des partis politique.

Cela permettra de réduire la transhumance politique et l'achat des consciences, deux maux qui minent notre démocratie, et de protéger l'intégrité des adversaires politiques. Par ailleurs, une plateforme nationale de dialogue politique, réunissant tous les partis, sera instituée afin de favoriser la concertation sur les réformes majeures.

Sécuriser le fichier d'identité à travers le contrôle communal des habitants et autoriser le vote sur simple présentation de la carte d'identité nationale.

En l'état, le fichier d'identité des citoyens camerounais est géré par des forces étrangères ce qui est une aberration. Aussi, la centralisation rend difficile voire impossible la sécurisation de la nationalité et de la citoyenneté. Il est plus efficace de laisser à la mairie, déjà en charge de l'état civil, le contrôle des habitants et donc la compétence de statuer sur l'origine nationale et/ou la résidence d'un citoyen. C'est le maire qui délivre déjà l'acte de naissance qui devrait encore être compétent pour délivrer la carte d'identité nationale et le passeport. La technologie permet aujourd'hui de créer un fichier national sécurisé dans lequel chaque mairie introduit ses données.

Fabriquer et imprimer les cartes d'identité et les passeports au Cameroun.

Rendre incompatible les fonctions de chefs traditionnels avec les fonctions politiques. Redonner ses lettres de noblesse aux chefferies traditionnelles.

En les rétablissant dans leurs fonctions sociétales de leaders traditionnels et/ou



spirituels en lieu et place de celle d'auxiliaires de l'administration.

Créer une « House of Chiefs » nationale avec statut consultatif.

Introduire un statut spécial pour les propriétaires fonciers expropriés par les colons avant les indépendances.

Fermeture de l'ENAM dans sa forme actuelle, symbole de la mauvaise gouvernance et de la néo-colonisation.

L'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) a été créée en 1959 à la veille des indépendances pour former les hauts fonctionnaires qui allaient prendre le relai de l'administration du pays. C'était alors l'Ecole Camerounaise d'Administration. Depuis 1964, elle est chargée de former le personnel civil et financier ainsi que les magistrats. Après la réforme de 1985 où c'était intégré dans un Centre National d'Administration et de Magistrature (CENAM) avec l'Institut Supérieur de Management Public (ISMP) et l'Institut des Techniques Administratives et Financières (ITAF), la formule bureaucratique et jacobine actuelle est revenue en 1995 avec la réouverture des cycles A et B. Avec le changement de l'orientation de la fonction publique au Cameroun, le statut de l'ENAM devra évoluer pour s'adapter aux exigences de la Nouvelle Gestion Publique. L'ENAM devra devenir comme son homologue français, l'ENA, un institut de formation continue dédié au perfectionnement des

cadres de l'administration public et local et non à la formation des étudiants qui deviennent hauts fonctionnaires sans avoir fait leurs preuves sur le terrain.

Maîtriser et réduire les dépenses publiques et la taille du gouvernement à un maximum d'une vingtaine de départements ministériels.

En l'état, la taille du gouvernement est d'environ 65 ministres et assimilés. Ce gouvernement obèse coûte très cher aux finances publiques et engendre beaucoup de lourdeurs administratives. Il existe aussi des doublons qui empêchent la lisibilité de l'action gouvernementale et réduit la redevabilité des membres du gouvernement.

Par exemple, 13 départements ministériels traitent de l'agriculture de façon cloisonnée, ce qui n'est pas propice pour la production. Nous allons par exemple, rassembler toutes les activités de l'éducation et de la formation au sein d'un seul ministère de l'éducation nationale en vue d'assurer la cohérence des politiques publiques engagées. En l'état, il y a incohérence entre les niveaux d'enseignement en raison du cloisonnement qui existe entre les différents départements ministériels. Nous allons aussi rassembler toutes les activités administratives, de sûreté nationale et de sécurité au sein d'un ministère de l'intérieur.

Pour parvenir à ce nouveau contrat social avec des citoyens qui ont repris en main leur destin avec une meilleure participation à la gestion de la chose publique, nous entendons aussi :

- Ramener le mandat présidentiel à 5 ans renouvelable une fois.
- Supprimer toute référence ethnique ou régionale dans les documents d'état civil et/ou administratif.
- Promouvoir des lois non discriminatoires (allogènes et autochtones).
- Rendre immédiatement exécutoire l'application de l'article 66 de la Constitution actuelle pour tous les responsables de la République.
- Mettre en place la déclaration d'intérêt pour tous les élus et les hauts commis de



- l'Etat.
- Institutionnaliser des rencontres semestrielles entre le Président de la République et les forces vives de la nation, notamment les acteurs du secteur privé et de la société civile.
- Remettre en place les Conseils de Ministres comme instance habilitée à émettre les décrets d'une certaine portée et installer leur tenue quasi hebdomadaire.
- Institutionnaliser un point de presse hebdomadaire à la Présidence et à la Primature.
- Organiser un véritable recensement général de la population.
- Conquérir notre souveraineté monétaire.
- Mettre en place une véritable identité visuelle de l'administration publique pour rétablir l'autorité de l'Etat.
- Délocaliser le chef-lieu de la Région du Centre dans une autre localité de la Région du Centre.
- Promouvoir l'implantation de certaines administrations et services publics actuellement installés à Yaoundé dans leurs centres d'intérêts en région.
- Assurer le contrôle strict de l'utilisation des véhicules, des logements et des bureaux administratifs.
- Interdire la fermeture des commerces et bureaux par les maires et autres décisionnaires, des demi-journées de propreté qui coûtent inutilement cher à l'économie nationale.



POUR UN PAYS JUSTE ET INTÈGRE

Nous mènerons une guerre sans merci contre la corruption, le détournement des biens publics, le gaspillage administratif, le népotisme et le tribalisme. A cet effet, nous réviserons les lois en la matière, pour renforcer leur efficacité dans la prévention, la répression et le remboursement du produit des détournements. Nous lancerons une campagne permanente de sensibilisation pour la protection du patrimoine public.

Nous mettrons fin au culte de la personnalité en interdisant les motions de soutien et autres manifestations de flagornerie à la gloire des personnalités publiques, ainsi que les défilés des enfants et des partis politiques lors des fêtes nationales.

Nous mettrons fin à l'obésité du fonctionnement de l'Etat en supprimant les dépenses fantaisistes comme des réunions hors des bâtiments administratifs disposant de salles de réunions et la multiplication des commissions et des missions non nécessaires.



UNE DIPLOMATIE DE CONQUÊTE POUR UN CAMEROUN RAYONNANT

Nous devons absolument inscrire le Cameroun dans le contexte du monde tel qu'il se mute. Avec un basculement de la richesse mondiale vers l'Asie, le centre du monde est devenu la Chine.

CONSTATS AMERS

Le Cameroun est absent de la plupart des rencontres internationales importantes. Et lorsqu'il condescend à être présent, il est rarement représenté au plus haut niveau. La voix du Cameroun porte très peu dans le monde, même sur le plan sous-régional. Les accords commerciaux pour l'essentiel sont en défaveur du Cameroun. C'est ainsi que même le passeport camerounais a considérablement perdu de sa valeur à travers le monde.

OBJECTIF SECTORIEL

Assurer le retour du Cameroun sur la scène internationale et accorder la priorité à nos intérêts économiques dans nos relations extérieures.

Il nous faudra prioritairement restaurer le leadership du Cameroun en Afrique ainsi que sa crédibilité et sa respectabilité dans le monde et dans le concert des Nations.

Nous sommes d'une génération qui aspire à une Confédération Africaine, aux Etats-Unis d'Afrique, à une unité politique forte, puissante et prospère de l'Afrique. Nous sommes conscients de ce que pour y arriver, notre génération a l'impératif devoir de la faire renaître à travers l'union de ses enfants, y compris ceux de la Diaspora.

PISTES DE SOLUTIONS

Notre priorité sera de restaurer le leadership du Cameroun en Afrique et sa crédibilité dans le concert des nations. Nous rétablirons la respectabilité du Cameroun dans le monde.

Nous sommes de cette génération qui aspire à une Confédération Africaine, aux Etats-Unis d'Afrique, une unité politique forte, puissante et prospère de l'Afrique. Nous sommes conscients que pour y arriver, notre génération a l'impératif de faire renaître l'Afrique à travers l'union de ses enfants, y compris dans la Diaspora.

Pour y parvenir, nous entendons :

Procéder à la renégociation de certains

accords coloniaux et commerciaux de manière à les rendre gagnant-gagnant et pro-Camerounais.

Cela passe par l'exigence du respect du principe de réciprocité dans les relations internationales à travers la renonciation à l'ouverture des frontières aux partenaires protectionnistes.

Développer la diplomatie culturelle et scientifique.

Multiplier la création à l'étranger des Centres Culturels Camerounais en vue de valoriser les produits et savoir-faire camerounais, et faciliter l'extension des marchés. Il est clair que la consommation est d'abord culturelle et que de plus en plus, l'hégémonie est d'abord culturelle.

De nos jours, la domination culturelle s'accompagne par la domination économique et politique (préférence du pays dominant).

Si le Cameroun veut continuer de compter, alors il doit être culturellement présent dans le concert des nations.



Nous entendons aussi :

- Promouvoir une véritable diplomatie de participation et de rayonnement.
- Organiser nos frontières terrestres pour en faire des espaces inclusifs de vie.
- Créer un statut spécial des frontaliers pour permettre plus de fluidité et de sécurité dans les échanges transfrontaliers.
- Ouvrir les principaux postes frontières du pays 24h/24
- Promouvoir l'intégration régionale avec le renforcement de la CEMAC.
- Faire du Nigeria voisin notre principal partenaire à travers la négociation des accords de partenariat économique et d'une ouverture vers la CEDEAO.

- Mettre en place un programme d'intégration sous-régional dans la CEEAC en suivant le modèle ERASMUS de l'Union Européenne pour permettre l'échange d'étudiants et de jeunes des pays membres.
- Etablir des représentations diplomatiques dans les pays qui ont une importance réelle pour le rayonnement du Cameroun dans le monde.
- Densifier encore plus notre présence en mettant en place des arrangements de type « Foreign Interest Sections » dans les ambassades des pays de la CEEAC présents dans les pays où nous sommes absents en vue d'éviter d'ouvrir partout des ambassades inutilement coûteuses.
- Renforcer l'intégration CEMAC et accélérer la fusion CEEAC - CEMAC: nous impulserons la fusion des deux organisations pour éviter les doublons, rationaliser les budgets et créer un marché unique de 200 millions de consommateurs, avec des politiques commerciales harmonisées.
- Mettre en corrélation la libre circulation des marchandises avec les facilités d'obtention des visas. Les ouvertures pour marchandises doivent l'être aussi pour les personnes.
- Nous annulerons ou n'ouvrirons pas nos frontières pour les marchandises et les tarifs douaniers avec des pays qui n'ouvrent pas l'accès à leurs pays pour les Camerounais.
- Supprimer l'obligation de visas au départ pour les ressortissants des pays membres de l'Union Africaine en vue de promouvoir le panafricanisme.

PROBLÈME PUBLIC À RÉSOUDRE

En l'état, il est plus difficile de voyager au sein de la zone de l'Union africaine qu'en dehors. Les échanges sont rares et la libre circulation compromise.

SOLUTION ADÉQUATE

Privilégier l'option de la coopération Sud-Sud et assurer la libre-circulation des biens et des personnes.

Cela signifie que le pays s'engage à porter la cause de l'intégration sous-régionale et africaine, et supprimer l'obligation de visa d'entrée au Cameroun pour les Africains. Dans le même ordre, la loi sur le contenu local s'étendra aussi vers le contenu local CEMAC et ensuite Africain quand le contenu local Camerounais ne pourra seul satisfaire la demande. De façon générale, la politique d'attribution des visas économiques au départ et à l'arrivée au Cameroun. Nous soutiendrons activement la ZLECAF pour en faire un levier de commerce intra-africain, en harmonisant les réglementations et en supprimant les barrières non tarifaires."

- Mettre en place une politique d'accueil et d'intégration pour les Afro-descendants.
- Activement soutenir le plaidoyer mondial pour une justice réparatrice des crimes de colonisation et de traite négrière
- Mettre sur pieds une politique robuste de retour volontaire au pays pour les membres de notre Diaspora persécutés à l'étranger sur la seule base de leur origine Camerounaise.
- Instituer un statut spécial pour les personnes d'origine Camerounaise vivant avec une autre nationalité.
- Légiférer sur les effets négatifs du crime de l'esclavage, la traite négrière et la colonisation et mettre en place un mécanisme de réparation.
- Légiférer pour reconnaître l'esclavage, la traite négrière et le colonialisme comme crime contre l'humanité.
- Rejoindre les pays des BRICS.
- Reconnaître l'Etat de Palestine

Soutenir l'accélération de l'opérationnalisation des Forces Africaines en Attente (FAA) et de toutes les autres forces régionales en vue de mutualiser les coûts de la défense de l'intégrité du territoire.

Il s'avère plus efficace et efficient d'assurer les activités de défense en communautés régionales dans la mesure où les risques d'insécurité sont de plus en plus globaux.



Au niveau de nos engagements multilatéraux, nous devons prendre en compte les grands changements qui s'opèrent en ce moment et devenir un acteur clé dans les modifications relationnelles qui s'imposent.

A ce titre, nous allons : Activement plaider pour la réforme des institutions multilatérales pour refléter les changements de pouvoir mondiaux.

Les institutions mondiales comme l'ONU, le FMI et la Banque mondiale restent marquées par l'ordre d'après-guerre, loin du monde multipolaire actuel. Les économies émergentes doivent obtenir plus de droits de vote, de leadership et d'influence. La réforme doit inclure la prise de décision, la transparence et la responsabilité, et le G20 intégrer davantage les voix du Sud. Nous plaçons pour une gouvernance mondiale plus démocratique, donnant aux pays émergents et en développement une représentation équitable.

Plaider pour aligner le multilatéralisme sur les défis mondiaux.

Les menaces existentielles transcendent les frontières; les réponses nationalistes échouent là où la coopération mondiale est essentielle. Le changement climatique, les pandémies et les inégalités exigent des accords mondiaux contraignants dotés de mécanismes d'application robustes. Les organisations multilatérales doivent coordonner des réponses inclusives avec la

société civile, les gouvernements locaux et le secteur privé. Intégrer l'équité et la justice dans la réponse aux crises mondiales, par exemple l'adaptation climatique des nations vulnérables et l'équité vaccinale.

Seule une action multilatérale audacieuse, inclusive et coordonnée peut répondre aux crises mondiales. Nous devons privilégier la survie de la planète à la compétition géopolitique.

A l'ère des défis mondiaux, l'Etat ne peut plus agir seul, et l'ONU ne peut plus parler au nom de tous.

Le multilatéralisme décentralisé consiste à bâtir des alliances qui transcendent les frontières, les secteurs et les identités pour créer des solutions inclusives, résilientes et justes.

PROTÉGER ET PROMOUVOIR LES LIBERTÉS INDIVIDUELLES

ENGAGEMENTS

Nous réviserons le Code pénal dans le sens d'une plus grande protection des libertés individuelles. A ce titre, nous supprimerons les gardes à vue administratives.

Nous réviserons la loi sur les associations, afin d'accorder une plus grande autonomie aux partis politiques et aux organisations de la société civile dans leur gestion interne, le choix de leurs dirigeants et le déploiement de leurs activités.

Nous réformerons le code des médias en dépenalisant les délits de presse, en instaurant des incitations fiscales et en révisant la redevance audiovisuelle pour



soutenir l'ensemble des médias. L'objectif est de renforcer leur rôle de sentinelle de la démocratie et de les ériger en véritables entreprises de communication. En parallèle, les publications diffamatoires systématiques visant à nuire à l'image du Cameroun (Cameroun bashing) seront sanctionnées, dans le respect des principes de proportionnalité et de preuve.

Nous assurerons la cohérence de la communication gouvernementale en opérant le décroisement des cellules de communication des différents départements ministériels.

CONSTAT AMER

La communication se porte assez bien au Cameroun mais, les professionnels de la communication se portent très mal. L'Etat a libéralisé la communication sans libéraliser les moyens. Les organes à capitaux publics continuent à se tailler la part du lion. Les licences sont rares et soumises au régime de la tolérance administrative, ce qui est un moyen de contrôle ou de répression. Ce faisant, l'Etat a clochardisé les professionnels.

OBJECTIF SECTORIEL

Lutter contre la forte précarité dans la presse et valoriser les métiers de communication.

Pour y parvenir, nous entendons :

- **Assurer la défiscalisation des entreprises de presse** en vue de soutenir leur structuration et leur formalisation. En contrepartie, ces entreprises devraient veiller au respect de la couverture sociale des journalistes et autres professionnels de la communication engagés.

- **Introduire les libertés publiques dans le corps de la Constitution** en lieu et place du préambule comme c'est actuellement le cas en vue de rendre leur application

contraignante.

- **Soutenir la valorisation de la carte de presse** à travers l'attribution de quelques avantages dans le transport, l'hébergement, la restauration, la téléphonie, l'internet, les accréditations, etc.

- **Transférer la compétence de la gestion des régies publicitaires aux mairies.**

- **Introduire une loi portant protection des lanceurs d'alerte** en vue d'encourager les dénonciations des crimes et favoriser la transparence dans la gestion des affaires publiques.



RENFORCER LA LIBERTÉ DU CULTE

Au Cameroun, la liberté du culte est un principe fondamental qui doit être garanti à tous.

Cependant, l'État peine aujourd'hui à mettre en place une véritable politique publique d'encadrement et d'accompagnement des différentes confessions religieuses, notamment les "églises de réveil".

L'une des principales difficultés rencontrées par ces églises est l'accès à une reconnaissance juridique. En l'absence d'un cadre réglementaire clair et adapté, des mouvements religieux opportunistes ou extrémistes émergent, créant de la

confusion et parfois des abus.

Cette situation entraîne une stigmatisation généralisée qui marginalise les véritables communautés religieuses et met leurs fidèles sous une pression sociale constante.

Il est essentiel d'instaurer un cadre structurant qui permet aux églises de réveil de fonctionner en toute légalité et de contribuer positivement au vivre-ensemble, à la justice sociale et à la cohésion nationale. Ce défi ne concerne pas uniquement ces églises, car si rien n'est fait, à l'avenir, d'autres communautés religieuses pourraient également être confrontées à des difficultés similaires à l'avenir.



Nos engagements pour une structuration des églises et un renforcement de la liberté du culte :

- Créer un Conseil Supérieur du Culte Pentecôtiste.
- Instaurer, en concertation avec les églises du réveil, une instance de régulation et d'autorégulation, garantissant le respect des principes éthiques et déontologiques.
- Veiller à ce que cette instance assure un suivi transparent des pratiques religieuses et protège les fidèles contre les dérives sectaires et les abus.
- Réformer le cadre juridique des associations religieuses
- Sortir les associations religieuses du champ d'application de la Loi N° 053/90 du 19 décembre 1990 sur la liberté d'association pour consacrer une loi spécifique sur la liberté des cultes religieux.
- Mettre en place un cadre légal qui reconnaît officiellement leur rôle et leur permet de fonctionner en toute transparence et légitimité.
- Exiger des qualifications pour les responsables religieux
- Introduire l'obligation pour les pasteurs, prêtres et imams d'avoir suivi une formation diplômante reconnue par leurs instances religieuses respectives et par l'État.

- Mettre en place des institutions de formation agréées, garantissant un enseignement en adéquation avec les principes éthiques et moraux de chaque confession.
- Institutionnaliser un cadre de dialogue permanent entre l'État et les communautés religieuses.
- Instaurer un Conseil National du Dialogue Religieux, réunissant le Président de la République et les représentants des principales confessions reconnues, afin de renforcer la coopération entre l'État et les instances religieuses.
- Encourager des initiatives interreligieuses pour promouvoir la paix, la tolérance et l'harmonie entre toutes les communautés de foi.

Le vivre-ensemble et la cohésion sociale ne doivent pas être seulement tribaux ou socio-économiques, ils doivent aussi être religieux. En garantissant un cadre légitime et structuré pour toutes les confessions, nous renforcerons l'unité nationale et préviendrons les conflits interconfessionnels, tout en consolidant la démocratie et l'État de droit au Cameroun.



SAUVONS LE CAMEROUN
ENSEMBLE !

OSiH
2025



PAIX ET SÉCURITÉ

**MOINS DE DIVISIONS
PLUS DE RÊVES EN COMMUN**

SAUVER LE CAMEROUN DU CHAOS

UN CAMEROUN QUI PROTÈGE ET DÉFEND TOUS SES ENFANTS

CONSTATS AMERS

La recrudescence de la violence trouve sa source dans le chômage de masse des jeunes, dans les inégalités, y compris les inégalités salariales et la dureté des relations au travail, dans la ghettoïsation urbaine, dans l'échec scolaire, dans la perte des repères familiaux ou dans la dévalorisation de nos institutions. Il y a un lien réel entre la discrimination subies par les jeunes camerounais et leur propension à la violence. Faute de réponse globale, notre combat est vain et notre société en danger. Les Camerounais, à commencer par les moins favorisés, perdent confiance.

Au Cameroun, six (06) régions sur dix (10) sont en situation d'insécurité chronique et trois (03) en situation de guerre.



OBJECTIF SECTORIEL

Notre objectif est de nous donner les outils rendant possible une société plus juste et plus égalitaire. Il faut relancer l'ascenseur social, permettre à chaque enfant de réussir, lutter contre les discriminations et apaiser les relations sociales.

PISTES DE SOLUTIONS

Lutter contre l'insécurité c'est d'abord bâtir une société qui crée de la sécurité. C'est aussi et surtout s'attaquer aux inégalités à la racine. C'est pourquoi nous renforcerons les capacités de l'armée et des forces spéciales ainsi que leur professionnalisme, afin de faire face de manière plus efficace aux menaces terroristes et autres défis sécuritaires de l'heure.

Il y a une équivalence inquiétante entre la carte de la sous-alimentation et celle de l'insécurité.

ENGAGEMENT

Nous engagerons dès notre élection un exercice de réconciliation, de désarmement et de réinsertion.

Nous organiserons une conférence constitutionnelle dont l'objectif sera la mise en place de nouvelles institutions garantissant le pouvoir au peuple, le renforcement de l'unité nationale dans la diversité et la protection des deux systèmes juridiques existant ainsi que notre bilinguisme.

Nous veillerons à ce que le bilinguisme constitue notre force en faisant un critère d'accès et de promotion dans la Fonction Publique.

Nous allons engager un processus de justice transitionnelle pour accompagner la transition politique dans le sens de trouver des

solutions équitables et d'apaisement au lourd passé des gouvernements antérieurs.

Nous veillerons à ce que le pays se réconcilie avec son histoire, en particulier en honorant ses héros nationaux et ses hommes et femmes d'exception à la mémoire desquels seront dédiés des monuments du souvenir, ce qui nous permettra de décoloniser nos rues et places publiques.

A cet effet, l'exercice de Vérité et de Réconciliation permettra aussi d'organiser le retour des dépouilles et les obsèques officielles du Président Amadou Ahidjo et Germaine Ahidjo ainsi que tous les nationalistes Camerounais inhumés à l'étranger. La sanction ne produit son effet dissuasif que si elle est appliquée rapidement, systématiquement, à un niveau proportionnel à la gravité de l'acte. Nous nous donnerons les moyens de répondre à toutes les infractions, par une sanction effective, immédiate et proportionnée. La récidive est le symptôme de l'échec de la réponse pénale.

Pour y parvenir, nous entendons :

- Permettre à l'école de jouer son rôle de prévention de la délinquance. Victor Hugo ne disait-il pas qu'un enfant qu'on éduque est une prison qu'on ferme ?
- Mettre en place un accompagnement spécialement dédié à la lutte contre l'exclusion scolaire.
- Ouvrir dans toutes nos régions des internats pédagogiques renforcés à partir du secondaire pour les élèves en situation de rupture – l'inscription sera proposée aux familles pour protéger leurs enfants.
- Repenser nos villes pour produire de la sécurité.
- Développer la prévention situationnelle des violences en matière d'urbanisme et de réglementation dans les établissements recevant du public.
- Assurer une présence pérenne des forces de sécurité et de la justice.
- Assurer la présence pérenne des forces locales de sécurité sur tout le territoire
- Définir des «zones de sécurité prioritaire» pour affecter plus de moyens



là où ils sont davantage nécessaires.

- Rapprocher les forces locales de sécurité de ceux qu'elles doivent protéger en priorité (Police des quartiers / Police des Villages).
- Mettre en place l'accueil, la protection et l'information des victimes.
- Créer des dispositifs dédiés, comprenant avocats, psychologues, personnels administratifs formés à la prise de plainte.
- Permettre la possibilité de domicilier la victime au commissariat.
- Appliquer les règles protectrices en matière de sécurité publique (Code de déontologie de la sécurité).
- Se donner les moyens de répondre à toutes les infractions.
- Octroyer des moyens renforcés à la justice afin qu'elle soit en mesure de fonctionner dans des délais raisonnables.
- Apporter une réponse efficace et adaptée dès la première infraction.
- Introduire la peine de travaux d'intérêt éducatifs dans les établissements scolaires.
- Introduire la peine de travaux d'intérêt général.
- Introduire la peine de formation obligatoire en milieu fermé et de suivi post-carcéral pour les jeunes délinquants récidivistes de dix à vingt ans.
- Proposer des mesures alternatives aux poursuites pénales et aux peines privatives de liberté.
- Mettre en place une brigade des mineurs
- Développer les instruments pour une réponse immédiate et proportionnée pour les délinquants mineurs.
- Créer des centres de rééducation et de réinsertion.
- Créer des établissements de placement éducatifs renforcés ou fermés.

- Donner aux Maires les instruments d'une réponse systémique (Police municipale)

UNE POLICE MUNICIPALE RENFORCÉE

Chaque commune sera dotée d'une Police Municipale encadrée par une charte nationale, avec formation, équipements standardisés et contrôle citoyen. Ses missions incluront la circulation, la répression des petits délits, les patrouilles préventives et la gestion des conflits locaux.

- Evaluer l'efficacité de la réponse pénale
- Mieux coordonner l'action des acteurs présents
- Octroyer une capacité formalisée de médiation
- Procéder à certaines médiations pour des petits problèmes avant qu'ils ne deviennent plus importants.
- Déployer des outils plus efficaces pour la poursuite des auteurs d'infractions : la police technique et scientifique.
- Mettre en place un véritable service de Sapeurs-Pompiers basé sur le volontariat.

Notre vision repose sur trois piliers fondamentaux :

- une armée bien équipée
- bien formée et
- respectueuse des droits humains.

Pour y parvenir, nous allons entreprendre :

La dépolitisation et la professionnalisation des Forces Armées

- Garantir une armée neutre, au service de la République et non d'un régime politique.
- Lutter contre le clientélisme et la politisation des nominations dans la hiérarchie militaire.
- Renforcer le recrutement basé sur le mérite et la compétence, avec une diversité régionale équilibrée.
- Réorganiser et décloisonner les forces de défense afin que le pays ait une seule armée bien équipée et bien payée.
- Mettre fin à la sous-traitance de nos forces de défense et de sécurité souvent utilisées comme vigiles privés.



- Pour nos vaillantes forces de défense, mises à rude épreuve depuis quelques années, nous prévoyons une réforme et une modernisation de l'Armée Camerounaise.
- Nous nous engageons à construire une armée républicaine, moderne et professionnelle, au service de la Nation et du peuple camerounais.

- Instaurer le Service National Universel pour les jeunes et donner la priorité à ceux qui y ont pris part dans le recrutement de nos forces de défense.

L'amélioration des conditions de vie et de travail des militaires

- Augmenter les soldes et primes des militaires pour améliorer leurs conditions de vie.

- Offrir un logement décent et une couverture médicale complète pour les soldats et leurs familles.
- Assurer la réinsertion sociale des militaires en fin de carrière avec des programmes de reconversion professionnelle.

La modernisation des équipements et des infrastructures militaires

- Doter l'armée de matériels modernes et adaptés aux défis sécuritaires actuels (terrorisme, cyberattaques, etc.).
- Renforcer les capacités de l'industrie militaire locale pour réduire la dépendance aux importations.
- Produire localement les uniformes, chaussures, tentes, munitions, fusils, matériels de protection et lancer des structures d'assemblage des véhicules.
- Construire et moderniser les bases militaires et centres de formation pour un entraînement de haut niveau.

Le renforcement de la sécurité nationale et la lutte contre l'insécurité

- Accroître les capacités des forces spéciales pour lutter efficacement contre Boko Haram et les groupes armés.
- Renforcer la sécurité aux frontières pour lutter contre la criminalité transfrontalière (infiltrations criminelles et terroristes).
- Développer une stratégie de cybersécurité militaire pour protéger le Cameroun contre les menaces numériques.

Le renforcement du respect des droits humains et la réconciliation nationale

- Mettre fin à l'impunité dans les cas de violences contre les civils et garantir la justice pour les victimes.
- Mettre en place une formation systématique sur les droits humains et le respect des populations civiles.
- Promouvoir une armée au service de la paix et du dialogue, notamment dans les régions en crise comme le Nord-Ouest et le Sud-Ouest.
- Renforcer les programmes de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) pour les anciens combattants des groupes armés.

- Offrir des alternatives économiques et sociales pour éviter que les jeunes ne rejoignent des groupes armés par désespoir.
- Intégrer les comités de vigilance actifs sur le terrain dans les zones de crises sécuritaire dans les patrouilles mixtes des forces de sécurité.

Des mesures pour nous permettre de bâtir une Armée Forte pour un Cameroun en Paix.

Une armée républicaine, moderne et professionnelle, garantissant la sécurité nationale tout en respectant les droits fondamentaux des citoyens. Nous croyons qu'une armée forte est un pilier essentiel pour un Cameroun stable, prospère et démocratique.

**POUR UNE JUSTICE ACCESSIBLE
ET QUI S'APPLIQUE À TOUS**

Aujourd'hui, selon Business Insider Africa, l'index de l'insécurité dans le monde place notre pays au 4e rang des pays les plus dangereux d'Afrique et au 14e rang mondial.

CONSTATS AMERS

La justice camerounaise souffre aujourd'hui d'un problème d'indépendance et de professionnalisme. L'instruction des affaires économiques et financières est déficitaire. Cela conduit à une crise de confiance entre le justicier et le justiciable, et au développement de la justice populaire.

On note un problème de surpopulation carcérale due aussi à l'insuffisance des juges et à l'accumulation des dossiers sur leur table. On indexe généralement : la mainmise de l'Exécutif sur le Judiciaire, la lenteur criarde qui fait que parfois, la durée de la détention préventive dépasse souvent la



durée de la peine en cas de culpabilité, l'insuffisance des tribunaux, l'insuffisance du personnel, une justice en faveur des puissants et en fonction des relations, une justice aux ordres incapable d'interpeller certains suspects, une justice discriminatoire, ménageant les délinquants issus de la haute administration, et méprisant les délinquants mineurs (un épervier en milliards est mieux traité qu'un voleur de chèvre), l'emprisonnement des jeunes qualifiés et autres professionnels pour des délits susceptibles d'être convertis en actions d'intérêts publics, etc.

OBJECTIF SECTORIEL

Démocratiser l'appareil judiciaire et le rendre indépendant pour restaurer la confiance entre le justicier et le justiciable.

PISTES DE SOLUTIONS

Nous transformerons la Chambre des Comptes en Cour des Comptes, afin de lui donner l'autorité et l'indépendance nécessaire pour auditer et enquêter sur la gestion budgétaire et financière de l'Etat, avec la possibilité d'interpeller les ordonnateurs le cas échéant.

Afin de sécuriser les dettes et d'optimiser leur recouvrement, nous ferons voter une loi organisant les poursuites et les faillites et mettrons en place une Autorité des Poursuites et des Faillites chargée de l'application de cette loi. Il s'agira d'un

service public auquel tout créancier pourra s'adresser pour faire payer un débiteur qui ne veut pas ou ne peut pas s'acquitter de sa dette.

L'autorité intervient lorsqu'aucun arrangement n'a été sollicité ou n'a pu être trouvé, mais n'a pas compétence pour se prononcer sur la réalité ou sur l'importance d'une créance et ne peut non plus accorder un délai autre que ceux contenus dans la loi. L'autorité essaie, dans le cadre de sa mission légale, de concilier les intérêts des créanciers avec ceux des débiteurs. L'Autorité garantit la prise en compte de toutes créances, y compris celles de l'Etat, lors des poursuites.

Pour rendre plus efficace notre système judiciaire, nous entendons :

Transférer l'organisation et le fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature à la compétence des professionnels de la justice, présidé par le Président de la République.

Ainsi, ce sont les magistrats qui désigneraient les membres du Conseil et détermineraient son fonctionnement en lieu et place de l'Exécutif qui le fait actuellement et en assure le contrôle.

Procéder au recrutement direct des juges parmi les juristes compétents en vue de résoudre le problème de carence des juges et de renforcer l'indépendance de la justice et le professionnalisme de la magistrature.

Faciliter la saisie du Conseil Constitutionnel aux citoyens et aux organisations de droit Camerounais pour leur permettre de protéger leurs droits constitutionnels.

S'assurer que les magistrats aient au moins 10 années de service avant de pouvoir bénéficier d'une nomination à un poste de responsabilité important.

Procéder à l'élection des présidents de tribunaux parmi les pairs.

Le postulat est qu'un juge élu et disposant d'un mandat fera preuve d'indépendance plus qu'un juge nommé et susceptible d'être relevé de ses fonctions à tout moment. Cela permet aussi de renforcer la transparence judiciaire par la suppression du principe fallacieux de neutralité des juges et l'instauration du principe de formation des collèges de juges de façon proportionnelle entre les différentes sensibilités politiques et sociologiques.

Favoriser la justice correctionnelle, réparatrice ou restaurative en lieu et place de la justice punitive ou répressive couramment appliquée avec un bilan mitigé sur la baisse du crime (Cercle vicieux, récidive, prise de conscience limitée, méfiance, escalade de la violence, etc.).

Introduire une disposition pour permettre les Questions Préalable de Constitutionnalité (QPC) dans les procédures judiciaires et législatives.

Introduire les juges de recevabilité pour apprécier la recevabilité des dossiers avant l'enrôlement en justice.

Introduire une véritable police scientifique pour faire profiter au système judiciaire les avancées technologiques dans la matérialisation de la justice.

Dissoudre le Tribunal Criminel Spécial (TCS) pour que tous les justiciables aient le même traitement devant la loi.

Revoir les condamnations du TCS pour faire la distinction entre les procès politiques et les procès criminels.

Créer un Office des Biens Mal Acquis avec des compétences spéciales pour les récupérer.



Durcir les peines pour crimes commis contre les enfants et les femmes.

Assurer la délocalisation des prisons des villes vers les zones rurales où il y a assez de terres agricoles susceptibles de servir pour les actions civiques de compensation de certains types de peine.

Ainsi, les prisons seront transformées en de mini-centres de production et autres centres de formation d'où le détenu repart avec une formation et des moyens pour s'installer à son compte.

Comme mesure de désengorgement des prisons, nous allons introduire des juges des libérés.

Ceux-ci ayant compétence en matière de détention provisoire, de demande de mise en liberté ou de prolongation de la détention provisoire, d'assignation à résidence avec surveillance électronique et de placement sous contrôle judiciaire.

Nous allons aussi:

- Introduire en cas de délits mineurs des peines alternatives à l'emprisonnement.
- Mettre fin aux procès des civils dans les tribunaux militaires.
- Créer un Office National des Poursuites et Faillites en lieu et place de la Société Nationale de Recouvrement et adapter les lois existantes pour faciliter son déploiement.



- Créer un Office National de Protection du Consommateur.
- Créer un institut de formation judiciaires pour les magistrats, avocats, huissiers, notaires, etc...
- Octroyer le monopole de la représentation judiciaire aux avocats et/ou aux justiciables concernés par le litige.
- Mettre en place une loi inclusive sur l'héritage qui préserve le patrimoine et fait de tous les ayants droits des cohéritiers. Et donner la possibilité à l'Etat, pour les entreprises viables, de prendre des parts dans le capital égal à l'impôt sur l'héritage non payé pour assurer la pérennisation de l'entreprise et ceci à partir d'un certain montant et pour une période prédéfinie.
- Supprimer la peine de mort.
- S'engager à promouvoir une gouvernance transparente, responsable et juridiquement solide, afin de protéger le Cameroun contre les vulnérabilités financières et juridiques.

L'absence de supervision adéquate a trop souvent conduit à des accords imprudents, des règlements injustifiés et des litiges internationaux coûteux, affaiblissant notre souveraineté.

- Ratifier le Traité de Rome afin de soumettre les crimes graves à la justice internationale, en complément de nos institutions nationales.

UN MEILLEUR ACCÈS À LA JUSTICE

Le gouvernement réduira les délais judiciaires dans les grands centres urbains, en accélérant les affaires urgentes et les appels. Il sera question de rapprocher la justice des citoyens, notamment dans les zones rurales et périurbaines, grâce à des audiences foraines, la revitalisation des tribunaux coutumiers et la numérisation des procédures non contentieuses.

MEILLEURES CONDITIONS POUR LES PROFESSIONNELS

Les magistrats et greffiers verront leurs primes revalorisées. Une école spécialisée formera les nouveaux juges. Les promotions seront clarifiées et la formation continue généralisée. La mobilité des greffiers sera améliorée pour mieux répartir les compétences.

UNE JUSTICE PLUS INDÉPENDANTE

L'autonomie de la justice sera consolidée par l'adoption de lois garantissant l'indépendance des magistrats et encadrant les pouvoirs du Conseil Supérieur de la Magistrature. Le Barreau bénéficiera d'une plus grande liberté, notamment dans l'organisation de ses examens et la gestion de son budget. Enfin, les professions judiciaires (huissiers, notaires, etc.) verront leurs ordres professionnels réformés pour plus d'autonomie, avec notamment l'instauration d'examens annuels pour réguler l'accès à ces métiers.

SAUVONS LE CAMEROUN
ENSEMBLE !

OSiH
2025



INCLUSION SOCIALE

**DONNER À NOS CITOYENS LES MOYENS
DE SORTIR DE LA PRÉCARITÉ**

SE SAUVER DE LA PRÉCARITÉ ET DES INÉGALITÉS

AUGMENTER LE NIVEAU DE VIE DE NOS CITOYENS

CONSTATS AMERS

Près de 90% de la population manque de sécurité et de couverture sociale. Plus de 95% n'ont pas d'assurance maladie. Les citoyens vivent pour la grande majorité au jour le jour. C'est le signe d'une grande précarité. Selon l'INS, près de 1/2 citoyen vit en dessous du seuil de la pauvreté soit environ 12 millions de personnes. Près de 15 millions de Camerounais n'ont pas d'actes de naissance et de carte d'identité nationale. Cela veut dire que la moitié de la population n'a pas de citoyenneté. Le taux de sous-emploi est d'environ 70% au Cameroun, ce qui veut dire que l'essentiel de la population occupe des emplois précaires. Pis, environ 65% de ces personnes vivent en milieu rural. L'injustice sociale est qu'il s'agit pour l'essentiel des personnes qui travaillent pourtant au moins 6 jours sur 7 mais, qui n'arrivent pas à vivre décemment du fruit de leurs durs labeurs. L'ensemble de cette situation a créé le désamour du pays et la perte de confiance dans les institutions républicaines.

OBJECTIF SECTORIEL

Augmenter le niveau et la qualité de vie de nos populations.

Pour y parvenir, nous entendons :

- Introduire un système de Bourses Familiales pour l'inclusion des 3 millions de personnes en situation d'urgence humanitaire au Cameroun.
- Transformer la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) dans le sens du respect des différents régimes de la Sécurité Sociale. En l'état, on fait de la prévoyance sociale qui renvoie au remplacement du revenu de la personne assurée qui perd sa capacité de travail par suite de maladie, invalidité, vieillesse, décès, perte d'emploi involontaire, maternité ou emprisonnement.

Le problème est que tous les travailleurs ne peuvent pas être sous le même régime en raison de la nature de leur travail. Il faudra traiter différemment le régime des salariés (famille, maladie, accident du travail ou maladie professionnelle, retraite, recouvrement, autonomie), le régime des travailleurs indépendants (avocats, notaires, huissiers, prestataires de services, entrepreneurs, consultants, etc.), le régime agricole (exploitants, salariés agricoles et entreprises agricoles), les régimes spéciaux, etc.

Pour le cas spécifique du Cameroun, on pourrait même avoir le régime spécial des commerçants, des transporteurs, des mines, des cultes, etc., en vue de couvrir l'ensemble du secteur informel. Mieux, on pourrait avoir un régime complémentaire pour couvrir le chômage, les mutuelles et les besoins privés.



- Introduire une loi portant autonomisation des personnes vivant avec un handicap en vue de garantir leur accessibilité aux lieux publics et la compensation du handicap à travers une allocation pour l'égalité des chances.
- Orienter la politique de redistribution de la logique du partage du gâteau vers la logique de redistribution proportionnelle des richesses et du budget national.



La redistribution est clientéliste de nos jours et basée quelques fois sur les résultats électoraux. La part des recettes collectées au niveau local doit être directement retenues à la base pour les besoins de développement et seule la part du niveau central doit remonter en lieu et place de ce que l'on a aujourd'hui où toutes les recettes remontent d'abord au niveau central avant de redescendre vers la fin d'année.

- Orienter la politique de l'équilibre régional de la logique de redistribution des postes sur la base de l'origine vers la logique de redistribution sur la base de la résidence principale. L'équilibre régional est une politique de discrimination positive prise pour réparer une injustice commise à l'ensemble des habitants.

En près d'un demi-siècle d'application de la politique de l'équilibre régional, la disparité entre les régions n'a pas été corrigée parce que les bénéficiaires n'ont pas toujours été les habitants des régions défavorisées mais, les élites originaires de ces régions qui vivent pourtant dans le confort des capitales et autres grandes villes du pays. Il faudrait même passer à l'équilibre communal pour s'assurer que ce sont les vrais résidents d'une commune qui bénéficient de la réparation de l'injustice.

Tous les enfants qui fréquentent une Zone d'Education Prioritaire (ZEP) doivent bénéficier de la mesure de discrimination positive sans distinction de leur origine. C'est une mesure d'égalité de traitement et

d'équité. En l'état, on continue de discriminer les enfants des ZEP au bénéfice des enfants originaires de la région qui fréquentent pourtant les meilleures écoles du pays. Cela accentue l'injustice dans la mesure où à conditions égales, on devrait avoir un traitement égal. Il devrait avoir une libre compétition entre les enfants/citoyens évoluant dans les mêmes conditions.

- Passer de la logique de la citoyenneté communautaire à la logique de la citoyenneté résidentielle
- Gratuité de la déclaration des naissances et prorogation du délai de déclaration de 3 mois à 60 mois (5 ans) en vue d'inclure les compatriotes les plus défavorisés des zones enclavées.

PROBLÈME PUBLIC À RÉSOUDRE

En 2024, près de 10 millions de personnes ne disposaient pas d'acte de naissance au Cameroun, ce qui limitait leur citoyenneté.

Le problème soulevé était principalement celui des frais de délivrance pour les populations les plus défavorisées et l'enclavement pour les populations des zones rurales qui vivent à des dizaines de kilomètres des centres d'état civil.

Pire, plus de 1,2 million de personnes étaient en situation de déplacement interne avec leurs enfants sans possibilité de refaire leurs actes.





SOLUTION ADÉQUATE

Il convient d'assurer la gratuité de l'acte de naissance et la prorogation du délai de 3 mois à 60 mois pour laisser largement le temps aux populations de se préparer pour se rendre dans un centre d'état civil.

Il convient surtout de procéder au lancement d'une campagne spéciale des audiences foraines de 100 jours pour favoriser l'inclusion des 10 millions de personnes non déclarées dans un registre de naissance et formaliser leur citoyenneté ;

- Assurer la gratuité de la Carte d'Identité Nationale (CIN) et transfert de la compétence de production aux mairies compétentes en matière d'état civil.
- Faciliter l'accès aux procédures d'état civil grace au plan d'e-gouvernance.

PROBLÈME PUBLIC À RÉSOUDRE

Seuls 15 millions de personnes environ disposent d'une CNI au Cameroun, soit environ 50% de la population du pays. Cela veut dire que près d'une autre moitié de la population n'a pas de citoyenneté, ce qui limite leur déploiement dans la vie active.

Aussi, il est incongru que la procédure soit surchargée en raison de l'éloignement de la mairie qui attribue et atteste la nationalité camerounaise.

SOLUTION ADÉQUATE

Comme dans tous les pays développés, il convient d'opter pour le circuit court et de permettre au Maire de délivrer gratuitement la Carte d'Identité Nationale sur la base du registre de naissance dont il dispose.

PROBLÈME PUBLIC À RÉSOUDRE

Aujourd'hui, le service public est caractérisé par la lourdeur administrative et la baisse de performance.

On observe que la gestion des carrières n'est pas systématique avec les incidences financières que cela engendre pour le bénéficiaire et le système de recrutement et de promotion est clientéliste.

On observe aussi que les prestations ne sont pas spécialisées et que l'ordonnateur est à la fois l'exécutant et le contrôleur, ce qui compromet la performance.

On observe des lourdeurs administratives, le favoritisme, le népotisme, le clientélisme, l'inertie et l'absence de résultat.

On note surtout la transformation des ministères en cellule du parti au pouvoir.

On note encore que l'accès aux services publics est essentiellement dépendant soit du portemonnaie, soit de qui on connaît.

SOLUTION ADÉQUATE

Pour transformer la fonction publique, nous introduirons :

- Un Code de bonne conduite par secteur,
- Un Code de déontologie par secteur,
- Un Code éthique commun à toute l'administration.

Mais au-delà des règles, il convient de changer le système bureaucratique et jacobin actuel pour le remplacer par un modèle orienté résultats. Cela implique l'ouverture à la libre compétition et l'externalisation de certains services afin de stimuler la performance et l'efficacité.

Cela suppose que le système de recrutement, d'affectation et de promotion pourrait se faire par ouverture de poste et que l'Etat pourrait signer des contrats de prestation avec des professionnels avérés pour la gestion des tâches qui ne relèvent pas du cœur du métier de chaque corps.

Il s'agit par exemple de la gestion des courriers et des documents administratifs qui engendre la lourdeur administrative tant décriée. Il faudra assurer le transfert de la compétence de recrutement dans la fonction publique aux administrations locales (mairie, Conseil régional) en vue d'adapter les recrutements aux besoins de chaque localité.

Il faudra procéder par appel à candidature pour pourvoir à un poste dans la fonction publique en lieu des affectations et nominations qui étaient sources de clientélisme et de corruption.



Cela voudrait dire aussi qu'il n'y aura plus d'écoles de la fonction publique et qu'il y aura plutôt la libre compétition entre les meilleurs candidats formés au pays comme à l'étranger dans les meilleures écoles du public ou du privé.

Cette mesure permettra de libérer les ascenseurs sociaux à travers l'instauration du mérite comme seule base de promotion ou d'avancement professionnel.

On pourrait alors décider de mettre à disposition une résidence d'astreinte pour attirer un professeur de mathématique, un médecin ou tout autre professionnel jugé rare dans la localité. Il faudra introduire des contrats de prestation pour permettre au service public et à chaque administration de se concentrer sur son cœur de métier et rompre avec la tradition paradoxale de l'Etat qui est aujourd'hui à la fois maître d'ouvrage (ordonnateur) et maître d'œuvre (réalisateur).

Cela veut dire que des métiers comme la gestion du matériel informatique, des archives, du courrier, etc., peuvent être sous-traités aux vrais professionnels formés pour la cause en vue de garantir à la fois l'efficacité et l'efficience de l'action (réduction des lourdeurs et erreurs administratives), et d'assurer la création de l'emploi dans le privé.

Pour recruter ou remplacer un personnel, l'on procèdera à l'ouverture du poste et à la réception des candidatures de toute part selon les critères définis et dictés par les besoins locaux. Ceci laissera la possibilité aux administrations locales d'offrir des incitations ou de meilleures conditions de travail pour attirer les meilleurs professionnels dans le domaine sollicité.

Par exemple, une mairie pourrait décider de mettre à disposition une résidence d'astreinte pour attirer un professeur de mathématiques, un médecin ou tout autre professionnel jugé rare dans la localité.

- Introduire un nouveau code de la nationalité consacrant la reconnaissance de la multinationalité et la possibilité de régularisation des ayants-droits.

PROBLÈME PUBLIC À RÉSOUDRE

En l'état, le Cameroun n'a pas de véritable code sur la nationalité. L'ordonnance qui en parle date de 1968 et ne définit pas assez bien l'identité nationale. Il est difficile de savoir ce qui signifie «être camerounais».

Pire, les citoyens de la Diaspora n'ont pas la possibilité de garder leur nationalité camerounaise pourtant, ils restent très actifs au pays.

SOLUTION ADÉQUATE

- Actualiser le code de nationalité dans le sens de la reconnaissance de la multinationalité et de la multi-citoyenneté.

La diaspora camerounaise comprend plus de 6 millions de personnes actives. Sur le plan social, c'est une mesure de justice que de leur permettre de rester connecter à leur pays d'origine.

Sur le plan économique, ce serait dommage de ne pas leur permettre de contribuer à la construction du pays à travers ce qu'il convient d'appeler les Investissements Directs de la Diaspora (IDD).

Dans la logique de l'autonomisation, au lieu d'attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE) qui peuvent exposer à l'impérialisme, un pays souverain pourrait se concentrer sur les IDD.

Un débat pourrait être ouvert sur l'évolution du droit de sang vers le droit du sol.

- Donner aux Afrodescendants, avec preuve de leur origine à 25% venant du Cameroun à travers des tests d'ADN certifiés, l'accès à la nationalité Camerounaise.
- Introduire un nouveau Code de la Famille consacrant la définition du statut de la femme et de l'enfant.

CODE DE LA FAMILLE

PROBLÈME PUBLIC À RÉSOUDRE

De nos jours, la femme qui porte l'économie sociale et solidaire n'a pas les facilités d'accès au crédit et à la propriété foncière. Dans l'essentiel de nos cultures, elle ne peut pas facilement être héritière. Au Cameroun, seules 9% de femmes qui ont demandé un crédit ont obtenu le financement auprès des banques. Le plus souvent, elles peuvent être bloquées par l'absence du visa de leur mari même pour ouvrir une entreprise ou entreprendre un voyage d'affaires. Les jeunes ne peuvent pas faire valoir leurs biens familiaux pour obtenir un financement. En l'état, le gouvernement a lancé plusieurs initiatives de fonds de garantie qui n'ont pas montré leurs preuves dans les pays où ce mécanisme a déjà été utilisé. Déjà, parce que les montants alloués sont incroyablement dérisoires par rapport aux besoins en investissement.



SOLUTION ADÉQUATE

Introduire un code de la famille qui consacre la définition du statut de la femme et de l'enfant. La famille est le noyau de la société. Il peut être difficile d'avoir une société stable lorsque les familles sont divisées par la loi. Par exemple, il y avait la notion de foyer fiscal qui empêchait de surtaxer les membres actifs d'une même famille. Le régime actuel a annulé ce principe en 2002 pour consacrer l'individualisme. Pire, le regroupement familial a été dévoyé. Ainsi, le père peut travailler à 1000 km de la mère, ce qui compromet l'éducation des enfants. Il faut renouer avec les valeurs de la famille au sein de notre société



1765

1^{ère} révolution

LA PRODUCTION MÉCANIQUE

Portée par la machine à vapeur



1870

2^{ème} révolution

LA PRODUCTION DE MASSE

poussée par l'énergie électrique et pétrolière



1969

3^{ème} révolution

LA PRODUCTION AUTOMATISÉE

soutenue par l'électronique et l'informatique



Aujourd'hui

4^{ème} révolution

INDUSTRIE 4.0

Internet des objets, intelligence artificielle, cloud et Big data

CODE DU TRAVAIL

OBJECTIF SECTORIEL

Introduire un nouveau code du travail consacrant le travail décent et l'accompagnement du travailleur face aux mutations du monde du travail.

PROBLÈME PUBLIC À RÉSOUDRE

Le Code du travail camerounais, datant de 1992, est aujourd'hui obsolète. Conçu pour l'ère de la production manuelle, il ne prend pas en compte la transition vers la production automatisée, le numérique et l'intelligence artificielle.

De nombreux métiers traditionnels (caissiers, guichetiers, secrétaires, etc.) disparaissent tandis que de nouveaux apparaissent, phénomène qualifié de « labour-market churn ». Une refonte du Code s'impose pour accompagner cette reconfiguration du monde du travail. Selon une enquête du WEF (2023), le taux moyen de renouvellement structurel attendu sur 2023-2027 est de 23 %.

SOLUTION ADÉQUATE

Il faut introduire un nouveau code du travail consacrant le travail décent et l'accompagnement du travailleur lui permettant de s'adapter face aux mutations du monde du travail.

Ce nouveau code devra intégrer les métiers du numérique, du big data, de la blockchain, la robotique, le commerce électronique, la FinTech, le développement durable, etc. Il

devra traiter de la question de la requalification et de reconversion.

Il devra intégrer les Formes d'Emplois Atypiques (FEA) notamment les contrats à temps partiel, le travail indépendant, le travail intérimaire, etc. Par exemple, structurer le métier et les entreprises de motos-taxi, pour leur donner un statut et leur permettre de fonctionner dans le formel avec protection de leurs droits sociaux, et permettre aux actifs dans ce secteur de pouvoir vivre dignement de leur métier.

Le travail se fait maintenant:

à temps partagé (travailleur engagé par plusieurs entreprises pour répondre à leurs besoins),

à partage de poste (rotation de plusieurs travailleurs différents au même poste pour remplir la même fonction)

à encadrement intérimaire (un expert est recruté pour une période bien définie)

de façon occasionnelle (un contrat de travail qui permet à une entreprise de faire des appels à la demande)

de façon mobile (les travailleurs ou nomades numériques n'ont pas pour lieu de travail principal l'entreprise)

réparti entre plusieurs activités (un indépendant exerce des petits boulots pour un grand nombre de clients)

de façon coopérative ou crowdworking (une plateforme en ligne met en relation l'offre et la demande), etc.

Tout cela ne peut pas se faire sans clarification des différents statuts dans une nouvelle loi.



PROTECTION DES TRAVAILLEURS

Le SDF est un Parti Travailleiste. Nous avons lancé le Mouvement Travailleiste du Cameroun/ Cameroon Labour Mouvement (CALAMO) en 2023 regroupant des Partis de gauche et les principales organisations syndicales du Cameroun pour avoir un front commun de défense des intérêts des Travailleurs.

Nous nous engageons à mettre en place un environnement réglementaire harmonieux, où la croissance économique et les droits des travailleurs cohabitent et évoluent de pair, surtout en prenant en compte les challenges, nombreux, liés au travail du futur.

Pour y parvenir, nous allons :

- Introduire une loi, en concertation avec les centrales syndicales et les employeurs, pour réguler les syndicats et la liberté syndicale.
- A travers cette loi, refonder le mouvement syndical pour que les syndicats soient véritablement représentatifs des travailleurs et de leurs droits et préoccupations.
- Introduire un financement public conséquent pour les centrales syndicales pour leur permettre de mener à bien leurs activités.
- Introduire les cotisations aux syndicats obligatoires et pénaliser la non-retenue de ces cotisations par les employeurs.
- Œuvrer pour revoir et renégocier les différentes conventions collectives qui, pour beaucoup, sont obsolètes

PLUS D'ARGENT DANS NOS POCHE

ENGAGEMENT

Notre défi sera de donner l'occasion à chaque Camerounais de voir sa situation changer.

Il s'agira pour notre gouvernement de se pencher dès son installation sur les préoccupations fondamentales des populations, notamment l'absence d'emploi décent, qui est devenu massif et une véritable gangrène pour notre société.

Son effet le plus visible et triste est l'émigration de nos jeunes et forces vives, qui vont ailleurs chercher l'espoir. La plupart se noient dans la Méditerranée ou sont vendues comme esclaves en Libye.

En attendant la relance globale de notre économie qui fait l'objet de notre programme économique, dès l'élection nous prendront un certain nombre de mesures pour relancer l'emploi, surtout l'emploi jeune ainsi que le pouvoir d'achat des Camerounais. Nous réformerons les lois sur le foncier afin de permettre à ceux qui travaillent la terre, en majorité femmes et jeunes, d'accéder à des titres de propriété qu'ils peuvent utiliser comme actifs sociaux pour accéder aux financements.

De même, nous reformerons la loi sur l'héritage de manière à protéger le patrimoine lors des transitions générationnelles. Ces deux mesures permettront de combattre les pratiques qui dans la plupart de nos traditions excluent les jeunes et les femmes de la propriété des terres.

La pauvreté au Cameroun, surtout des jeunes, est accentuée par les inégalités qui concentrent une grande partie de nos richesses entre les mains d'une élite fabriquée de toutes pièces.

Ceci est la plus grande menace pour notre vivre-ensemble, d'où l'absolue nécessité de mettre en place des systèmes politiques et économiques inclusifs.

Au lieu d'avancer ensemble, les Camerounais sont de plus en plus divisés par le pouvoir économique et politique, ce qui crée des tensions sociales inévitables, ainsi que le risque croissant d'une implosion sociétale.

Éradiquer la pauvreté n'est pas de la charité. C'est notre responsabilité et nous sommes prêts à l'assumer !

POUR RETROUVER NOTRE DIGNITÉ

PROBLÈME PUBLIC À RÉSOUDRE

Le Cameroun a choisi de maintenir un niveau des salaires extrêmement bas pour développer un système de rémunération non salarial discrétionnaire et clientéliste.

En gros, il faut entrer dans un réseau de clientèle pour bénéficier des rémunérations parallèles, ce qui n'est pas juste. Aussi, l'on a développé un système de « recherche de la rente » qui consacre des avantages informels et autres compensation ou paiements sous forme d'indemnité, de per diem, ou de remboursements qui creusent le déficit public.

Par exemple, l'État consacre plus de 524 milliards de FCFA à ce genre de dépenses dites « de fonctionnement » qui entrent dans les dépenses courantes représentant jusqu'à 12,5% du PIB. L'on peut y ajouter les frais de représentations et de services extérieurs qui creusent le déficit public.

Donnons une figure illustrative : Tous les services publics disposent d'une salle de réunion ou de conférence que l'on n'utilise pas au profit des déplacements dans les hôtels budgétaires. L'on peut mettre fin à ce cycle infernal.

SOLUTION ADÉQUATE

Augmenter significativement la rémunération de l'ensemble des travailleurs sur 5 ans en intégrant toutes les formes de rémunération dans les salaires.

Tout ce qui est rémunération non salariale vaut environ FCFA 300 milliards par an.

Si l'on ajoute les frais de représentations et de missions, alors cela peut permettre à l'immédiat d'augmenter les salaires d'au moins 50% sans creuser le déficit public.

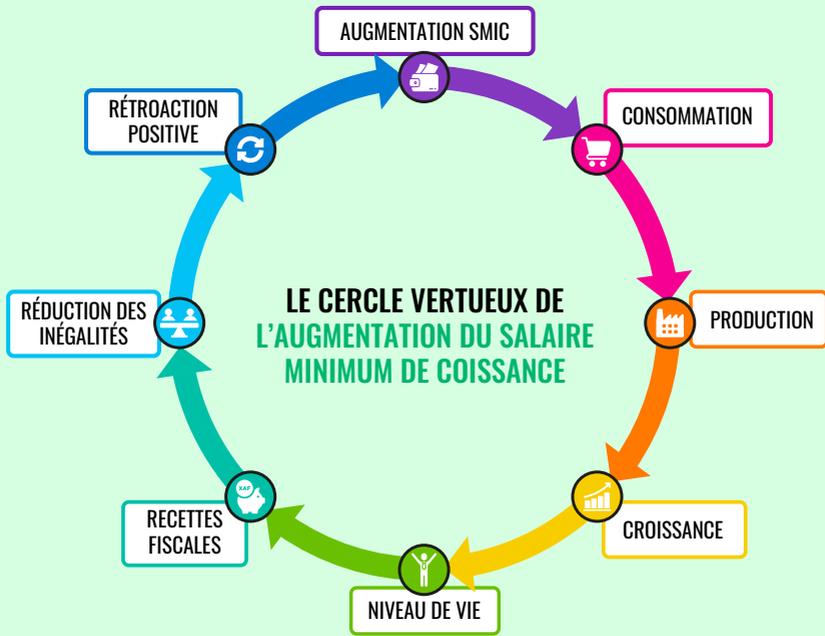
Si l'on supprime des doublons dans l'administration comme la fusion des administrations déconcentrées et décentralisées ou la suppression des administrations comme la Primature, le Conseil économique et social, etc., alors l'on pourrait augmenter les salaires de la fonction publique à hauteur de 50%. Ces augmentations s'inscrivent dans un plan progressif sur 5 ans.

C'est juste une mesure de rééquilibrage, de justice et d'équité en vue de dépasser au moins, même symboliquement, le niveau où les salaires étaient déjà en 1993, il y a 32 ans.



ENGAGEMENT

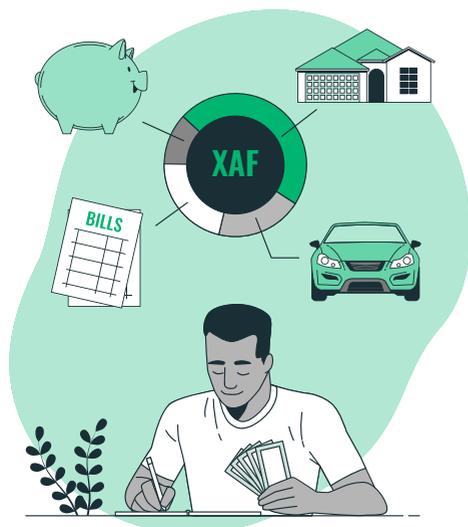
Il est impératif de stimuler la consommation en tirant les salaires les plus bas vers le haut. Il est aussi inconcevable qu'aujourd'hui encore, les salaires ne soient pas indexés sur la croissance, alors que le reste de l'économie l'est. Il est donc indispensable de mettre en place quelques mesures justes et équitables pour équilibrer les choses, notamment **augmenter les salaires des fonctionnaires sur 5 ans** en puisant dans les économies réalisées dans la lutte contre la corruption et la discipline dans la gestion du budget de fonctionnement de l'État.



NOTRE ENGAGEMENT POUR QUE LES CAMEROUNAIS RETROUVENT LA DIGNITÉ

- Créer 1 million d'emplois décents et formaliser 2 millions d'emplois existants durant le mandat.
- Augmenter les salaires des fonctionnaires de 50% en 3 ans
- Introduire un Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (SMIC) qui est ajusté sur la croissance réelle de l'économie chaque année pour défaire les effets néfastes de l'inflation sur les salaires les plus bas.
- Passer de la paie forfaitaire mensuelle à la paie horaire et fixer l'emploi à plein temps à 40 heures par semaine et 160 heures par mois.
- Significativement augmenter le SMIC à FCFA 1'000 par heure de travail et donc à 160'000 FCFA par mois sur les cinq premières années du mandat.

L'AUGMENTATION DU SALAIRE MINIMUM DE CROISSANCE



Nous devons absolument remonter les salaires les plus bas vers le haut pour augmenter l'espoir d'atteindre l'émergence de notre vivant. Remonter les salaires les plus bas en étape permet de créer un cercle vertueux qui tire toute l'économie vers le haut. Ce n'est pas un coût. C'est un investissement pour la croissance économique. Remonter les salaires les plus bas de façon concertée et graduellement crée un cercle vertueux qui profite à tous.

Dans le contexte du salaire minimum que nous proposons, ce « cercle vertueux » désigne un cycle auto-renforçant où notre politique d'augmentation du salaire minimum, produit des résultats positifs qui renforcent la politique initiale et créent une amélioration durable. Voici comment notre politique pour un salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) en augmentation va créer un cercle vertueux :

Augmentation du pouvoir d'achat et de la consommation

Un salaire minimum plus élevé signifie que les travailleurs disposent d'un revenu disponible plus important, ce qui entraîne une augmentation des dépenses en biens et services.

Dynamique de la demande et de production

L'augmentation des dépenses stimule la demande, ce qui va inciter les entreprises à embaucher davantage de travailleurs, à investir dans leur expansion et à produire plus. Il est à relever que les employés bien payés produisent aussi davantage.

Croissance économique

Une demande et des investissements plus élevés vont entraîner une croissance économique globale, créant ainsi davantage d'emplois et d'opportunités.

Investissements

La croissance économique est un puissant indicateur pour les opportunités d'investissement et le maintien d'un cercle vertueux. Ce qui appelle à la mobilisation d'un investissement budgétaire plus important.

Amélioration du niveau de vie

L'augmentation des revenus et de l'économie s'accompagne d'une amélioration du niveau de vie, ce qui se traduit par une amélioration de la santé, de l'éducation et du bien-être général.

Augmentation des recettes fiscales

Avec une économie plus forte et un plus grand nombre de personnes formellement actives, les recettes fiscales augmentent, permettant d'investir dans les services publics et les infrastructures.

Réduction des inégalités

Un salaire minimum plus élevé va significativement contribuer à réduire les inégalités de revenus et de niveau de vie, favorisant ainsi une société plus équitable.

Boucle de rétroaction positive

Ces résultats positifs renforcent à leur tour la politique publique initiale d'un SMIC en augmentation, en créant une économie plus stable et plus prospère, créant ainsi un cercle vertueux.

Il est important de noter que pour garantir un cercle vertueux durable, il est essentiel de se concentrer sur l'augmentation de la productivité du travail parallèlement à la croissance des salaires.

Tout en assurant des politiques complémentaires, incluant des investissements dans l'éducation, les infrastructures et les filets de sécurité sociale, nécessaire pour maximiser les bénéfices d'une politique de salaire minimum.

Nous allons passer du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti au **Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance**. Le SMIC sera indexé et révalorisé, chaque année, sur l'inflation.



Le SMIC correspondra au salaire horaire minimum légal en dessous duquel le salarié ne peut pas être rémunéré. Il s'appliquera à tout salarié majeur, quelle que soit la forme de sa rémunération (au temps, au rendement, à la tâche, à la pièce ou à la commission).

Le SMIC assure aux salariés dont les salaires sont les plus faibles, la garantie de leur pouvoir d'achat et une participation au développement économique de la Nation.



Le SMIC sera revalorisé chaque année au 1er Janvier à partir de 2026, jusqu'en 2030.

Il sera indexé sur l'inflation mesurée pour les 20% des ménages ayant les revenus les plus faibles. **Tout salarié du secteur privé**, âgé d'au moins 18 ans devra percevoir un salaire au moins égal au SMIC .

Bénéficieront également de ce minimum, **les salariés du secteur public employés dans des conditions de droit privé.**

Un taux réduit du SMIC pourra être pratiqué pour les apprentis et les jeunes salariés, en fonction de leur âge et de la durée du contrat. Avant l'entrée en vigueur de la revalorisation automatique du SMIC, le salaire minimum Garanti sera relevé, sur une base de 42 heures de travail par semaine, aux montants suivants:

PLAN DE REVALORISATION DU SMIC SUR 5 ANS (2025-2030)

- Dès le 1er Janvier 2026
500 FCFA / heure ou 80 000 FCFA / mois
- Dès le 1er Janvier 2027
600 FCFA / heure ou 96 000 FCFA / mois
- Dès le 1er Janvier 2028
720 FCFA / heure ou 115 200 FCFA / mois
- Dès le 1er Janvier 2029
835 FCFA / heure ou 133 600 FCFA / mois
- Dès le 1er Janvier 2030
1 000 FCFA / Heure ou 160 000 FCFA / mois



CONSTATS AMERS

La politique d'emplois jeunes n'existe pas et les recrutements dans la Fonction Publique deviennent un outil d'achat de conscience et de manipulation politique. Les emplois sont trop précaires et il n'existe pas de politiques de sécurité sociale dans les entreprises, y compris celles qui en ont les moyens. Le taux de chômage est élevé et l'insécurité s'explique de plus en plus par l'oisiveté.

OBJECTIF SECTORIEL

Assurer l'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans le circuit de la production.

Pour y parvenir, nous allons :

- Faire de l'auto-entrepreneuriat le moteur de la croissance et de la création d'emplois. Cela passe par l'attribution des mesures incitatives pour l'investissement massif dans les secteurs productifs et créateurs d'emplois tels que l'agriculture, l'élevage, etc.

Cela passe aussi et surtout par la formation des jeunes à l'entrepreneuriat local et l'allocation des subventions aux jeunes entrepreneurs sous forme de prime à la production, à la transformation, à la recherche et à la commercialisation. Cette

forme de subvention signifie que c'est à celles et à ceux qui produisent que l'on apporte un soutien pour produire davantage. Par ailleurs, il faudra assurer la défiscalisation de l'essaimage ou le parrainage des jeunes promoteurs par les grandes entreprises.

De nos jours, rien n'incite les grandes entreprises à pousser les employés vers l'auto-entrepreneuriat pourtant, il existe d'énormes opportunités gagnant-gagnant dans la négociation des contrats de prestation qui viendront permettre aux grandes entreprises de se concentrer sur leurs corps de métier.

- Proposer un paquet fiscal à chaque entreprise ou organisation qui crée ou se propose de créer au moins 50 emplois directs pour jeunes. Cette mesure vise à accompagner les entreprises par diverses mesures incitatives pour les aider à créer des emplois.
- Lancer le Service National Universel pour permettre aux jeunes de servir le pays, de le connaître, d'apprendre des métiers et de souder la cohésion nationale.

METTRE FIN À LA DISCRIMINATION DE GENRE

Nous élaborerons avant la fin de la première année de notre mandat, un statut de la famille qui garantit la responsabilité à part égale de l'homme et de la femme dans la gestion de la famille, ainsi que la citoyenneté à part entière de la femme. Nous ferons voter une loi pour instaurer la parité totale entre l'homme et la femme en politique et lutter contre toute forme de discrimination dans les nominations et dans les rémunérations.

Pour y parvenir, nous entendons :

- Aligner l'âge du mariage à la majorité pour les deux sexes.
- Mettre fin aux discriminations faites aux femmes et aux filles.
- Éliminer les mariages forcés et les mutilations génitales.
- Assurer la pleine participation des femmes dans le leadership et les positions de décision.
- Mettre fin à toutes formes de violence et d'exploitation des femmes.
- Durcir les lois contre la violence domestique et le harcèlement sexuel



- Donner la pleine valeur aux tâches domestiques non rémunérées et promouvoir le partage des responsabilités domestiques.
- Promouvoir le plein accès au droit à la santé reproductive.
- Assurer un droit égal aux ressources économiques, à la propriété et aux services financiers.
- Introduire les quotas de genre pour les positions politiques et les conseils d'administrations, les directoires des entreprises d'état, l'entrée dans les grandes écoles, l'accès au crédit, le droit foncier, etc....
- Mettre en place des politiques d'égalité des chances.
- Promouvoir les capacités de la femme à l'utilisation de l'outil technologique.
- Adopter une parité stricte homme / femme pour tous les postes électifs et nominatifs, autant que possible.
- Introduire des peines plus sévères pour des crimes commis par des hommes contre des femmes, des adolescents et des enfants.
- Introduire des dispositions spéciales dans la loi pour protéger les femmes mariées ainsi que les enfants dans leurs familles.
- Introduire le congé parental valable pour les deux parents, au choix.
- Légaliser l'Intervention Volontaire de Grossesse jusqu'au cinquième mois.

Pour nous assurer des progrès de notre gouvernement par rapport à la discrimination

- Nous allons créer un **Observatoire National de la Justice Sociale et de l'Égalité des Chances** qui va aviser le gouvernement, de façon périodique, sur l'évolution de la justice sociale au Cameroun.
- Nous allons aussi créer un **Observatoire National du Tribalisme, du sexisme, du racisme et de la Discrimination** qui va aviser le gouvernement, de façon périodique, sur l'évolution de ces maux dans le pays.

SAUVONS LE CAMEROUN
ENSEMBLE !

OSiH
2025

ECONOMIE & FINANCES

**DE MEILLEURES CONDITIONS
DE VIE POUR TOUS**

SAUVER LES CAMEROUNAIS DU CHÔMAGE, DE L'OBSCURITÉ ET DE L'ARIDITÉ

En 2050, l’Afrique et l’Asie représenteront 85% de la population mondiale. Il faut penser l’avenir économique du Cameroun dans ce nouveau monde-là. Avant tout, nous devons impérativement développer le **“brand Cameroun”** (la marque Cameroun) pour valoriser l’image du pays pour qu’il soit perçu positivement au niveau national et international.

C’est un levier puissant pour attirer des touristes, des investisseurs, des talents, et du respect diplomatique. Il s’agit de restaurer la confiance sans laquelle nous ne pouvons pas prétendre à la croissance économique. Ce branding doit aussi être articulé sur les produits et services locaux, pour mettre en place un véritable branding territorial, et pas uniquement les produits et services nationaux.

BRAND CAMEROON

Pour développer efficacement le Brand Cameroun, essentielle à la relance économique de notre pays, nous allons:

- Définir une identité Claire en créant un slogan fédérateur (ex. : “Cameroun, Afrique en miniature - riche de cultures, d’innovation et de résilience.”) et mettre en avant les forces distinctives : diversité culturelle, paix relative, stabilité géographique, richesses naturelles, jeunesse dynamique.
- Moderniser l’image du pays en adoptant une communication cohérente et professionnelle à travers les ambassades, les réseaux sociaux officiels, les salons internationaux et lancer des campagnes modernes.
- Valoriser la culture et la créativité en promouvant la musique, la mode, la gastronomie, le cinéma, l’art contemporain (à l’image du Nigéria ou du Sénégal), développer le tourisme de qualité en améliorant l’accès aux sites, en créant des circuits touristiques bien organisés, avec infrastructures, guides formés, hôtels partenaires et en promouvant le tourisme d’affaires et d’événements.
- Valoriser les talents et l’innovation en mettant en avant les startups, chercheurs, artistes, sportifs, jeunes leaders camerounais dans des campagnes de fierté nationale et en soutenant des initiatives comme “Cameroun qui innove”, “Tech Made in Cameroon”, “Jeunes Héros Camerounais”.
- Mobiliser la diaspora en l’encourageant à devenir ambassadrice de la marque Cameroun et créer un label comme “Investir au Pays” pour attirer les Camerounais de l’extérieur dans l’économie locale.
- Améliorer la gouvernance et la réputation parce qu’un bon branding passe aussi par la transparence, la justice, la sécurité, et la stabilité politique. Sans confiance dans les institutions, aucune campagne d’image ne peut vraiment fonctionner.

POUR 1 MILLION D'EMPLOIS CRÉÉS ET 2 MILLIONS FORMALISÉS EN 5 ANS

Pour nous permettre de créer 1 million d'emplois en 5 ans et rendre compétitive notre économie, nous devons immédiatement mettre en place une stratégie de relance économique et de croissance basée sur la modernisation de notre agriculture, l'industrialisation et l'ancrage dans l'économie digitale et les industries du futur tout en transformant nos avantages comparatifs en avantages compétitifs.

PROBLÈMES QUI SE POSENT

En 2024, le tissu économique du Cameroun est extraverti (tourné vers l'extérieur) et marqué par la sous-production chronique (qui dure depuis au moins trente (30) ans).

Par conséquent, le pays subit les fluctuations de prix sur le marché international. Le problème économique est qu'au lieu de subventionner plutôt la production au Cameroun en vue de créer localement la richesse, le gouvernement choisit de subventionner les importations massives pour garantir la stabilité des prix à court terme.

Par conséquent, le peu de ressources disponibles est utilisé pour subventionner la création de richesses ailleurs, dans les pays fournisseurs et les pays riches. Dans les faits, le gouvernement du Renouveau dépense l'équivalent de la moitié de son budget pour importer l'essentiel des biens et services consommés au pays. Ainsi, l'industrie locale est détruite par une concurrence déloyale des produits étrangers subventionnés ou protégés par des accords injustes et inégalitaires.

Au final, le paradoxe est que le Cameroun est une économie agricole où les populations meurent de faim ou encore, où les agriculteurs consomment les produits importés. En ce qui concerne la



sous-production, il n'existe presque plus de secteur excédentaire au Cameroun.

En 2023, le déficit de la balance commerciale avait excédé les FCFA 2004 milliards contre FCFA 1'428 milliards en 2022, soit une hausse de près de 40,3% (FCFA 576 milliards) en un an seulement (INS).

Cela signifie que les exportations du pays ont baissé de près de FCFA 495 milliards pendant que les dépenses d'importation augmentaient de près de FCFA 81 milliards. Si l'on enlève le pétrole et le gaz naturel qui représentent près de 52% des exportations, alors le solde commercial deviendra plus que négatif, passant à FCFA 3'131 milliards (INS) et le déficit s'aggrave davantage pour se chiffrer à FCFA 3'513 milliards. Le moins que l'on puisse dire est que cette situation économique est préoccupante.

La relance économique inclura la création d'une Agence Nationale de Protection des Consommateurs capable de traiter rapidement les plaintes via une plateforme digitale et des antennes locales. Elle pourra infliger directement amendes et corrections (remboursements, retraits, affichage des sanctions) et contrôler prix, qualité et pratiques commerciales. Complémentaire aux tribunaux pour les litiges complexes, elle garantira une justice rapide et dissuasive contre les abus quotidiens.



QUELQUES CONSTATS AMERS

Le Cameroun a fermé ses sociétés nationales de production pour se mettre à l'importation. Sur les 188 entreprises publiques qu'il y avait à l'arrivée du gouvernement du Renouveau en 1982, il n'existe plus que 35 en 2022 (voir annexe de la loi des finances). En 40 ans, la capacité de production locale du pays avait régressé de plus de 82%. La totalité de la quantité de blé (100%) consommée au pays est importée alors que le pays avait la (Sodeblé), sa propre société de production de blé aujourd'hui fermée.

En 2023, le pays avait importé officiellement près de 900'000 tonnes de blé pour près de FCFA 178 milliards (INS).

97% de riz consommé au pays est importé alors que le pays disposait de ses sociétés de production de riz comme la Soderim actuellement fermée.

En 2023, le pays avait importé plus de 620'000 tonnes de riz pour une valeur de plus de FCFA 200 milliards (INS). Aussi, le pays avait importé plus de 1,5 millions de tonnes de céréales pour une valeur de plus de FCFA 387 milliards (INS) dans un pays où il faut seulement investir dans la rétention de l'eau dans la partie septentrionale du pays pour assurer la production locale presque suffisante.

QUELQUES SCANDALES A RELEVER

Le carburant que les camerounais consomment est importé pourtant, le Cameroun est aussi un pays producteur de pétrole.

Le riz que les paysans mangent à Yagoua est importé pourtant, Yagoua est un bassin de production du riz.

Les meubles que l'on livre dans la commande publique sont importés alors que le Cameroun est un grand producteur de bois.

La constance est que le Cameroun vend sous forme brute ses produits de bonne qualité en vue d'obtenir des devises qui ne produisent que des produits manufacturés de moindre qualité.

En juin 2024, le pays était au bord du surendettement, cumulant plus de FCFA 13'070 milliards (CAA) qui servent essentiellement à la consommation. Il n'y a pas d'autres solutions que de booster le secteur industriel pour assurer la transformation locale.

OBJECTIF SECTORIEL

Créer localement la richesse et booster la croissance en produisant et en transformant sur place pour lutter contre l'extraversion de l'économie et la dépendance de l'extérieur devenue totale.

PISTE DE SOLUTION

Les résultats de recherche disponibles ne sont pas exploités : dans l'agriculture, le taux d'utilisation des semences améliorées est de seulement 3% et celui de mécanisation de 2%. Il est temps de vulgariser la recherche et de la mettre au service des producteurs. Dans cette logique, nous développerons un système national de réserve alimentaire de souveraineté, capable de sécuriser nos approvisionnements et de protéger la population contre les crises.

QUELQUES CONSTATS AMERS

Le Cameroun a fermé ses sociétés nationales de production pour se mettre à l'importation. Sur les 188 entreprises publiques qu'il y avait à l'arrivée du gouvernement du Renouveau en 1982, il n'existe plus que 35 en 2022 (voir annexe de la loi des finances). En 40 ans, la capacité de production locale du pays avait régressé de plus de 82%. La totalité de la quantité de blé (100%) consommée au pays est importée alors que le pays avait la (Sodeblé), sa propre société de production de blé aujourd'hui fermée. En 2023, le pays avait importé officiellement près de **900'000 tonnes de blé** pour près de FCFA 178 milliards (INS).

97% de riz consommé au pays est importé alors que le pays disposait de ses sociétés de production de riz comme la Soderim actuellement fermée. En 2023, Le pays avait importé plus de **620'000 tonnes de riz** pour une valeur de plus de FCFA 200 milliards (INS).

Aussi, le pays avait importé plus de **1,5 millions de tonnes de céréales** pour une valeur de plus de **FCFA 387 milliards** (INS) dans un pays où il faut seulement

investir dans la rétention de l'eau dans la partie septentrionale du pays pour assurer la production locale presque suffisante.

Critique de l'option gouvernementale

Que ce soit dans le DSCE ou la SND 30, l'option économique choisie par le gouvernement camerounais actuel est ce que l'on appelle la croissance équilibrée c'est-à-dire que le gouvernement essaie d'investir dans tous les secteurs à la fois. Or, le pays ne dispose ni de ressources de coordination ni des moyens d'investissement.

Le gouvernement émiette ainsi le peu de ressources dont dispose le pays dans de micro-projets où l'on n'atteint pas le seuil de rentabilité, ce qui plonge le pays dans un cercle infernal de surendettement. Comme le dit l'adage populaire, on ne poursuit pas plusieurs lièvres à la fois.

L'option que nous proposons est :

La croissance déséquilibrée

C'est-à-dire que l'on concentre le peu de moyens dont on dispose dans un secteur qui sert de locomotive pour tirer les autres secteurs. Par exemple, le secteur qui sert de locomotive en Côte d'Ivoire est la culture du cacao qui fait la vitrine du pays en tant que première puissance du monde.





PRODUIRE PLUS POUR CONSOMMER PLUS

ENGAGEMENT

Notre défi sera de faire passer notre pays vers un nouveau modèle de croissance plus inclusif et plus efficace. Il s'agira de faire entrer le Cameroun pleinement dans le 21ème siècle en rattrapant notre énorme retard, en valorisant notre esprit inventif et compétitif, en libérant et en utilisant au mieux nos ressources, en incitant nos entrepreneurs à passer de l'informel au formel et en mettant en place une politique centrée sur une croissance tirée vers le haut par le secteur privé.

Nous instituerons une alliance formalisée entre l'État et le secteur privé à travers un cadre de concertation permanent que présidera le Président de la République personnellement et qui aura pour but d'assurer une revue consensuelle permanente de la situation économique du pays et de proposer des décisions pertinentes pour accélérer son développement.

Nous améliorerons l'environnement des affaires en luttant contre la corruption, les tracasseries administratives et en simplifiant les procédures administratives, en particulier en matière d'accueil des investisseurs, de création et d'agrément des entreprises ainsi que de traitement des affaires fiscales.

Nous entreprendrons une série de réformes structurelles pour libérer le potentiel entrepreneurial des Camerounais.

Nous restituerons l'équité dans la consommation du carburant, en subventionnant uniquement les véhicules agricoles, les véhicules de transport (moto-taxi, taxi, bus, camions, etc...).

Le but est de leur offrir le carburant à un prix subventionné autour de FCFA 500 par litre.

Nous entendons créer une Agence de Régulation des Importations pour gérer les conjonctures de l'offre et de la demande nationale et autoriser uniquement les importations nécessaires pour combler les besoins du marché national et protéger le contenu et l'emploi local.

Nous allons valoriser la compétitivité en incitant nos entrepreneurs à passer de l'informel au formel.

PROBLÈME PUBLIC À RÉSOUDRE

En 2023, les dépenses d'importation du pays culminaient à FCFA 4'993 milliards, soit environ 2/3 de la valeur du budget national, et le déficit de la balance commerciale, en hausse de 40,4%, avait atteint FCFA 2004 milliards.

La raison est que le pays exporte de moins en moins à cause de la destruction de son tissu économique local par la concurrence déloyale des pays fournisseurs. En effet les produits locaux non subventionnés ne sont pas compétitifs face aux produits étrangers subventionnés pour la plupart et fabriqués à grande échelle. Cette situation est devenue intenable pour l'économie nationale.



SOLUTION ADEQUATE

Le Cameroun est obligé d'adopter des mesures de réciprocité en procédant aussi à la protection de son marché, même par des barrières non tarifaires comme les autres pays étrangers.

Il faudrait pleinement appliquer la politique de l'import substitution - qui suppose que l'on n'importe que ce que le pays ne peut pas produire - et procéder à l'introduction de la loi sur le contenu local pour promouvoir le Made in Cameroon, même dans la commande publique.

Nous auditerons systématiquement les accords commerciaux en vigueur (APE, CEMAC, ZLECAF, etc.) pour y introduire des

clauses de sauvegarde protégeant les filières locales sensibles (riz, blé, textile, etc.). Les futurs accords devront obligatoirement inclure :

- Des quotas d'importation ajustables en cas de crise locale
- Une préférence camerounaise dans les marchés publics
- Des mécanismes de compensation pour les producteurs locaux en cas de concurrence déloyale.

PROBLÈME PUBLIC À RÉSOUDRE

La Diaspora camerounaise est constituée d'environ 6 millions de personnes et il n'existe pas de politique cohérente pour canaliser leurs investissements au pays.

Cette Diaspora de plus en plus qualifiée transfère en moyenne FCFA 265 milliards par an, mais de façon informelle.

Ce transfert est utilisé pour la consommation directe des ménages et pour des investissements très souvent non-productifs. Il est urgent d'inverser la tendance. Nous restons convaincus que le montant des transferts pourrait être multiplié au moins par dix si leur cadre de était formalisé et canalisé vers des investissements productifs, donc plus rentables pour leurs expéditeurs.

SOLUTION ADÉQUATE

Renforcer l'engagement de la Diaspora en créant un guichet spécial pour son accompagnement dans ses investissements (y compris immobiliers) ainsi que l'accompagnement de ceux qui désireraient retourner au pays en leur mettant sur pied un régime fiscal spécial qui facilite leurs investissements et leur évite la double imposition.

En l'état, aucune disposition n'est prise pour absorber le potentiel d'investissement que représente la diaspora. La politique migratoire doit favoriser le retour au pays et leur implication dans le tissu économique camerounais.



Pour véritablement relancer notre économie, il faudra aussi :

- Mettre en place une loi d'orientation pour protéger le contenu local Camerounais et l'imposer dès la première année dans la commande publique.
- Créer une **Autorité Nationale de Promotion du Contenu Local** pour le valoriser, le promouvoir et le renforcer dans les contrats et la consommation. La loi sur le contenu local devra aussi s'étendre vers celui de la CEMAC et ensuite Africain quand le contenu local Camerounais ne pourra seul satisfaire la demande.
- Mettre en place un programme national de patriotisme économique.
- Ouvrir nos ports 24h/24.
- Promouvoir activement le développement du projet Transaqua pour approvisionner le bassin du lac Tchad en eau.
- Promouvoir les Partenariats Public-Privé et les BOT pour la construction des infrastructures.
- Imposer autant que faire se peut la transformation locale obligatoire de la plupart de nos ressources.
- Renforcer les établissements de microfinance pour qu'ils puissent aussi assurer les services sociaux de l'Etat.

- Mettre en œuvre une fiscalité de développement qui encourage la production.
- Renforcer les dispositifs réglementaire autour des coopératives pour les rendre encore plus attrayante et performantes.
- Créer une **Agence Nationale de Vulgarisation et de Conseil Agricole** dans le but d'une part de changer la mentalité des consommateurs locaux pour qu'ils aiment le made in Cameroon et d'autre part de rendre disponible l'ensemble des résultats de recherche et de l'innovation dont regorge le pays. Le postulat est que si l'on applique simplement les résultats de recherche existants, alors le pays s'en porterait mieux.
- Réorganiser le territoire national en cinq pôles de production correspondant aux cinq zones agro-écologiques du pays à savoir :
 - **Pôle forestier (correspondant à la zone forestière monomodale)**
 - **Pôle côtier (correspondant à la zone forestière bimodale)**
 - **Pôle des hautes altitudes**
 - **Pôle sahélien (correspondant à la zone soudano-sahélienne)**
 - **Pôle des hautes savanes**



- Créer des plans de développement de chaque Pôle de production assorti de trois composantes :
 - **les BSEF** (Brigades de Structuration des Exploitations Familiales),
 - **les BP** (Bassins de Production)
 - **les PAS** (Projets Agro-industriels Structurants).

Il s'agit en effet des plans triennaux avec pour objectif d'augmenter les revenus par tête en 3 ans.

Pour les BSEF, il s'agit de la structuration des paysans et de leur accompagnement dans leur mutation des Exploitations familiales en Entreprises familiales en vue de les familiariser avec la notion de bénéfice et de respect des normes de qualité. Cet exercice s'appelle mise à l'échelle ou upgrading (en anglais).

Ces exploitations familiales pourraient être utilisées comme des pépinières d'entreprises pour la formation professionnelle. Une fois que les producteurs locaux (paysans) sont bien structurés, l'on procède à leur organisation en Clusters qui sont des agrégations des petits producteurs pour livrer l'industrie. Cela veut dire qu'il n'y aura aucun projet de colonisation du monde rural par des entreprises capitalistes. En d'autres termes, l'Etat n'expropriera pas des dizaines de villages pour installer un seul individu ou une seule entreprise. Chaque famille conservera ses terres et leurs exploitations seront agrégées pour fournir les besoins industriels. Ce modèle d'économie solidaire est une alternative crédible au capitalisme ambiant.



Ce modèle d'économie solidaire est une alternative crédible au capitalisme ambiant.

- Organiser l'ensemble du tissu productif en **corps de métier structurés sous forme des ordres nationaux** qui s'autorégulent.

Cela permet de créer un statut formel aux différents métiers d'entrepreneurs (statut des agriculteurs, statut des commerçants, statut des transporteurs, statut des journalistes, statuts des artistes, etc.) pour intéresser les jeunes et leur permettre de sortir de l'informel.

De nos jours, les jeunes veulent la sécurisation de l'emploi et se ruent vers la fonction publique dans un contexte où près de 90% du secteur privé fonctionne dans l'informel.

Il faut lutter contre l'informel et la précarité à travers la création des corps de métier.

- Structurer les corporations agropastorales **non plus par filière comme c'est actuellement le cas mais, par interprofession.**

Ceci dans le but de respecter la logique des chaînes de valeur où les travailleurs s'associent par liens commerciaux (fournisseurs de matière première et autres intrants, producteurs, transporteurs, prestataires de services divers, acteurs de la transformation, distributeurs, consommateurs ou utilisateurs finaux).

En regroupant les travailleurs par chaîne de valeur, l'on crée des liens soudés entre des gens qui ne se voient pas comme étant des concurrents mais, complémentaires et interdépendants étant des membres d'une même communauté d'intérêts.

C'est une logique politique axée sur le marché (market-oriented) qui tranche avec celle centrée sur le produit en vigueur jusqu'à nos jours (cela veut dire que l'on produisait avant de chercher le marché. Or, il faut faire l'inverse pour garantir la croissance à savoir, avoir le marché avant de produire).

Elaborer un **Plan Directeur National (PDN)** en vue d'orienter les investissements futurs et de stopper la fragilisation du droit de propriété.

En l'état, l'on peut construire une route aujourd'hui et la détruire demain pour faire passer un tuyau d'eau parce que le système est non seulement cloisonné mais, incohérent. Il faudrait harmoniser les actions de développement du pays.

Pour y parvenir, on pourrait rassembler toutes les activités de production, de transformation, de transport et de distribution au sein d'un seul ministère en charge de l'économie en vue d'une meilleure coordination. En 2024, 13 ministères s'occupent de l'agriculture de façon cloisonnée. Non seulement cela consacre l'émiettement du peu de fonds à investir par l'Etat mais aussi c'est la logique du partage du gâteau qui prévaut au grand dam de la production sur le terrain.



- Regrouper l'ensemble des projets/programmes existants (environ 100) au sein d'une **Agence de Soutien à l'Entrepreneuriat Rural (ASER)** qui attribuera des subventions sous forme de prime à la production.

Ce faisant, on subventionne des organisations fictives qui n'existent pas sur le terrain.

Par exemple, plus de FCFA 600 milliards ont été dépensés dans la production du riz sans que l'on ne soit capable de montrer une seule exploitation soutenable.

Il faut faire l'inverse. Il faut s'appuyer sur les BSEF (Brigades de Structuration des Exploitations Familiales), les BP (Bassins de Production) et les PAS (Projets Agro-industriels Structurants) pour ne financer que les exploitants en activité sous forme de prime à la production.

Cela veut dire que l'exploitant qui a produit un hectare est encouragé pour en produire deux. C'est ainsi que l'on pourrait doubler ou tripler à coup sûr la productivité du pays.

RÉFORMER POUR DYNAMISER L'ÉCONOMIE

- Aborder la question du franc CFA dans le sens de la souveraineté monétaire et de la binarisation. Cela veut dire qu'il faut garantir la souveraineté monétaire et laisser se développer des monnaies binaires au niveau local selon les besoins et possibilités des communes. En cas de résistance du CFA au niveau national, l'on pourrait réduire l'impact en introduisant une deuxième monnaie alternative comme en Angola afin d'éviter une sortie brusque susceptible de déstabiliser l'économie nationale.
- Créer un Fonds National Souverain financé par un pourcentage des recettes pétrolières et minières pour financer l'industrialisation stratégique du Cameroun.
- Reformuler la Société Nationale d'Investissement (SNI) pour en faire une holding en charge du portefeuille de l'Etat. Ainsi, elle va gérer l'actionariat de l'Etat dans les sociétés existantes, servir de tutelle technique pour ces sociétés en lieu et place des ministères et devenir une véritable banque d'investissement dans des projets industriels futurs. La SNI supervisera directement les entreprises publiques, avec des conseils d'administration sectoriels et non politisés. Les DG rendront compte annuellement de leur performance devant le Parlement en juin.
- Changer l'approche fiscale Camerounaise d'aujourd'hui qui taxe les consommateurs au lieu de taxer les producteurs en vue de lutter contre l'iniquité qui veut que tout le monde paye le même montant.
- Développer le commerce frontalier formel avec le Nigéria à travers la négociation d'un accord commercial.
- Restaurer le foyer fiscal dans le but d'éviter la double taxation des conjoints concourant aux dépenses de la famille. Il est appliqué pour le calcul de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur la fortune immobilière. L'Etat imposera non pas les individus isolément mais les ménages qu'ils composent.
- Instaurer des paquets fiscaux pour attirer des capitaux privés et éviter la taxation des activités non rentables. Le paquet fiscal est fait en faveur d'une fiscalité plus simplifiée et équitable. C'est une mesure incitative pour les nouveaux investisseurs et une mesure d'équité pour les anciens contribuables dans la mesure où ils consolident la lutte contre les abus fiscaux, aide les administrations fiscales à suivre le rythme d'une économie en constante évolution, et allège les charges administratives pour les citoyens et les entreprises.
- Modifier le système de normalisation pour favoriser le développement des normes spécifiques à chaque marché local et la labélisation des produits locaux. Cette mesure permettra de développer, valoriser et exporter les labels « Made in Cameroon » et les « Produits du terroir ». La labélisation favorisera le développement de l'art culinaire du Cameroun que l'on pourrait exporter à travers le monde.





VALORISER LA RURALITÉ ET LA REMETTRE AU CENTRE DE NOTRE CROISSANCE



Promouvoir l'industrie par la transformation de nos produits locaux agricoles, forestiers et miniers grâce à :

- L'élaboration d'une politique industrielle dynamique et volontariste.
- L'identification des secteurs de performance.
- La mise en place des incitations financières, administratives et fiscales.
- La création d'une banque d'investissement.
- La mise à niveau des industries existantes, afin de leur permettre de faire face aux mutations qui bouleversent actuellement les échanges internationaux.
- La mise en place d'une industrie de production d'engrais biologique et chimique.

CONSTATS AMERS

Le monde rural est marginalisé alors que 70% des Camerounais dépendent de l'arrière-pays en termes d'aliments et de ressources pour la survie dans les villes. Cela veut dire qu'en organisant et en soutenant le milieu rural, on travaille également pour l'amélioration de la qualité de vie dans les milieux urbains.

OBJECTIF SECTORIEL

Faire des paysans des entrepreneurs ruraux et susciter l'exode urbain en rendant plus attrayant l'investissement en milieu rural.

ENGAGEMENT

Un de nos défis majeurs sera de doter le Cameroun d'une infrastructure et d'un environnement des affaires capable de soutenir une croissance inclusive pour tous, tout en garantissant un cadre de vie décent pour chaque Camerounais. Nous augmenterons significativement les ressources accordées au secteur de l'agriculture pour atteindre 10% du budget national conformément à nos engagements contenus dans l'accord de Maputo de 2003.



Nous moderniserons l'agriculture dont le améliorées de 3%, en vue d'augmenter les rendements, rendre le travail des agriculteurs moins pénible qu'aujourd'hui et augmenter leurs revenus par :

- La mise en place d'une Loi d'Orientation Agricole.
- La mise en place d'une réforme foncière et la simplification des procédures d'attribution du titre foncier afin de permettre à ceux qui travaillent la terre, y compris les femmes, d'accéder à des titres de propriété pouvant leur servir d'actifs sociaux pour rechercher des financements auprès des banques.
- La mise en place d'un fichier national des agriculteurs et éleveurs ainsi qu'un observatoire de l'agriculture.
- Le développement d'une banque nationale des semences pour assurer la pérennité de nos espèces comestibles
- La transformation du milieu rural en un espace attrayant où il fait bon vivre.
- La sédentarisation des jeunes en milieu rural par des services sociaux de base (Santé, Poste, Eau, Electricité, etc.).
- La création de 5'000 Agribusiness Jeunes par an sur l'ensemble du territoire dès la 3ème année.
- La réforme de l'éducation pour y intégrer l'élevage et l'agriculture dans toutes les écoles, y compris en milieu urbain, avec un programme national fermes d'écoles.
- L'instauration d'un projet agricole scolaire obligatoire pour tous les établissements primaires et secondaires.
- Le développement des Centres de formation Agricoles et des lycées Agro-Sylvo-Pastoraux dans chaque département du Cameroun.
- Le développement d'une Banque Agricole dotée d'un fonds de 10 milliards Fcfa par an sur 5 ans pour l'aide à l'insertion des jeunes agriculteurs formés.
- La création d'un véritable statut de



- l'agriculteur et de l'éleveur et le développement du revenu salarial des agriculteurs et des éleveurs.
- Le subventionnement du développement ou de la transformation des Exploitations Agricoles Familiales en exploitations agricoles structurées, innovantes, écologiques et performantes.
- La mise en place de filets sociaux pour les exploitations les moins performantes à travers la mise sur pieds de la Bourse Familiale.
- La réduction des difficultés d'accès à la terre pour les jeunes en développant les baux agricoles.
- La promotion des instruments de protection contre les risques agricoles (grippe aviaire, etc...) à travers la Banque Agricole

- Le renforcement des capacités d'offres aux jeunes agriculteurs (intrants, technologies, innovations, débouchés, etc...)
- La création des structures publiques au niveau des communes pour mutualiser l'accès aux équipements agricoles.
- L'introduction des écoles foraines paysannes sur toute l'étendue du territoire national.
- Le maintien et la protection de notre diversité génétique agricole.
- L'investissement dans l'infrastructure rurale, la recherche agricole, l'innovation, la technologie et les banques génétiques.
- La mise en place des systèmes de stabilisation des prix des produits agricoles ainsi qu'un système simple et accessible d'accès à l'information agricole.
- Le retrait progressif de notre agriculture de l'utilisation des produits chimiques nocifs, et la promotion des pratiques de l'agriculture durable et biologique.
- La construction des routes dans toutes les grandes zones agricoles, afin de favoriser l'évacuation des produits vers les centres urbains et les points de transformation et d'exportation.
- L'éducation et l'équipement des

populations côtières en matériels de pêche, pour leur permettre de tirer profit des ressources marines et les gérer de façon durable.

- La mise en place d'un cadre incitatif pour la pisciculture, la pêche industrielle en vue de réduire sensiblement les importations.
- La création d'une **Agence du Développement du Milieu Rural** pour coordonner l'ensemble des politiques publiques en direction du monde rural.

Une des actions intéressantes en vue sera d'œuvrer à la réduction des pesanteurs culturelles qui pèsent sur la femme rurale, épine dorsale de l'économie sociale et solidaire.

Cette agence s'occupera aussi de la promotion des produits locaux et de la valorisation des producteurs.

L'organisation annuelle d'un salon agro-pastoral national comme activité de promotion économique au même rang que les foires et autres salons de l'Agriculture ou d'entreprise en vue d'encourager et de célébrer les meilleurs promoteurs, enseignants, encadreurs, chercheurs, créateurs, PME/PMI, etc., en milieu rural.

Cette action vise à provoquer « l'exode urbain » et « l'immigration retour » des jeunes par la création des technopoles et des pépinières d'entreprises en milieu rural.



PLUS DE TERRES SÉCURISÉES, MOINS DE TERRES ARRACHÉES

UNE FAMILLE – UN TITRE FONCIER



PROBLÈME PUBLIC À RÉSOUDRE

D'entrée de jeu, il est important de relever que 85% de procès devant nos tribunaux sont des litiges fonciers à cause de la non formalisation de la propriété des terres.

Moins de 10 % des habitants disposent d'un titre foncier en raison du coût élevé, des procédures longues et de la corruption.

Cette situation exclut près de 90 % de la population du système financier et favorise l'accaparement des terres par des intérêts étrangers et nationaux.

Aujourd'hui au Cameroun, plus de 4 millions d'Hectares de terre ont été cédés à des étrangers et/ou des intérêts étrangers représentant 8,5 % de la superficie du pays ou presque la superficie moyenne d'une région entière. Il faut mettre fin à cet accaparement des terres et instaurer un système équitable d'utilisation des terres avec une redevance adéquate pour les populations légitimement propriétaires de ces terres.

SOLUTION ADÉQUATE

Il faudrait faciliter l'accès au titre de propriété aux familles en consacrant déjà la gratuité du timbre, l'allègement et la simplification de la procédure d'immatriculation.

Cela passe par le lancement d'une campagne « une famille, un titre foncier » qui permettra aussi la sécurisation du foncier au Cameroun. Cela passe aussi par l'application de la loi de 1977 sur le cadastre et qui demande aux préfets d'établir les plans cadastraux de leurs circonscriptions administratives.

Pour y parvenir, nous entendons :

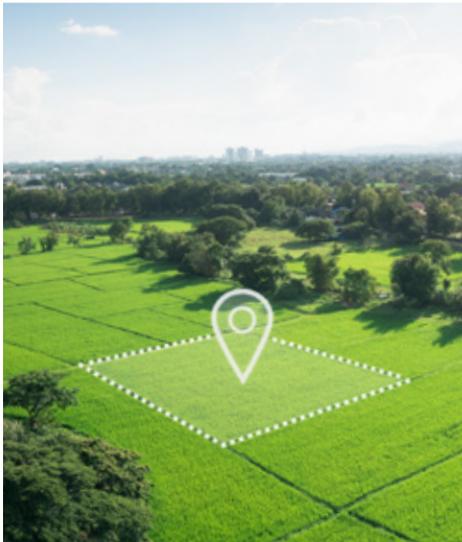
- Introduire un nouveau Code Foncier consacrant la gratuité du timbre, l'allègement, la simplification de la procédure d'immatriculation des terrains et la promotion du principe « une famille, un titre foncier ».

Ce code ira dans le sens de reconnaître la propriété foncière coutumière et de donner l'égalité d'accès à la terre pour l'homme et la femme.

- Inverser la logique actuelle qui veut que ce soit le citoyen qui paie des frais exorbitants lors de l'établissement du Titre Foncier pour aller vers celle du citoyen qui reçoit gratuitement son Titre Foncier pour justifier le paiement d'une taxe à l'Etat.

- Mettre les Notaires au centre des transactions foncières.
- Définir un aménagement du territoire qui fait clairement ressortir les zones constructibles.
- Limiter les immatriculations directes à 2000m2 en zone constructible au lieu des 19.9 hectares actuels, qui constituent une mesure de spoliation pour nos familles rurales.
- Donner uniquement des concessions pour les projets agricoles nouveaux afin de limiter l'ampleur des projets fictifs sur le terrain.

- Mettre en place un guichet unique du foncier, logé dans les Mairies.
- Introduire le contrôle technique des bornages tous les 10 ans pour réduire les fraudes au bornage.
- Rendre le dossier technique d'immatriculation valable 3 mois renouvelable une fois.
- Rendre l'obtention du permis de construire plus accessible et interdire l'utilisation des amendes de défaut de permis comme paravent pour construire.
- Libérer toutes les emprises de leur occupation illégale. Aujourd'hui l'on estime à plus de 10% les constructions au Cameroun qui sont sur diverses emprises qu'il faut libérer en vue de limiter les catastrophes et remettre de l'ordre dans nos villes et villages.
- Retirer toute référence à des plafonds de mise en valeur (aujourd'hui nous sommes à 1974) pour l'immatriculation directe des terres pour permettre aux jeunes d'avoir accès aux terres.



EXTERNALITÉS POSITIVES DE CES MESURES

Ces mesures favoriseront la sécurisation du foncier et permettront aux paysans d'avoir accès au système financier (banque et assurances).

La sécurisation de toutes les terres permettra à l'Etat d'augmenter légitimement ses recettes foncières (qui pourraient tourner autour de FCFA 1000 milliards).

L'accès au système financier permettra aux paysans et autres exploitants agricoles au niveau familial ou local de lever auprès des banques commerciales en situation de surliquidité les capitaux nécessaires à l'investissement ; mieux, ils auraient accès à l'assurance nécessaire pour couvrir leurs investissements en cas de sinistre et de pertes.



UNE FAMILLE, UNE FERME, UN AVENIR

Pour permettre à nos familles rurales actives avec des exploitations agricoles familiales, de pleinement bénéficier de la rupture avec l'actuel système inefficace, nous allons mettre sur pieds un programme spécial - une famille, une ferme, un avenir - à la place des centaines de programmes et projets actuels pour structurer et accompagner ces familles.



SOUVERAINETÉ AGRICOLE

UN NOUVEAU MODÈLE POUR NOURRIR LE CAMEROUN ET EXPORTER LA PROSPÉRITÉ

Depuis des décennies, le régime Biya a échoué à structurer l'agriculture et les systèmes de production du Cameroun. À vouloir tout faire en même temps, il n'a rien fait correctement.

Les ressources publiques sont dispersées dans des centaines de projets non coordonnés, et presque tous les secteurs de production sont déficitaires en 2025.

Le résultat ? Nous importons ce que nous pourrions facilement produire, et les agriculteurs camerounais restent pauvres, alors qu'ils nourrissent la nation. Le Social Democratic Front renversera ce modèle défaillant.

Le gouvernement du SDF réduira et concentrera les investissements publics dans ce programme sur 12 secteurs agricoles et d'élevage stratégiques, choisis pour leur impact élevé sur la sécurité alimentaire, la substitution aux importations et le potentiel d'exportation. Ces secteurs seront prioritaires dans la planification, les subventions, le financement, la logistique et la politique commerciale.

RECENTRAGE STRATÉGIQUE : 12 SECTEURS PRIORITAIRES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET L'EXCÉDENT COMMERCIAL



CULTURES STRATÉGIQUES

- **Céréales** (Maïs, riz, blé)
Réduire drastiquement les importations et devenir producteurs nets d'ici 2028.
- **Racines & Tubercules** (Manioc, patate douce, plantain)
Sécuriser l'alimentation et produire des farines de substitution pour réduire la dépendance au blé.
- **Palmier à huile**
Éliminer les importations d'huile de palme (plus de 51 milliards CFA/an) et devenir un grand exportateur d'ici 2030.



ÉLEVAGE ET PÊCHE

- **Volaille** (Poulets)
Avec accès à l'alimentation, aux vaccins et aux infrastructures de transformation, nous doublerons la production de viande de volaille d'ici 2027.
- **Bovins** (Bœufs)
Grâce à l'amélioration des pâturages, aux services vétérinaires et aux achats garantis de l'État, les revenus des éleveurs seront multipliés par quatre.
- **Porcs**
Développement de l'élevage organisé et des services vétérinaires pour la filière porcine et son potentiel d'exportation.
- **Pêche et aquaculture**
Investissement de 120 milliards CFA pour augmenter la production nationale, réduire les 148 milliards CFA d'importations, et former 100 000 jeunes à l'aquaculture dans les 10 régions.



CULTURE FRUITIÈRE À HAUTE VALEUR

Avocat (Or Vert)

En faire une culture d'exportation phare, avec un accès premium aux marchés européens et asiatiques, créant richesse rurale et identité de marque nationale.

NOS ENGAGEMENTS ET INTERVENTIONS

INTRANTS ET INFRASTRUCTURES

- Accès subventionné aux semences de qualité, engrais biologiques, outils agricoles et équipements.
- Construction d'infrastructures de post-récolte: **chambres froides, routes rurales, unités de séchage, entrepôts.**
- Extension des périmètres irrigués à Maga, Lagdo, Ndop, Santchou et dans d'autres zones agroécologiques.



FINANCEMENT ET PROTECTION CONTRE LES RISQUES

- Prêts agricoles sans intérêt pour les familles et les coopératives.
- Assurances agricoles contre les pertes de récoltes, les maladies et les chocs climatiques.
- Financements publics-privés pour soutenir les PME agro-industrielles et les unités de transformation locales.

ACCÈS À LA TERRE ET À LA PROPRIÉTÉ

- « Une Famille, Une Ferme, Un Avenir » : chaque famille camerounaise recevra un accès à la terre et aux intrants pour produire durablement.
- Accélération de la délivrance des titres fonciers et de l'enregistrement des producteurs.
- Réformes légales pour autonomiser les femmes et les jeunes dans l'accès à la terre et aux coopératives.

INTÉGRATION AU MARCHÉ NATIONAL

- Création de contrats d'achat locaux entre producteurs et écoles, hôpitaux, institutions publiques.
- Développement des marchés organisés pour les produits locaux en éliminant les intermédiaires abusifs.
- Encouragement de l'agriculture urbaine et périurbaine pour raccourcir les chaînes d'approvisionnement.



ORIENTATION COMMERCIALE ET EXPORTATRICE

- Inverser le déficit commercial (plus de 2 000 milliards CFA en 2023) en remplaçant les principales importations par la production locale.
- Développement de corridors d'exportation certifiés et de coopératives pour exporter le riz, la farine de manioc, l'huile de palme, l'avocat, la volaille et le poisson.
- Promotion d'une marque « Made in Cameroon » pour les produits alimentaires sur les marchés régionaux et internationaux.
- Modernisation des douanes, de la logistique et des infrastructures transfrontalières pour faciliter les exportations agricoles.



ENGAGEMENT

- Production de riz dans 8 régions sur 10, réduisant les importations de plus de 70 %.
- Exportations d'avocats doublées, générant jusqu'à 30 milliards CFA de revenus extérieurs.
- Aquaculture étendue à l'échelle nationale, réduisant la dépendance aux importations de poisson de 50 %.
- Revenus de l'élevage multipliés par quatre, améliorant les moyens de subsistance et la nutrition.
- Création de 2 millions d'emplois ruraux dans l'agriculture, la transformation, la logistique et le commerce.
- Stabilisation des prix alimentaires et sécurité alimentaire dans toutes les régions.

Ceci n'est pas une promesse. C'est un plan d'urgence national. Nous allons produire plus, gagner plus, et nourrir le Cameroun. Nous allons cesser d'importer la pauvreté et commencer à exporter la prospérité. C'est la révolution agricole que le Cameroun attend depuis trop longtemps. Avec le SDF et le programme "Une Famille. Une Ferme. Un Avenir", l'agriculteur devient bâtisseur de la Nation.



EXEMPLE PRATIQUE : LA CULTURE DE L'AVOCAT

La filière avocat est l'une des cultures en priorité stratégique pour la diversification économique, le développement rural et l'augmentation des exportations, en raison de la forte demande mondiale et de la performance croissante de cette culture au Cameroun.

Avec une production nationale ayant augmenté de plus de 57% depuis l'an 2000 pour atteindre près de 100 000 tonnes par an, l'avocat représente une opportunité majeure pour transformer l'économie agricole, créer des emplois et accroître les recettes en devises.

La demande mondiale d'avocats connaît une progression exceptionnelle, avec des prévisions estimant une hausse de 75% de la valeur du marché d'ici 2030, dépassant largement les produits traditionnels comme la banane et l'ananas. Le Cameroun est bien positionné pour tirer profit de cette dynamique.



IL SERA QUESTION DE:

- Investir dans des infrastructures de post-récolte : chambres froides, emballage, unités de transformation répondant aux standards d'exportation ;
- Faciliter l'accès des producteurs aux certifications internationales (GlobalGAP, HACCP, Bio) pour pénétrer les marchés premium d'Europe, d'Asie et du Moyen-Orient ;
- Encourager la création de coopératives agricoles et de zones de production spécialisées afin d'augmenter les volumes et le pouvoir de négociation des producteurs ;
- Développer une marque nationale "Avocat du Cameroun", positionnée comme produit bio de qualité supérieure pour capter des marges plus élevées ;
- Négocier des accords commerciaux bilatéraux avec des pays comme la Chine ou les Émirats Arabes Unis afin d'ouvrir de nouveaux marchés et faciliter l'accès des exportateurs ;
- Mobiliser les investissements privés et l'entrepreneuriat des jeunes tout au long de la chaîne de valeur de l'avocat pour générer des milliers d'emplois dont la plupart en zones rurales.

La stratégie du SDF sur les cultures stratégiques permettra de faire du Cameroun un acteur sur le marché mondial.

Une initiative qui sera un modèle de transformation agricole durable et d'autonomisation économique, portée par une gouvernance nouvelle, centrée sur les besoins des populations.

DE L'EAU POUR LA VIE, DE L'ENERGIE POUR LA CROISSANCE

CONSTATS AMERS

L'Etat se concentre sur l'hydroélectricité et investit environ 20 milliards par an pour produire à un bout du pays et transporter à un autre bout du pays. Il existe encore un quasi-monopole dans la production et la distribution de l'eau et de l'électricité qui restent centralisées alors que des solutions locales plus efficaces et efficientes existent.

Pire, la privatisation dans ce secteur s'est avérée être une entreprise de spoliation des biens publics et l'Etat s'attèle maintenant à faire la renationalisation.

OBJECTIF SECTORIEL

Casser le monopole et l'hypercentralisation, et réussir la production et la distribution de l'eau et de l'électricité au niveau local.

Nous nous engageons à passer à 6'000 MW de puissance installée en 7 ans pour réduire le prix de l'énergie à la consommation. Avec l'aide des technologies de demain nous tablons sur 15'000 MW de puissance.



installée d'ici à 2050. Le Cameroun étant inondé de cours d'eau, nous promouvons le développement de la micro et la mini-hydroélectricité, de l'éolienne locale et du solaire dans les communes pour démocratiser la production locale de l'énergie.

Avec un potentiel national de 23 000 MW, nous mettrons un accent particulier sur l'accélération des projets déjà identifiés de barrages hydroélectriques et en ferons une ressource durable pour renforcer l'offre d'énergie verte. Il s'agit des barrages de :

- **Makay 350 MW - en projet**
- **Grand Eweng 1800 MW - en projet**
- **Bini à Warak 75 MW - en projet**
- **Njock 200 MW - en projet**
- **Song Mbengue 1000 MW - en projet**
- **Song Dong 270 MW**
- **Menchum 72 MW**
- **Cholet 600 MW**
- **Kikot- Mbebe 500 MW**
- **Mbakaou 250 MW**
- **Minkouma 300 MW**
- **Lebanga 940 MW**
- **Noun-Wouri 690 MW**

Pour un total de plus de 7000 MW de production supplémentaire.

Nous entendons aussi :

- Mettre sur pieds un Code de l'Energie et un Code de l'Eau.
- Transférer la compétence de la production et de la distribution de l'eau aux communes, qui peuvent exploiter les solutions locales que leur offrent leurs ressources naturelles pour s'autonomiser.
- Améliorer la qualité de l'eau et le traitement des eaux usées.
- Mettre sur pied des systèmes intégrés de management de l'eau et du traitement des eaux usées.
- Augmenter le nombre de familles ayant accès à l'eau potable à 90%.
- Transférer la compétence de la distribution de l'électricité aux communes qui seront seules compétentes à sélectionner les sociétés de distribution dans leurs communes.



TRANSFORMER NOTRE RICHE POTENTIEL MINIER EN RESSOURCES

CONSTATS AMERS

Le Cameroun est riche en ressources naturelles mais, le Camerounais ne profite pas de cette richesse. Le Cameroun regorge de ressources minières (fer, or, étain, bauxite, saphir, cuivre, zinc, chrome, etc.). Son sous-sol est donc très riche. Pour ne citer que quelques exemples, il existe trois gisements de bauxite bien connus. Le premier, celui de Minim-Martap, a des réserves de plus d'un milliard de tonnes, avec des teneurs de l'ordre de 43% en alumine. Le second, à Ngaoundal a des réserves de l'ordre de 120 millions de tonnes avec des teneurs similaires, et le dernier à Fongo-Tongo, a des réserves de 50 millions de tonnes à 47% de teneur en alumine.

Malgré ces potentialités, le Cameroun ne tire pas encore véritablement profit des ressources de son sous-sol. Une grande partie des ressources potentielles, connues ou non, attendent d'être explorées et exploitées. Et pourtant, la conjoncture mondiale dans ce secteur est favorable. Elle est notamment marquée par la forte demande en substances minérales des économies des pays émergents qui connaissent une croissance industrielle fulgurante comme la Chine.

Bien plus, la croissance de l'activité minière peut globalement être considérée comme continue, puisqu'elle est liée en grande partie à la croissance de la population mondiale. Il est donc question aujourd'hui pour le Cameroun, d'identifier des secteurs à fort potentiel de croissance, de création d'entreprises de richesses et d'emplois.

OBJECTIF SECTORIEL

Lutter contre le pillage et la gestion patrimoniale des ressources naturelles.

- Ouvrir le marché de l'électricité à la concurrence et casser les monopoles de fait existant aujourd'hui.

Le potentiel solaire du pays est 20 fois supérieur au potentiel hydroélectrique au Cameroun et d'un point de vue global, La capacité de production d'électricité solaire et renouvelable va dépasser celle du pétrole et du charbon. Nous allons développer le solaire individuel pour permettre à chaque Camerounais de devenir autosuffisant et même vendeur d'électricité sur le réseau.

Pour y parvenir, nous allons:

- Développer un écosystème de l'énergie renouvelable (usine de panneaux, d'inventeurs, de batteries, de micro et mini turbines hydro et éoliennes).
- Implémenter un réseau interconnecté bidirectionnel intelligent permettant aux petit producteurs, y compris les installations solaire individuelles, de vendre leur production ou leur surproduction au distributeurs à travers des compteurs bidirectionnel.
- Développer des producteurs indépendants d'électricité pouvant directement vendre leur production aux distributeurs.
- Développer des opérateurs BES (des opérateurs de stockage d'énergie.)
- Réduire le temps nécessaire pour obtenir les différentes licences.



ENGAGEMENT

Nous boosterons l'exploitation et la transformation des richesses minières et minérales en veillant à la préservation de l'environnement et à ce qu'il y ait une participation Camerounaise conséquente et obligatoire dans toute exploitation.

Nous nous engageons à revoir fondamentalement les Codes Pétrolier, Minier et Gazier et faire en sorte que l'exploration et l'exploitation du potentiel Camerounais démarre véritablement.

Pour y parvenir, nous entendons :

- Ecrire un nouveau code minier pro-Camerounais qui consacre une prépondérance aux collectivités locales. En l'état, les ressources d'une localité ne profitent pas en priorité à la localité, ce qui est une injustice.

En 2024, les régions les plus riches en ressources naturelles sont encore les plus enclavées. Il convient d'inverser la tendance et de s'assurer qu'une partie des produits d'exploitation d'une ressource minière reste dans la localité pour son développement. Il s'agit d'aller même plus loin et de clarifier le droit de propriété : quel type de mine appartient au propriétaire terrien, quel type de mine appartient à la commune et quel type de mine relève de la compétence nationale ?

Par exemple, les carrières de sable et de pierre devraient pouvoir être la propriété du

détenteur du titre foncier et que le pétrole, dont l'exploitation est assez complexe, peut dépendre de la compétence nationale en raison d'une très grande coaction avec le marché international.

- Établir un système digital de transparence sur l'exploitation et la gestion des ressources naturelles, consultable en ligne à chaque instant par chaque citoyen.
- Réformer la SNH pour la rendre plus performante.
- Mettre en place un nouveau plan de monétisation du gaz en vue d'accroître la consommation locale.
- Faire un inventaire et une carte minière complète du pays.
- Mettre en place un plan national du développement minier pour faire du Cameroun une destination minière.
- Mettre en place des mesures pour la transformation locale des minerais.
- Mettre en place une loi spécifique pour le contenu local dans le secteur des mines et du pétrole.

LES RÉFORMES BUDGÉTAIRES ET FISCALES

Conscient de ce que le Produit Intérieur Brut (PIB) du Cameroun est officiellement déclaré à FCFA **31 150 milliards** et que notre budget le plus récent est chiffré à FCFA **7 318 milliards**, pour réaliser ce programme, nous proposons les réformes budgétaires et fiscales suivantes :

- Instaurer un accompagnement fiscal pour tous les contribuables et privilégier la fonction pédagogique de l'impôt par rapport à la répression. La sanction doit être l'exception.
- Changer l'approche fiscale globale qui taxe le consommateur au lieu de taxer le producteur.
- Inverser la relation négative entre imposition et offre d'infrastructures, de service, du social et de sécurité.
- Créer un régime fiscal des entreprises en difficulté (pour avoir les Grandes Entreprises, Moyennes Entreprises, Petites Entreprises, Personnes Physiques, Entreprises en Difficultés).
- Mettre en place un adressage effectif pour assainir le fichier des contribuables, entre autres.
- Renforcer le civisme fiscal en introduisant l'éducation à la fiscalité dès le primaire, ainsi que la publication des données fiscales de tous les contribuables.
- Améliorer l'image et la perception de l'administration fiscale en mettant en place une administration indépendante du revenu de l'Etat en charge des recettes de l'Etat.
- Illustrer le rôle social de la redistribution de l'impôt.
- Mobiliser les ressources pour améliorer l'assiette fiscale.

Nous réglerons l'épineux problème des crédits de TVA par :

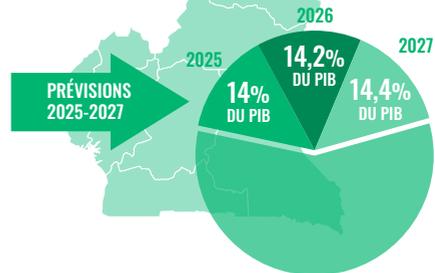
- La mise en place d'une **Régie de la TVA** chargée du suivi en temps réel et du prompt remboursement des crédits de TVA.

La mise en place d'un compte séquestre et

TAUX DE PRESSION
FISCALE ANNONCÉ
(2025-2027)

PART DES IMPÔTS DANS LE PIB

2024: 13,6% DU PIB



Source: Programmation économique et budgétaire à moyen terme 2025-2027

d'un fonds géré par cette Régie et approvisionné par l'affectation d'un pourcentage du produit de la TVA (+/- 10%).

Pour réaliser les économies budgétaires, améliorer les recettes et renforcer la performance gouvernementale, sur lesquelles nous comptons asseoir mon programme économique, nous entendons aussi procéder à :

- La suppression du recours excessif aux rétributions non salariales discrétionnaires, inégales et non comptabilisées dans la fonction publique. Ces avantages sont limités à une portion réduite d'agents de l'Etat et ne figurent pas sur le bulletin de paie et ne sont pas liés à la performance et encouragent de ce fait des pratiques illégales de « recherche de rente ».
- L'assainissement de la gestion des entreprises publiques à risques budgétaires importants qui sont de véritables gouffres à subventions.
- La réduction des frais généraux qui représentent une part disproportionnée du budget de fonctionnement de l'Etat.
- La décomposition du budget par nature économique qui révèle qu'une grande partie des dépenses en biens et services est constituée des frais de représentations, de missions, de réceptions et des services extérieurs, non essentiels au fonctionnement de l'Etat.

- Inverser la tendance actuellement observée qui est que l'augmentation considérable du budget d'investissement public n'améliore pas visiblement la qualité globale de nos infrastructures.
- La reclassification du budget d'investissement pour y faire figurer essentiellement la dépense en capital pour mieux contribuer à l'accumulation du stock en capital.
- La recherche de plus d'efficacité du système de gestion des investissements publics, pour éviter les retards considérables dans la livraison des grands projets structurants et contribuer à l'amélioration de la qualité des infrastructures.

Malheureusement de nos jours :

- Les rallongements des délais d'exécution des grands projets sont généralement doublés.
- Les projets suffisamment avancés ne peuvent être livrés du fait du retard ou de l'absence de certains volets.
- Les coûts de tous nos projets structurants sont largement au-dessus de 2 à 6 fois, comparés aux projets similaires dans d'autres pays ayant le même niveau de développement que le Cameroun.
- Pendant le septennat écoulé, aucun projet structurant n'est rentré dans sa phase d'exploitation rendant ainsi à ce jour nul, les effets attendus sur l'économie.
- La revue d'une grande part des subventions et transferts dont bénéficient les Entreprises Publiques et les Etablissements Publics Administratifs

dont les performances financières et sociales laissent songeur.

Pour y remédier, nous allons:

- Appliquer une réduction des subventions pour ramener, sans toucher aux EPA du système de santé et de l'éducation, qui nous donne **une possibilité d'économie de FCFA 55 milliards.**
- Remettre de l'ordre dans les comptes d'affectation spéciaux ce qui nous donne **une possibilité d'économie de l'ordre de FCFA 25 milliards.**
- Appliquer la suppression progressive de la subvention au prix du carburant à la pompe, à l'exclusion des transporteurs et des engins agricoles, (parce qu'en l'état, cette subvention ne profite qu'aux ménages les plus aisés, fausse les incitations par les prix, accroît l'instabilité budgétaire et rend le système de protection sociale fortement régressif.
- Mettre en place un mécanisme de lissage des prix à la pompe pour l'essence pour introduire une fiscalité insensible au prix à la pompe.
- Développer un nouveau statut et système de rémunération pour les agents de l'Etat en intégrant la performance, les allocations et la rémunération non salariale dans le salaire.
- Renforcer le processus d'évaluation des performances et la mise en place d'une stratégie de recrutement propre à chaque département ministériel.
- Réduire de manière significative les dépenses non allouées et centralisées en les attribuant à des fonctions spécifiques du gouvernement.



- Conduire une revue complète des entreprises publiques qui présentent les risques budgétaires les plus importants, passer des contrats de performance avec toutes les EPs et EPAs et déterminer le niveau de transfert et subventions des EPs et EPAs uniquement sur la base d'un calcul réaliste de leurs obligations et performances en matière de service public.
- Mettre en place une **Régie Nationale des Projets Publics** qui veille à la maturation effective et au suivi des projets financés par l'Etat, au suivi et à la surveillance des « Partenariats Publics-Privés » et des contrats « Build Operate and Transfer » ainsi qu'à la compensation des ménages et propriétaires déplacés par ces projets.
- Privilégier les financements concessionnels et les PPPs, afin de réduire le risque de surendettement du pays.
- Réformer le processus de compensation des ayants droits lors des déplacements des ménages et propriétaires pour le développement des projets publics.
- Mettre en place une **Régie Nationale de l'Aménagement du Territoire et de la Planification** qui veille à la planification et à l'aménagement national et entre les régions et/ou les communes. Elle renforce le lien entre la préparation des investissements publics et le cycle budgétaire en améliorant l'articulation entre les plans de développement locaux, les cadres de dépenses sectorielles, le cadre budgétaire à moyen terme et le budget programme de l'Etat.
- Rééquilibrer la distribution des ressources des hôpitaux tertiaires vers les formations sanitaires de soins primaires.
- Réformer le système d'achat des produits pharmaceutiques et médicaux.
- Allouer directement le budget aux établissements scolaires et médicaux par un mécanisme de financement qui tienne compte de leurs besoins individuels et intègre des incitations à la performance.
- Mettre en place un mécanisme de financement basé sur la performance (FBP) dans toutes les écoles et tous les établissements hospitaliers publics.

- Réformer le plan de carrière des enseignants et du personnel médical, directement rattaché aux régions ou aux États fédérés, et renforcer les politiques de gestion du personnel en leur fournissant des incitations à travailler dans les régions isolées et/ou difficiles tout en renforçant le contrôle local de l'absentéisme par les maires.



- Développer un système de gestion des enseignants basé sur les meilleures pratiques internationales.
- Réformer la fonction publique et l'affectation de certains fonctionnaires aux régions fédérées et aux communes.
- Faire un inventaire efficace du personnel de l'Etat et vider le fichier des fonctionnaires fictifs, décédés et absents.



NOTRE ENGAGEMENT BUDGETAIRE

Pour parvenir à remettre le pays sur pied avec ce programme volontairement ambitieux, nous maintiendrons avec sérieux, une trajectoire budgétaire responsable pour maintenir le déficit public sous la barre des 3% du PIB sur l'ensemble du septennat, tel que requis par la CEMAC.

Nous devons aux Camerounais l'honnêteté et le sérieux qui nous impose d'utiliser des hypothèses volontairement prudentes et en ligne avec le cadrage budgétaire actuel. Notre approche budgétaire est fondamentalement construite autour de la confiance et de la responsabilité.

Nous nous engageons aussi à assurer que la dette du Cameroun reste soutenable et en dessous de la barre prudentielle de la CEMAC pendant tout le septennat. Nous nous assurerons que la philosophie du budget-programme soit transposée dans tous les démembrements de l'Etat pour assurer une cohérence budgétaire nationale.

Nous voulons sortir le Cameroun du jeu de la défiance et des économies de court terme en mettant en œuvre 5 principes pour réussir avec ces réformes :

1. Visibilité claire

Une Loi de Programmation fixera les objectifs budgétaires de chaque secteur sur le septennat.

2. Transparence

Toutes les actions mises en place pour reformer notre budget seront publiées et accessibles.

3. Contrôle Parlementaire

Dorénavant. Le gouvernement présentera un compte rendu trimestriel de la situation budgétaire au Parlement.

4. Incitations

Les départements ministériels ainsi que les agents publics bénéficieront d'une prime sur les gains engendrés par les économies occasionnées par mes mesures.

5. Responsabilité

Chaque ministre aura des objectifs économiques à atteindre et ceux qui ne les réaliseront pas ne seront pas maintenus à leur poste au gouvernement.

SAUVONS LE CAMEROUN
ENSEMBLE !

OSIH
2025



SANTÉ

**UN ETAT QUI PENSE AUSSI
À LA SANTÉ DES PLUS VULNÉRABLES**

SAUVER LES CAMEROUNAIS D'UN SYSTÈME DE SANTÉ DÉFAILLANT

POUR UN SYSTÈME DE SANTÉ PERTINENT, EFFICACE ET DURABLE

Nous allons faire fonctionner un système de santé de manière optimale, en alignant les trois principaux objectifs qui concourent à son bon fonctionnement.

Il s'agit premièrement de protéger la santé des populations. Ceci veut dire qu'un système de santé performant a moins de malades parce qu'il réussit mieux au niveau de la prévention.

Le deuxième objectif est celui de l'humanisation des soins, c'est-à-dire de travailler sur la réactivité du système de santé pour permettre de traiter les patients avec dignité.

Et le dernier objectif c'est la protection financière qui veut dire que les citoyens doivent pouvoir avoir accès à des soins de santé de qualité et en temps voulu tout en dépensant le moins possible.

UN SYSTÈME DE SANTÉ DÉFAILLANT : UN CONSTAT ALARMANT

De nos jours, le Cameroun dispose d'un système de soins de santé qui fait semblant de fonctionner, mais qui en vérité reste loin d'un système de santé digne de ce nom, performant et accessible à tous. La Couverture Santé Universelle (CSU) vantée par le gouvernement devrait garantir à chaque citoyen l'accès aux soins de base nécessaires sans subir autrement des difficultés financières insurmontables. Pourtant, cette promesse demeure un lointain rêve.



De trop nombreux Camerounais sombrent dans l'extrême pauvreté et perdent chaque jour la vie à cause d'un système de santé défaillant aggravé par des coûts médicaux exorbitants. L'absence d'assurance maladie et de couverture sociale est particulièrement criarde pour les travailleurs des secteurs essentiels, tels que les agriculteurs et les commerçants qui nourrissent la Nation mais restent sans protection face aux aléas de la vie.



Les défis sont multiples

- Manque criard d'équipements de base dans les hôpitaux.
- Disparités choquantes entre villes et campagnes, quartiers riches, ghettos et bidonvilles.
- Faible importance accordée à la prévention, à l'hygiène et l'assainissement, aussi bien qu'à la qualité des aliments.
- Prolifération incontrôlée de cliniques privées mercantiles, peu scrupuleuses et mal encadrées.
- Insuffisance du personnel de santé, notamment le personnel d'appui de qualité.
- Coût élevé des soins et des médicaments, mettant les soins de santé hors de portée de nombreuses familles.
- Mauvais traitement des médecins et du personnel médical, entraînant une fuite massive des talents vers l'étranger.

OBJECTIF SECTORIEL

Un Cameroun où chaque citoyen bénéficie d'un système de santé efficace, abordable et équitable, garantissant l'accès à des soins de qualité, quel que soit son lieu de résidence ou son niveau de revenu.

NOS ENGAGEMENTS CONCRETS : NOTRE PLAN STRATÉGIQUE DE SANTÉ

L'objectif de la politique de santé du SDF est d'améliorer la santé et l'espérance de vie de la population. Le SDF s'engage à assurer des soins de santé primaires accessibles pour tous, à rendre les consultations médicales gratuites, à concevoir un Programme National de Santé, à instaurer une Taxe Nationale pour la Santé, et à garantir la gratuité des soins prénataux et néo-nataux pour les femmes et leur enfant jusqu'à l'âge de 5 ans. pour les enfants, et des facilités pour les personnes âgées et les personnes vivant avec un handicap.

Par ailleurs, le SDF mettra en place un système unique de soins de santé sur l'ensemble du territoire national, ainsi qu'une sécurité sociale pour tous. Le SDF reformera et modernisera la formation médicale, améliorera les conditions de travail des médecins et du personnel paramédical, et leur accordera la place centrale qu'ils méritent dans la société. Le SDF promouvra la médecine traditionnelle et veillera à ce que tous les ordres professionnels de santé soient dotés d'une autonomie réelle.



Pour y parvenir, nous avons élaboré les axes suivants. Bien que non exhaustifs, ils reprennent nos principales priorités en matière de santé, et proposent un cadre stratégique de haut niveau en vue d'un accès équitable à des soins de qualité et abordables pour tous les Camerounais.

COUVERTURE SANTÉ UNIVERSELLE ADAPTÉE AU CAMEROUN

- Mettre en place une Couverture Santé Universelle (CSU) efficace à travers un Régime National d'Assurance Santé adapté au contexte camerounais, fondée sur les soins de santé primaires, permettant de couvrir 90 % des interventions essentielles au plus près des populations avant la fin du mandat.

Dans cette optique, nous allons instaurer un système d'assurance et de micro-assurance maladie obligatoire à un prix accessible pour tout citoyen. Ce système peut fonctionner sous forme de mutuelle de santé où les mutualistes sont couverts à hauteur de leurs cotisations respectives. Par exemple, une petite simulation fait état de ce qu'une contribution modeste de FCFA 1000 ou 2000 par mois, peut permettre de couvrir les paysans à hauteur de FCFA 200'000 par an. C'est largement suffisant pour assurer la santé de cette couche sociale dont les difficultés se résument souvent à leur incapacité de payer les consultations et les soins.

Ce système permettra aussi la gratuité des consultations, examens et soins, jusqu'à hauteur de FCFA 200'000 par an, des enfants, adolescents scolarisés, étudiants, chômeurs enregistrés, personnes âgées et les personnes vivant avec un handicap majeur.

- Créer un Fonds National d'Assurance Maladie, destiné à garantir un accès équitable et abordable aux soins, notamment pour les agriculteurs et les populations les plus vulnérables. Financé par une taxe de santé nationale, avec priorité accordée aux enfants, personnes âgées, femmes et populations marginalisées.
- Mettre en place un modèle de contributions différenciées : cotisations par retenue sur salaire pour les travailleurs du secteur formel, cotisations subventionnées pour les travailleurs du secteur informel, et prise en charge



intégrale par l'État pour les plus démunis (via les paiements mobiles).

- Couvrir les médicaments essentiels, de la prise en charge des maladies chroniques et des soins d'urgence.
- Renforcer le Personnel de Santé.
- Améliorer la formation et des conditions de travail du personnel médical, pour garantir un service de qualité et stopper la fuite des talents vers l'étranger.
- Renforcer la formation du Personnel de Santé et fidéliser les compétences en augmentant les recrutements, la formation et la rémunération équitable du personnel de santé, notamment en zones rurales.
- Renforcer la formation en soins infirmiers et obstétricaux pour pallier les déficits en santé maternelle et infantile (un accent particulier sera mis sur ce point).
- Encourager l'entrepreneuriat médical sur des modèles de centres de santé communautaires gérés par des médecins et infirmiers.
- Mettre en place des incitations pour les professionnels exerçant en zones reculées: logement, bourses, perfectionnement professionnel.
- Encourager le retour des médecins camerounais exerçant à l'étranger, en améliorant les conditions de travail et les opportunités professionnelles.
- Doubler les salaires du personnel soignant de l'Etat pendant le mandat (7 ans).
- Instaurer un fonds spécial pour le

- logement et le transport des soignants dans les zones rurales et enclavées.
- Augmenter les capacités des écoles de médecine et instituts de formation paramédicale.
- Créer un programme de bourses pour les étudiants en médecine, en échange d'un engagement à travailler dans les zones rurales et difficile.
- Interdire aux médecins fonctionnaires de prêter dans les établissements privés sans autorisation préalable.
- Supprimer les quote-parts du personnel de santé dans les frais de santé payés par les malades – dès l'atteinte des doublements de salaires.
- Intégrer les agents de santé communautaires dans la fonction publique et revaloriser leurs salaires.



SANTÉ MATERNELLE ET REPRODUCTIVE

En 2023, le taux d'accouchement dans les formations sanitaires était estimé à 49% seulement. En ce qui concerne la mortalité maternelle, l'on avait enregistré 595 cas communautaires et 631 cas en situation intra hospitaliers.

En plus, l'on avait eu 7169 mort-nés en formation sanitaires dû au faible système de prise en charge de la femme enceinte et de la pauvreté.

SOLUTIONS

- Assurer la gratuité des accouchements, même par césarienne qui ne représentent presque rien dans les recettes de l'hôpital.
- Assurer la gratuité des consultations et des soins pour les enfants jusqu'à l'âge de 5 ans.

L'existence des frais de consultation est un véritable frein à la promotion de la santé publique au Cameroun. Et c'est ainsi que la majorité de patients arrivent à l'hôpital en désespoir de cause et dans la phase terminale, après avoir fait le tour de beaucoup de charlatans et d'escrocs.

Sur 1000 naissances vivantes, 80 enfants sont décédés avant l'âge de 5 ans et 48 avant un an. Le paludisme reste la principale cause de morbidité et mortalité chez les enfants de zéro à cinq (05) ans.

Entre 2015 et 2018, l'incidence du paludisme chez les enfants de moins de cinq ans était passée de 188 à 218 cas pour 1000 enfants, et le taux de mortalité de 66,6 à 77,6%, ce qui est préoccupant.

Concernant l'ampleur, il est estimé que près de 400 000 enfants âgés de six (06) à 59 mois cinq (05) ans ont souffert de malnutrition aiguë en 2024.

La mortalité maternelle prend de l'ampleur à travers le pays. Elle est passée de 430 à 782 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes entre 1991 et 2011.



Le retard de croissance est passé de 28% en 2011 à 28,9% en 2018. Dans le même temps, l'émaciation modérée ou grave est passée de 5,6% en 2011 à 4% en 2018, alors que le pourcentage des enfants de moins de 5 ans présentant un surpoids est passé de 6% en 2011 à 11% en 2018.



SOLUTIONS

- Renforcer et systématiser les contrôles médicaux.
- Nous les rendrons obligatoires jusqu'à l'âge de cinq (05) ans pour limiter les retards de croissance et les problèmes de socialisation. L'ensemble des frais de consultation ne représente qu'environ 5% dans les formations sanitaires du pays ce qui, comparé aux frais de médicaments et des actes, est marginal dans les recettes de l'hôpital. Il faut aussi une augmentation du nombre de centres de santé maternelle équipés, avec une présence effective d'un personnel formé dans tous les districts.
- Assurer la gratuité des contraceptifs et des services de planification familiale.
 - Créer des services de transport d'urgence pour femmes enceintes dans les zones enclavées.
 - Ouvrir un accès sans condition aux soins sexuels et de reproduction, ainsi qu'à l'éducation sexuelle et au planning familial.

MÉDICAMENTS ET ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

- Réduire la dépendance aux importations en encourageant la production locale de médicaments.
- Contrôler les prix des médicaments vitaux (insuline, antipaludiques, antibiotiques).
- Moderniser les équipements hospitaliers et renforcer les chaînes d'approvisionnement.

- Renforcer les infrastructures hospitalières grâce à un effort budgétaire spécial pour moderniser les équipements et garantir un cadre de soins digne.
- Réhabiliter les hôpitaux vétustes et construire de nouveaux centres médicaux dans les zones rurales et enclavées.
- Déployer des Cliniques mobiles pour les régions reculées.
- Lutter contre la pénurie et la contrefaçon des médicaments par la réhabilitation de la CENAME.
- Donner des incitations pour la fabrication sur place de certains médicaments (généralistes) afin de réduire leurs coûts pour les malades et la disponibilité des produits.

Cette dernière mesure s'accompagnera par la création des petites pharmacies villageoises pour rapprocher les médicaments des populations des zones enclavées. Ces pharmacies pourraient être annexées aux postes agricoles ou aux coopératives dans les zones reculées et s'accompagner par l'éducation à la médecine préventive (assainissement de l'environnement, une bonne hygiène de vie, une bonne alimentation, etc.). Il s'agit aussi de promouvoir et de financer le développement de la pharmacopée locale et le développement de la « médecine camerounaise ».

- Introduire des sections dédiées à notre pharmacopée traditionnelle qui a fait ces preuves dans nos hôpitaux.
- Oeuvrer pour atteindre la souveraineté pharmaceutique, en produits essentiels.

PRÉVENTION DES MALADIES NON TRANSMISSIBLES ET TRANSMISSIBLES

- Augmenter les financements pour la lutte contre le paludisme, le VIH/SIDA et la tuberculose.
- Créer un centre national de veille sanitaire pour mieux répondre aux épidémies et crises sanitaires.
- Déployer des programmes nationaux de dépistage du diabète, de l'hypertension et des cancers (seins, col, prostate).

- Renforcer les campagnes anti-paludisme: distribution gratuite de moustiquaires, stratégies environnementales.
- Elargir l'accès au dépistages, traitements et éducation pour la tuberculose et le VIH/SIDA.
- Renforcer les campagnes de vaccination et prévention contre le paludisme, le VIH et la tuberculose.

NUTRITION ET ALIMENTATION SCOLAIRE

- Mettre en place un programme national d'alimentation scolaire : au moins un repas par jour pour tous les élèves du primaire des zones rurales et enclavées.
- Appuyer les conseils municipaux et communautés pour la gestion locale via des coopératives agricoles.
- Déployer les campagnes de sensibilisation sur la nutrition pour prévenir la malnutrition infantile.
- Attribuer une priorité budgétaire à la lutte contre la malnutrition chronique et aiguë au Cameroun.
- Éliminer la famine au Cameroun et nous assurer que toutes les personnes vulnérables incluant les enfants ont accès à une nutrition saine et équilibrée toute l'année.
- Créer un organisme national en charge du contrôle des denrées alimentaires produites au Cameroun ou importées, en fait, une espèce de National Food Authority (NFA). En effet, il ressort de l'examen des registres de santé que l'intoxication alimentaire est la cause de la majorité des consultations à l'hôpital (diarrhée, vomissements, maux de tête, maux de ventre, etc.).

EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE (WASH)

- Garantir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les établissements de santé.
- Établir des programmes communautaires d'assainissement pour lutter contre le choléra, la typhoïde, etc.
- Installer des dispositifs WASH dans les écoles avec éducation à l'hygiène.

RENFORCEMENT DE LA PRÉPARATION ET DE LA RÉPONSE AUX URGENCES SANITAIRES

- Investir dans la préparation aux crises sanitaires (épidémies, catastrophes naturelles, conflits) et créer un Centre National pour le Contrôle des Maladies ainsi qu'une Agence Nationale de Gestion des Interventions d'Urgence.
- Renforcer la surveillance épidémiologique pour détecter les foyers précocement.
- Créer des équipes d'intervention rapide au niveau des districts et des régions.

DÉVELOPPEMENT DE LA SANTÉ NUMÉRIQUE ET DE LA TÉLÉMÉDECINE

- Mettre en place d'un réseau national de télémédecine reliant les zones rurales aux hôpitaux spécialisés.
- Introduire un Dossier Médical Électronique (DME) pour la continuité et l'efficacité des soins, accessible dans tous les hôpitaux et centres de santé.
- Utilisation du mobile (mSanté) pour l'éducation sanitaire, le suivi des grossesses, les alertes sanitaires.
- Développer des plateformes de téléconsultation pour les régions isolées.
- Utiliser les nouvelles technologies pour le diagnostic et le suivi des patients

SANTÉ MENTALE ET LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS

- Intégrer des services de santé mentale dans les hôpitaux de district.
- Lancer des campagnes d'éducation ciblées sur la prévention de l'alcoolisme et de la toxicomanie chez les jeunes. Accès élargi au soutien psychosocial, notamment pour les populations affectées par les conflits.
- Combattre la violence, la toxicomanie, l'usage de l'alcool et la drogue dans les écoles, et créer des centres fermés de désintoxication pour les élèves coupables.
- Promouvoir la santé mentale en créant des centres de vie pour les malades mentaux et en mettant en place une véritable politique de santé mentale de proximité.
- Encadrement légal du traitement des personnes atteintes de troubles mentaux, en interdisant leur abandon dans les lieux publics.
- Créer des centres de santé mentale pour libérer nos villes et villages des « fous » errants.
- Prévenir et lutter contre les addictions et l'abus des substances psychotropes.
- Mettre en place une politique efficace d'accompagnement de nos enfants autistes.



GOVERNANCE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

- Renforcer la transparence et la reddition des comptes dans le financement de la santé.
- Création d'une base de données nationale de santé pour suivre les dépenses et l'allocation équitable des ressources.
- Mise en place de comités de suivi communautaire pour le contrôle de la qualité des soins au niveau local.
- Supprimer les évacuations sanitaires à l'étranger aux frais de l'État, en investissant massivement pour garantir des soins de pointe au Cameroun.
- Créer un véritable système d'accueil des urgences et de secours d'urgence et d'ambulances sur l'ensemble du territoire national.
- Développer un programme national de nutrition et santé maternelles.
- Intégrer la médecine traditionnelle dans le système de santé formel et la rendre disponible dans les centres de santé publique.
- Encourager la recherche sur les plantes médicinales locales et mettre en place un inventaire des connaissances et un système de certification de la pharmacopée traditionnelle.
- Interdire de fumer dans les lieux publics.
- Interdire la publicité pour des produits nocifs sur toutes les plateformes et sur toute l'étendue du territoire (alcool, tabac, etc...).
- Interdire les produits décapants et éclaircissants.
- **Introduire une approche "ONE HEALTH" pour notre système de santé.**
- Interdiction de l'herbicide "round-up" et les glyphosates ainsi que les aliments génétiquement modifiés et les hybrides qui font de l'Afrique sub-saharienne la zone la plus touchée par les cancers dans le monde.
- Porter les dépenses de santé à au moins 10% du budget national.

Ce programme ambitieux, progressiste et structurant vise à construire un système de santé équitable, accessible et durable, capable de répondre aux besoins réels de toutes les Camerounaises et de tous les Camerounais.



Nous nous engageons à transformer le système de santé camerounais en un modèle performant, accessible et équitable.

SAUVONS LE CAMEROUN
ENSEMBLE !

OSiH
2025

ÉDUCATION

**UNE EDUCATION NOUVELLE
POUR UNE NATION NOUVELLE**

SAUVER NOS ENFANTS DE L'ALIÉNATION

ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOUS NOS ENFANTS

CONSTATS AMERS

Forte progression de l'échec scolaire, de la délinquance juvénile et de la dépravation des mœurs.

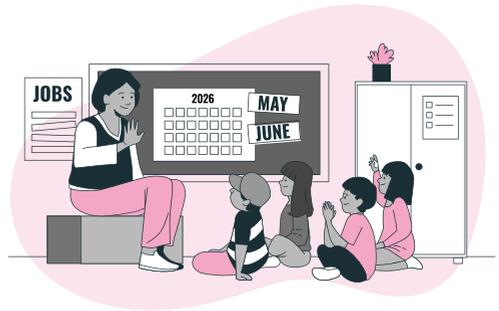
On note des problèmes accrus d'infrastructures qui conduisent à l'existence encore de nos jours des écoles en tiges de maïs ou de mil.

On note aussi une inadéquation entre le contenu de l'éducation et les besoins socio-économiques du Cameroun.

Par conséquent, il existe une inadéquation formation-emploi. L'espoir mis dans les formations de courtes durées (Bac + 2, BTS) n'ont pas porté leurs fruits.

On cite encore le manque de cohérence entre le primaire, le secondaire et le supérieur dû à une cloison étanche entre les trois maillons d'une même chaîne, la non-maîtrise des coûts de formation, une politique du livre scolaire perpétuellement changeant au gré des changements de ministres, la démotivation du corps enseignant, un enseignement primaire et secondaire trop livresque, théorique et même abstrait, coupant l'enfant des réalités, etc.

On note surtout l'absence de débouchés en libre accès pour les filières industrielles dans l'enseignement supérieur.



OBJECTIF SECTORIEL

Nationaliser l'école camerounaise dans le sens de former des citoyens aptes à affronter les défis de leur environnement.

ENGAGEMENT

Nous rendrons l'école gratuite et obligatoire jusqu'à la fin du second cycle du secondaire. Nous encouragerons l'enseignement technique de pointe et les sciences.

Nous introduirons les bourses pour les enfants défavorisés, ainsi que les internats dans les zones sous scolarisées et nous supprimerons l'ENAM.

Afin d'assurer le même niveau d'enseignement sur toute l'étendue du territoire, nous veillerons à ce que le curriculum soit du ressort du gouvernement fédéral.

Nous rendrons les institutions universitaires publiques autonomes et les démocratiserons de manière à ce que les recteurs soient élus.

Nous ferons entrer l'éducation dans l'ère du numérique, en dématérialisant le manuel scolaire et en impulsant la dématérialisation des contenus scolaires.

Nous rationaliserons la carte scolaire afin de mettre un terme à la prolifération des établissements en inadéquation avec le besoin social et dont la conséquence est le foisonnement des établissements sans effectifs, sans équipements, sans encadreurs.

Cette opération permettra de juguler la ségrégation scolaire (écoles des riches et écoles des pauvres).

Nous instituerons un **Service National Universel** pour tous les jeunes en fin d'études qui entrent dans la vie active. Non seulement il permettra grâce au brassage de lutter contre le tribalisme, mais encore, il donnera aussi l'occasion à l'Etat de promouvoir l'esprit citoyen chez les jeunes à travers des travaux d'intérêt public comme le reboisement de la zone sahéenne, le développement rural, les services sociaux et un service militaire au choix.

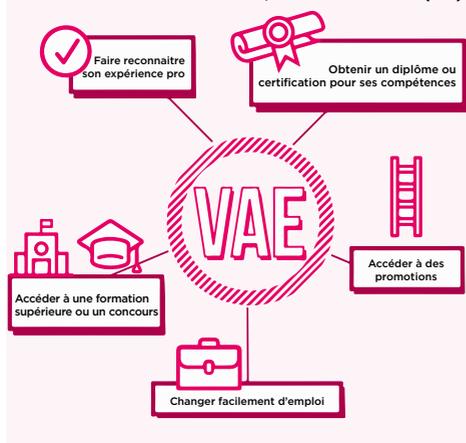
En contrepartie, ces jeunes auront la priorité lors des recrutements dans la fonction publique et auront droit à une formation qualifiante et gratuite.



Notre programme se résume à :

- Introduire une bourse scolaire pour les enfants issus des ménages les plus défavorisés.
- Garantir l'accès équitable à l'éducation enfantine et maternelle.
- Assurer la mise en place d'un Programme Education 2.0 (Développement des infrastructures et de la capacité numérique pour transformer l'enseignement et l'éducation).
- Assurer la mise en place du manuel scolaire digital - des tablettes connectées avec les manuels téléchargeables et la possibilité de recevoir des cours en ligne - et un accès internet haut débit gratuit dans tous nos lycées et universités.
- Mettre en place un statut spécial des enseignants.
- Réformer le système éducatif pour le mettre en adéquation avec nos besoins de développement.
- Refonder l'éducation en vue de permettre aux apprenants d'acquérir la connaissance du monde et l'appropriation du développement durable.
- Régulariser la situation des « maitres de parents » pour les incorporer, autant que possible, dans la fonction publique
- Octroyer l'autonomie académique et administrative aux universités ainsi que l'élection des responsables universitaires par leurs pairs enseignants.
- Introduire le concept des bus scolaires, des cantines scolaires et la réintroduction des internats Donner un accès équitable à l'éducation technique, professionnelle et supérieure.
- Eliminer toutes formes de discrimination dans l'Education.
- Renforcer l'éducation sexuelle à l'école
- Développer des écoles inclusives et sûres.
- Améliorer les conditions de vie et d'accueil des enseignants dans les zones défavorisées en mettant en place un coefficient de pénibilité des fonctionnaires dans l'éducation.
- Introduire l'agriculture et de l'entreprenariat dans le cursus scolaire de la maternelle au secondaire.
- Introduire l'apprentissage comme voie principale vers les métiers.
- Promouvoir la créativité, l'art, la culture et l'innovation à l'école.
- Supprimer immédiatement le Probatoire - diplôme inutile et sans fondement.
- Octroyer la priorité à l'histoire et à la culture Camerounaise et Africaine dans le cursus scolaire.
- Créer des Hubs de Science, de Technologie, de Design et d'Innovation dans chaque région du pays - du type FabLabs.
- Introduire l'éducation à la sécurité routière et au civisme dès la maternelle.
- Introduire la natation dans le primaire, partout où cela sera possible.
- Introduire l'Art et la Culture ainsi que le chant et la musique à l'école et de la maternelle au lycée.
- Mettre en place une orientation scolaire et professionnelle comme exercice central et répété dans le cursus scolaire.

UTILITÉ DE LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)



- Eliminer les plafonds d'âge dans l'éducation.
- Mettre en place la formation continue pour tous les âges et accessible à tous.
- Introduire la culture entrepreneuriale dans les curricula en milieu scolaire, extrascolaire et universitaire.
- Introduire la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) qui permet à une personne, quelque soit son âge, ses diplômes et sa situation, de faire reconnaître officiellement les compétences acquises tout au long de son expérience professionnelle afin d'obtenir un diplôme, un titre professionnel ou un certificat de qualification.
- Noter les enseignants sur la performance de leurs élèves et étudiants en prenant en compte que les performances des étudiants dépendent de leur niveau au moment des recrutements et l'assimilation des connaissances est sujette aux prérequis.
- Modifier la loi portant orientation de l'éducation nationale au Cameroun pour former non plus seulement des citoyens enracinés dans leurs cultures et ouverts au monde (disposant d'une culture générale), mais des citoyens conscients de l'intérêt public et de bien-être collectif, et capables de transformer leur environnement pour vivre décemment.

Cette nouvelle éducation devra permettre de valoriser le Cameroun et les Camerounais, de valoriser les produits camerounais et la destination Cameroun, et de susciter la consommation du Made in Cameroon.

Il est à déplorer qu'actuellement les Camerounais aient encore une préférence accentuée pour les produits étrangers, toute chose qui est extrêmement préjudiciable pour l'économie nationale.

Nous devons donc nous évertuer à changer la perception du monde rural dans le contenu de l'éducation et à valoriser à l'école les réussites en entrepreneuriat local pour servir d'exemple.

Transformer les lycées techniques et autres établissements d'enseignement technique en lycées professionnels en vue de former des citoyens capables de transformer leur environnement pour vivre.

En clair, l'école ne sera plus Uniforme sur l'ensemble du territoire national dans la mesure où les réalités écologiques sont différentes. L'école devra être contextualisée pour répondre aux besoins et enjeux locaux.

Par exemple, la menuiserie ne s'enseignera pas de la même manière dans la zone forestière et dans une zone comme le Sahel où il n'y a pas de bois. Aussi, l'on ne peut plus permettre que des citoyens vivent par exemple sur des gisements miniers sans



savoir exploiter. La latitude sera donc donnée à chaque commune pour contextualiser l'enseignement et de choisir parmi les différentes options offertes, le menu éducatif propice au développement local. Le système éducatif devra permettre de capitaliser les expériences professionnelles et de donner la possibilité aux professionnels de rentrer dans le circuit de l'éducation normale selon leur niveau.

En vue de combler le déficit en enseignants, il convient de procéder au recrutement direct des enseignants parmi les plus diplômés et d'assurer la mise à jour en techniques pédagogiques par des formations continues. Le déficit des enseignants est criard et il n'y a que des recrutements directs qui peuvent permettre d'y remédier dans le court et moyen terme. Assurer l'orientation de la méthode d'enseignement et de la pédagogie vers le respect du principe de base qui recommande d'aller du connu vers l'inconnu ou du facile vers le difficile.



Ainsi, il ne sera plus possible dans la lecture et l'écriture par exemple, de sauter les syllabes pour apprendre directement les mots aux enfants comme c'est le cas actuellement. Le drame actuel est que l'essentiel des enfants ne savent pas lire et écrire jusqu'au secondaire pour la simple raison qu'ils n'ont pas appris les syllabes. Généraliser le modèle de bilinguisme intégral dès l'école primaire.

C'est actuellement appliqué avec beaucoup de succès dans certaines écoles dites bilingues ou d'application qui suppose que l'enfant reçoit le même enseignement à la fois en français et en anglais, et pourquoi pas dans une langue locale aussi.

Investir 200 milliards de FCFA supplémentaires par an dans l'éducation et ceci dès notre deuxième année, pour financer notre programme très ambitieux pour l'éducation grâce aux gains budgétaires assez importants que nous aurons avec l'introduction du programme Education 2.0, qui consacre la dématérialisation de notre système éducatif, et la réorganisation de l'éducation pour répondre aux impératifs du fédéralisme.

Augmenter l'investissement dans la recherche et le développement à au moins 1% du PIB du pays sur le mandat.

Changer le calendrier scolaire pour l'adapter à nos réalités saisonnières pour placer la fin de l'année en Décembre.

Introduire les cantines scolaires gratuites en zones rurales et enclavées.

Introduire un coefficient de pénibilité pour les fonctionnaires de l'éducation nationale. Interdire au fonctionnaire de l'éducation de prester dans le privé.

Gratuité de l'école et obligation de scolarité jusqu'à la fin du second cycle du secondaire.

PROBLÈME PUBLIC À RÉSOUDRE

En 2023, l'ONU estimait que 1,4 million d'enfants en âge scolaire, dont 482.000 dans la seule région de l'Extrême-Nord et 667.000 dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ont besoin d'une assistance humanitaire dans le domaine de l'éducation au Cameroun.

En 2024, le taux d'alphabétisation était de 65% en zone rurale et 88% en zone urbaine, ce qui était toujours insuffisant. En 2022, seuls 37,5% d'enfants

de cinq (05) ans avaient bénéficié d'au moins une année de préscolaire, ce qui est très insuffisant.

Même si le taux de scolarisation semble être au-dessus de 90%, l'on note que seuls 36% d'élèves arrivent à achever le cycle primaire. Et parmi ceux qui achèvent le cycle primaire, seuls 60% entrent au secondaire, soit un taux de déperdition scolaire de 40% après le primaire.

Pire, seuls 45,34% d'élèves engagés dans le secondaire arrivent à achever le premier cycle du secondaire principalement à cause des difficultés d'ordre social, soit un taux de déperdition d'environ 65%, ce qui représente une forte majorité de citoyens pratiquement incapables de comprendre les enjeux sociaux.



SOLUTION ADÉQUATE

Il faudrait assurer la scolarisation obligatoire et gratuite jusqu'à la fin du premier cycle du secondaire pour avoir des citoyens bien formés et capables de comprendre les enjeux de société. Les externalités positives se feront ressentir dans les autres secteurs d'activité, notamment l'amélioration de la performance et de la baisse de la facture de l'incivisme. Le coût d'opportunité vaut la peine sur la facture de la santé, de la sécurité, de la protection sociale, etc.

Ouverture en libre accès des filières STEM/STIM (y-compris médecine, agronomie, technologie, numérique, ingénierie, industrie, mine) en première année de l'enseignement supérieur.

PROBLÈME PUBLIC À RÉSOUDRE

En 2024, toutes les filières STEM/STIM qui existent pourtant dans l'enseignement secondaire technique ne sont pas ouvertes dans l'enseignement supérieur ou n'y sont pas en libre en accès.

Il s'agit par exemple des filières industrielles, médicales, agronomiques, minières, technologiques, numériques, etc., qui font pourtant parmi les priorités du pays en matière de développement. En 2022, près de 30000 étudiants camerounais en quête de ces formations étaient inscrits dans les universités et grandes écoles étrangères. En 2020, pour 404 000 étudiants enregistrés dans l'enseignement supérieur au Cameroun, il n'y avait que 5000 places d'ingénieur disponibles, ce qui est incompréhensible.

Que faut-il pour ouvrir des facultés de sciences agronomiques en libre accès ? C'est inconcevable ! D'autres pays africains ont ouvert leurs facultés en libre accès et paradoxalement, le Cameroun reconnaît les diplômes de nos concitoyens issus de ces écoles étrangères.

C'est injuste dans la mesure où l'on défavorise les parents pauvres incapables de supporter la formation de leurs enfants à l'étranger. Pourquoi ne pas le faire directement au pays en vue de faciliter la vie à ces concitoyens et de garantir l'égalité des chances ?

Le système de formation en libre accès fonctionne dans ces pays sous forme d'entonnoir : l'entrée est libre mais, les places sont restreintes au fil du parcours, ce qui stimule l'émulation et limite la corruption autour des notes.



Le système d'organisation des concours d'entrée dans les grandes écoles qui existe au Cameroun est non seulement trop élitiste, mais aussi favorable à la corruption dans la mesure où seuls les enfants parrainés arrivent de nos jours à passer le concours. Et ce système forme des citoyens moins compétitifs dans la mesure où l'admission à un concours est considérée comme étant une garantie de vie réussie avant même l'entame des études.

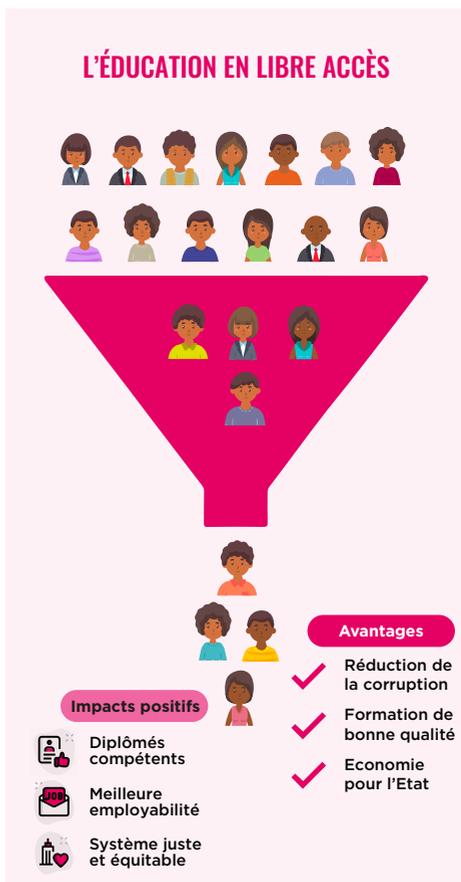
Dans le système de libre accès, il est difficile de corrompre tous les enseignants pour faire avancer un enfant et par conséquent, ceux qui avancent sont les meilleurs et les plus compétitifs.

SOLUTION ADÉQUATE

La plupart du temps, c'est cette formation en libre accès qui pousse les étudiants camerounais à l'étranger. Il faudra donc directement instaurer le même système au Cameroun au lieu de se contenter du paradoxe qui consiste à fermer les filières nationales et offrir des équivalences de diplômes aux étudiants formés à l'étranger.

Le système de libre accès peut se faire sous forme d'entonnoir si l'Etat ne dispose pas d'assez de moyens pour former tout le monde. Ainsi, l'on peut avoir des milliers d'étudiants en première année et n'ouvrir que quelques centaines de places à partir de la deuxième année.

L'externalité positive est que seuls les meilleurs avancent et sortent du système dans la mesure où l'on évolue par émulation avec la difficulté de corrompre tout le corps professoral.





CHANGEMENT DE LA POLITIQUE DU LIVRE SCOLAIRE

Pour la rendre entièrement nationale
avec une option numérisée

PROBLÈME PUBLIC À RÉSOUDRE

Actuellement, les manuels scolaires sont produits à l'étranger, ce qui est incompréhensible. Cela engendre des retards et des coûts exorbitants dans un pays où la filière de l'imprimerie marche pourtant bien. Quel est l'intérêt d'aller produire moins cher à l'étranger pour revenir vendre plus cher au pays ?

Dans tous les cas, il y a tous les avantages à produire localement : pour créer la richesse et limiter les dépenses des parents. C'était déjà le cas en 1998/1999 avec les collections « champions » qui coûtaient environ FCFA 1000 et qui étaient produits localement par l'imprimerie CEPER.

Aujourd'hui, le gouvernement du Renouveau a abandonné cette imprimerie et ses machines pour se mettre entièrement à l'importation, ce qui est incompréhensible.

SOLUTION ADÉQUATE

Il faut renouer avec le bon sens et les fondamentaux en donnant la chance aux entreprises nationales. De surcroît, les prouesses technologiques nous permettent aujourd'hui de rassembler l'ensemble des manuels scolaires dans une seule et même tablette. Dans le monde entier, la tendance est à l'enseignement numérique et le Cameroun ne saurait rester en marge de cette évolution.



PROCÉDER À LA DÉPOLITISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PROBLÈME PUBLIC À RÉSOUDRE

Pour le moment, la nomination de façon discrétionnaire au sein de l'université entretient le clientélisme.

Les responsables nommés ne sont ni au service de la science ni à la disposition de leurs collègues ; ils ne comprennent que le langage du pouvoir discrétionnaire au grand dam des objectifs de performance et de l'innovation.

SOLUTION ADÉQUATE

Assurer la dépolitisation de l'université à travers la soumission à l'élection par les pairs de la désignation aux postes de Chef de département, Doyen, Recteur. Aussi, il faudrait garantir le recrutement systématiquement et sans marchandage dans l'enseignement et/ou la recherche de tout candidat reçu au grade de Docteur. Il faudrait également soumettre la nomination aux différents grades (Assistant, Chargé de cours/Maître assistant, Maître de conférences, Professeur) à un appel à compétition internationale afin de permettre à tout chercheur étranger ou de la Diaspora camerounaise remplissant les conditions requises d'obtenir directement un poste équivalent à sa qualification et/ou à son expérience.

SAUVONS LE CAMEROUN
ENSEMBLE !

OSiH
2025



INFRASTRUCTURES

**POUR DONNER FORME À NOS DÉSIRS
D'AVENIR ET JOUIR DU
DÉVELOPPEMENT DE NOTRE VIVANT**

SAUVER LE CAMEROUN DE L'ENCLAVEMENT ET DU SOUS-DÉVELOPPEMENT



CONSTATS AMERS

Le Cameroun manque de façon criarde d'infrastructures de base et le peu d'infrastructures construites manquent d'entretien.

Au Cameroun, plus de 51% du réseau routier est en mauvais état, faute de moyens pour l'entretien. En 2021, le réseau routier camerounais affichait un linéaire global de 121 873,93 km, toutes catégories confondues (routes bitumées, en terre, nationales, régionales, départementales, communales, etc.).

Mais, de l'aveu même du Gouvernement Camerounais, 48,86% de ce réseau est "en bon ou moyen état de circulation, et 51,14% en mauvais état". Cette situation est consécutive au manque de moyens financiers pour assurer l'entretien routier.

Le premier problème au Ministère des Travaux publics réside au fait que les marchés, réservés aux entreprises locales sont attribués à des privilégiés ou des entreprises prête nom, mais qui appartiennent réellement à des hauts cadres de ce Ministère, ceci au mépris de la réglementation en vigueur et à la soi-disant moralisation de la dépense publique.

La grogne est perceptible au sein des états-majors des autres entreprises ayant soumissionné à l'exécution des travaux. Ceci se retrouve surtout dans les marchés d'entretien courant et/ou périodique de certaines routes en terre du réseau prioritaire.

Ainsi, le processus d'attribution desdits

marchés, et les résultats du dépouillement des avis d'appel d'offres sont plombés par diverses irrégularités.

ENGAGEMENT

Nous ne ménagerons aucun effort pour réhabiliter, développer et densifier les infrastructures de communication, étant entendu qu'elles sont à la base de toute politique de développement.

Nous allons développer le secteur ferroviaire, sans lequel notre développement ne sera que limité, pour permettre le transport en masse des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire national et même au-delà, dans la sous-région. Nous allons développer le transit urbain pour mettre fin au calvaire des citoyens avec les embouteillages et le transport mal dimensionné dans nos villes.

Nous mettrons en place une agence nationale des routes chargée de la gestion et de la maintenance des routes nationales. Cette agence aura la responsabilité de la maintenance instantanée de nos routes pour ne plus permettre l'existence des nids de poules qui s'agrandissent de manière incontrôlable pour la fortune publique.

En général, nous allons **créer une Direction des Grands Projets rattachée à la Présidence de la République et chargée de la construction des principales infrastructures du pays.**

Nous affecterons annuellement près de 10% du budget de l'Etat à cette mission en vue de rattraper le retard accusé par le pays.

Transférer la totalité des compétences de la construction et de l'entretien des routes régionale/locale aux régions/communes dotées de leur autonomie budgétaire.

En l'état, la centralisation de la construction et de l'entretien des routes nationales et du développement urbain engendre une réelle lourdeur administrative et une aggravation de la situation sur le terrain.

Par exemple, un nid de poule qui attend la décision du ministre pour être fermé s'élargit pour devenir un « nid d'éléphant » ou un lac dans l'attente de l'arrivée de la fameuse décision. Pourtant, il pouvait être directement réparé localement.

Elaborer une Stratégie multisectorielle et multi-niveau d'entretien durable des routes en terre.

Cette stratégie sera articulée autour des circonscriptions locales décentralisées et de nouvelles techniques de traitement de la chaussée et l'intégration des produits innovants dans les travaux.

Elle visera concrètement à améliorer la portance du matériau meuble disponible constituant la couche de roulement de ces routes, limiter l'influence du trafic par la maîtrise et le contrôle de circulation des poids lourds, maîtriser et limiter l'influence des conditions climatiques sur la route.

Les actions à mener dans le cadre de cette stratégie devront être accompagnées de mesures de gouvernance que sont une plus grande rigueur dans l'exécution des travaux, par le respect strict du cahier de



charges bien établi au préalable ; et une densification de la surveillance du réseau et des interventions d'urgence.

Le retour d'expérience obtenu après les premières années d'implémentation de cette stratégie aboutira à l'élaboration d'un « Manuel technique de l'entretien des routes en terre » ressortant par zone écologique, les spécificités techniques, les problèmes rencontrés, les solutions optimales appropriées ainsi que d'un protocole de mise en œuvre.

Repenser le système des indemnisations au Cameroun.

La non-indemnisation entraîne la non libération des tracés, et donc freine le démarrage ou le blocage des travaux par les populations.

À titre d'exemple, les populations de Lobo avaient bloqué le chantier de construction de l'autoroute Yaoundé-Douala alors même que le ministre des Travaux Publics y effectuait une visite : « Nous avons fait une liste de tous les riverains, mais celle qui est revenue comportaient les noms de personnes qui n'existent pas dans ce village », déplorait un habitant de Lobo. Avec tous ces problèmes, il y a lieu de se demander à quoi servent vraiment toutes les études de faisabilités qui engloutissent des sommes faramineuses. Les préfets doivent établir le plan cadastral de leurs circonscriptions administratives pour faciliter ce processus conformément à la loi de 1977 sur le cadastre au Cameroun.



Pour parvenir spécifiquement, nous entendons : Lancer un programme « plan infrastructure », qui sera financé en Partenariat Public Privé en vue de permettre à l'État de jouer pleinement son rôle de régulateur. Il s'agit de la construction des autoroutes modernes couplées de lignes de chemin de fer pour trains à grande vitesse, reliant toutes les Capitales régionales du pays avec la Capitale nationale, ainsi que les frontières d'avec les pays CEMAC, en plus du Nigeria, pour une plus grande intégration régionale.

EN CE QUI CONCERNE L'INFRASTRUCTURE ROUTIÈRE

Au titre des autoroutes, nous allons achever l'autoroute Yaoundé - Douala en urgence et lancer les projets d'autoroutes pour relier les chefs-lieux des régions en commençant par les liaisons les plus demandées. Au titre des routes principales, nous allons nous assurer que tous les chef lieux des départements soit relié au réseau national par des routes bitumés de qualité.

EN CE QUI CONCERNE NOTRE NOUVEAU CHEMIN DE FER



Au regard de l'importance du Chemin de Fer pour le développement de notre pays, nous mettrons un accent particulier sur la réappropriation de notre souveraineté, la modernisation du réseau et des équipements ainsi que de l'extension du linéaire. Pour ce faire, nous entendons : passer à un écartement standard de 1,4m

sur l'ensemble du réseau et réhabiliter les voies existantes en améliorant leur performance par :

- Le doublement des voies.
- L'électrification des lignes.
- La réhabilitation des ponts et viaducs du réseau pour les adapter à la grande vitesse .
- Le réajustement du tracé pour l'adapter à la grande vitesse.
- La réhabilitation des lignes abandonnées et leur passage à un écartement standard
- La construction d'une extension du chemin de fer à double voies sur la ligne **Ngaoundéré - Garoua - Maroua - Kousseri.**
- Dans le cadre de notre engagement pour une Afrique intégrée et prospère, nous lancerons deux grands corridors ferroviaires transcontinentaux : **Douala-Mombasa (via Yaoundé, Bangui, Kisangani, Kampala, Nairobi) :** pour relier l'Atlantique à l'océan Indien et réduire de 60% les coûts et délais du fret asiatique vers l'Afrique centrale.
- Pour ouvrir le Cameroun aux marchés européens et maghrébins, nous compléterons le réseau ferroviaire national par un axe stratégique :
- **Douala-Tripoli (via Ngaoundéré, Garoua, Maroua, N'Djamena, Agadez, Misrata).**

EN CE QUI CONCERNE NOTRE NOUVEAU DEPART AERIEN

Pour être compétitif au niveau national, régional et global, nous devons absolument redonner à notre pays une véritable 11ème région dans les airs. Pour redonner des ailes à notre pays, nous entendons :

- Faire de Douala un véritable hub aérien Construire une cité aéroportuaire avec : un aéroport moderne et fonctionnel à 2 pistes, un centre de maintenance et technique, un centre multimodal pour le fret, un centre commercial, un centre de conférences, une gare-voyageur et des hôtels.
- Refaire de la compagnie nationale une grande entreprise de transport aérien qui comprendra : une compagnie dédiée aux vols régionaux et longs courriers, une

compagnie dédiée aux vols domestiques et courts courriers, une compagnie dédiée à l'aviation générale, une entreprise dédiée aux services aéroportuaires et une académie de l'aviation.

Construire un aéroport international à Kousséri pour desservir l'Afrique centrale et le reste du monde. Plus de 50 millions de potentiels voyageurs se trouvent autour du lac Tchad et la proximité avec la capitale Ndjamena en fait un atout.

EN CE QUI CONCERNE NOS GRANDES METROPOLES

Pour rendre nos grandes métropoles de Douala et Yaoundé plus compétitives et attractives, il est urgent d'investir de façon intelligente dans quelques infrastructures urbaines importantes.

A Douala

- Une autoroute de contournement autour de la ville.
- Un troisième pont sur le Wouri (Bona-moussadi - Jebalé - Bonendallé - Echangeur Bekoko).
- Le développement d'un véritable «Central Business District»

A Yaoundé

- Une autoroute de contournement autour de la ville.

POUR UN SYSTÈME DE TRANSPORT MODERNE ET INTERCONNECTÉ

CONSTATS AMERS

Le transport au Cameroun repose presque exclusivement sur le réseau routier, avec un déficit notable d'infrastructures pour les liaisons intra et interurbaines. Le pays compte quatre aéroports internationaux (Douala, Yaoundé-Nsimalen, Garoua et Maroua) et une dizaine d'aéroports secondaires. Sur la façade atlantique de

400 km, quatre ports autonomes sont opérationnels, dont Douala qui gère près de 95 % du trafic national et dessert les pays enclavés voisins comme le Tchad, la RCA et le nord du Congo..

Le port maritime de Kribi, d'une superficie de 70 ha, qui dispose de deux magasins sous douane d'une capacité de 8 500 m³. Ses quais d'accostage offrent un tirant d'eau de 9 m avec une capacité réelle de 70 navires par an. Essentiellement consacré malheureusement à l'exportation du bois. Ce port présente aujourd'hui un fort potentiel de développement mal exploité avec la construction du terminal pétrolier lié à l'oléoduc Tchad - Cameroun, sans oublier l'évacuation du fer de Mballam, grand projet tant attendu. Le Cameroun dispose également d'un port à Limbé qui abrite essentiellement des infrastructures de raffinage de Pétrole de la SONARA (Société Nationale de Raffinage).

Le port fluvial de Garoua lui, dispose de deux quais avec une capacité de 15 barges par an, de 6 magasins d'une superficie de 4 800m² chacun et d'un terre-plein de 12 000m². Sa gestion a été confiée depuis 2004 à la Communauté urbaine de Garoua.

Le problème est que toutes ces infrastructures qui pouvaient grandement contribuer à l'essor de l'économie camerounaise sont mal gérées.

L'État devra stimuler le transport maritime et fluvial. Le taux de croissance du trafic routier de l'ordre de 5% par an depuis 2004 laisse présager un doublement du trafic sur une période de 15 ans (Plan Directeur Routier du Cameroun 2006).

Cette augmentation de la demande, va sans doute encore s'amplifier, compte tenu des besoins pressants inhérents à la nécessité de circuler en toute saison par voie routière sur l'ensemble du territoire national et à la position géostratégique du Cameroun comme poumon économique de l'Afrique centrale. Le réseau ferré Transcamerounais atteint 1 200km. La ligne principale relie Douala, via Édéa, à Yaoundé et N'Gaoundéré. L'objectif actuel est d'accroître le trafic moyen annuel de 2,6 % pour les marchandises et de 2,3 % pour les voyageurs.



Toutefois et en dépit de son importance pour l'économie, le manque de maintenance de la voie ferrée et du matériel roulant a entraîné une diminution de la qualité des services et une mauvaise condition d'infrastructure. Cela était particulièrement réel sur la ligne de Douala au nord, qui avait peu de trafic de marchandises. En l'état, le transport par route est le mode le plus utilisé à 90% au Cameroun (fret + voyageur). Bien qu'il représente globalement moins de 10% du secteur tertiaire de l'économie camerounaise, il contribue à hauteur de 4% environ en prix courants au PIB. Il faut inverser la tendance et optimiser l'exploitation des autres modes de transport (aérien, fluvial et maritime).

OBJECTIF SECTORIEL

Baser la politique de développement du transport sur les potentialités de chaque localité.

ENGAGEMENT

Nous intensifions les infrastructures de communication et de télécommunications à travers des partenariats publics-privés et des contrats en BOT. Nous veillerons à la mise en place d'une politique nationale de transit urbain pour fluidifier la mobilité urbaine. Nous nous attèlerons à développer la modernisation et l'extension du transport ferroviaire interurbain. Nous doterons le Cameroun d'une grande compagnie de transport aérien et ferons de Douala un véritable hub aérien.

Pour y parvenir, nous allons :

Achever le développement de la Stratégie nationale de transport multimodal au pays. Par exemple, l'examen du trafic et des chaînes d'approvisionnement du Cameroun en profondeur montre que le transport maritime de marchandises entre les ports doit être formalisé par un service de feeding (la mise en place d'un navire appelé Feeder qui navigue entre les ports). Un tel partenariat serait un levier pour améliorer le commerce intérieur et international grâce à un meilleur réseau portuaire, tout en positionnant le Cameroun comme un hub logistique de l'Afrique centrale.

Les avantages d'établir une liaison maritime durable sont nombreux : l'allègement de la pression du réseau de transport routier, la réduction des accidents de la route tout comme celle des émissions de gaz à effet de serre du transport terrestre, et la réduction de la congestion urbaine à Douala.

Lancer le projet de construction d'un port en eau profonde à Limbe où les conditions naturelles sont propices.

Le port existant abrite essentiellement des infrastructures de raffinage de pétrole de la SONARA (Société Nationale de Raffinage) et le lancement de ce vaste chantier passer par la construction d'un Chantier naval et industriel et d'un yard pétrolier qui offriront de bonnes perspectives pour cette place portuaire en plus de la venue déjà programmée d'une cimenterie pour son développement.

UN CADRE DE VIE DÉCENT POUR TOUS LES CAMEROUNAIS

CONSTATS AMERS

Il n'existe pas de schémas directeurs nationaux et régionaux pour l'extension des villes du Cameroun.

L'urbanisation est anarchique et cela accentue le désordre urbain. L'offre en logement est très faible dans les villes tandis que dans les villages, les maisons sont très précaires. Le coût du logement est très élevé pour les gagne-petit. Les logements disponibles ne sont pas confortables et bien entretenus. Le coût de construction d'une maison est très élevé. Le prix du m² de terrain en zone urbaine est hors de portée, même pour la classe moyenne.

Il n'existe jusqu'ici aucune promotion des matériaux locaux qui pourraient réduire sensiblement le coût de construction des maisons. Les zones d'habitation manquent du minimum d'équipements (terrain de jeu, espace vert, espace pour école, dispensaire, marchés, ...).

OBJECTIF SECTORIEL

Planifier l'urbanisation et promouvoir la construction des villes vertes comme option du futur et faciliter la construction de logements décents pour le plus grand nombre de camerounais.

Pour améliorer le cadre de vie des citoyens, nous entendons :

- Baisser les coûts de construction par des exonérations sur les matériaux locaux et une optimisation dans le circuit des autorisations.
- Faciliter l'obtention des titres fonciers grâce à une simplification des démarches au cadastre.
- Obliger les banques à consacrer une part de leurs réserves au financement de logements, avec des taux avantageux.
- Faciliter l'octroi du crédit à tous les travailleurs de tous les secteurs en début de carrière pour s'offrir un logement, en fonction de leur statut.
- Donner accès à des espaces verts sûrs et disponibles.
- Protéger dans le paysage urbain notre histoire culturelle et artistique.
- Promouvoir un système de transit urbain abordable et efficace.
- Encourager l'assemblage des équipements de transit urbain au Cameroun.
- Mettre en place une politique de logements sociaux en milieu rural et urbain.
- Amener les communes à développer des plans d'occupation des sols, afin de freiner l'expansion horizontale des villes.
- Assurer que tous les Camerounais ont accès aux toilettes convenables et modernes.
- Supprimer le paiement des loyers d'avance et réguler la relation bailleur/locataire.



PROBLÈME PUBLIC À RÉSOUDRE

En l'état, l'on paie le loyer avant de consommer au Cameroun et le bailleur est roi.

Il ne se donne pas l'obligation d'entretenir la maison et se voit surprotégé par la loi. Probablement parce que l'essentiel des autorités publiques sont des bailleurs. Ils se sont fait un cadre juridique défavorable au marché et au client qu'est le locataire et qui devrait être roi.

SOLUTION ADÉQUATE

- Il faudrait libérer le marché et procéder à la suppression des loyers d'avance et à la régulation de la relation bailleur - locataire.
- Etablir un plan directeur national et des plans directeurs régionaux pour l'urbanisme et l'habitat. Il est temps d'adapter le plan d'extension des villes au taux de progression démographique.
- Adopter le mécanisme d'attribution des paquets fiscaux pour assurer la construction de nouveaux projets immobiliers.

On a l'impression que la construction des camps SIC est gelée au Cameroun. Il est venu le temps d'inciter des Mutuelles (du personnel des différentes administrations) ainsi que les fonds d'investissements privés nationaux et internationaux à investir durablement dans l'immobilier.

- Changer le plan de développement de nos villes pour passer du développement à l'horizontale au développement des villes à la verticale.

Cela suppose la promotion de la ville en hauteur en vue de mutualiser l'utilisation de l'espace et des infrastructures de base.

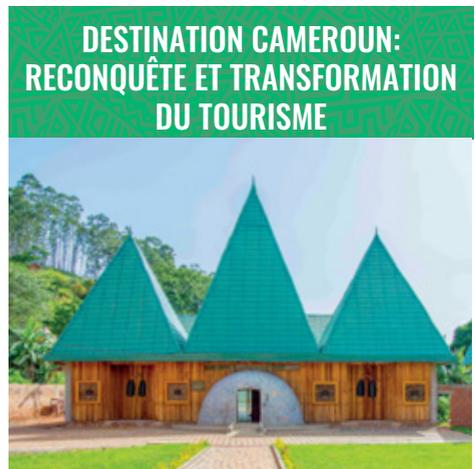
Cela suppose aussi que dans la modification du droit de propriété, l'on rende possible la vente de tout ou partie d'un bien immobilier.

- Assurer la promotion de la ville verte à travers le lancement des campagnes « un enfant un arbre », « un immeuble un jardin », « une concession un potager », etc.

Cela suppose aussi la promotion de

l'utilisation des matériaux locaux en commençant par les édifices publics pour servir d'exemple.

- Re-codifier l'adressage des rues et des lieux sur la base de l'histoire qui s'est déroulée en ces lieux.
- Favoriser l'auto-logement par la démocratisation des crédits logements.
- Assurer la défiscalisation de la construction des maisons de retraite et autres centres sociaux pour les personnes âgées et les personnes handicapées.
- Imposer aux communes la mise en place de cimetières municipaux équipés et légiférer pour mettre de l'ordre dans l'organisation des obsèques au Cameroun.

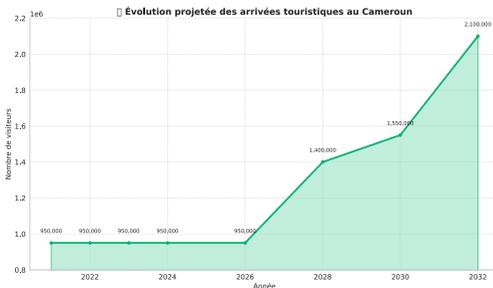


CONSTATS AMERS

Le tourisme est le principal moteur de l'économie mondiale mais peine à démarrer au Cameroun. Les sites touristiques du Cameroun sont méconnus. Le tourisme interne est presque inexistant. Les infrastructures touristiques sont onéreuses.

OBJECTIF SECTORIEL

Faciliter la connaissance du pays au Camerounais eux-mêmes et aux étrangers tout en faisant du tourisme un véritable vecteur de croissance et d'emploi.



- Nous développerons le tourisme pour en faire un véritable vecteur de croissance et d'emploi. Le renforcement de la protection de nos sites touristiques et parcs nationaux et l'institution de l'obtention du visa à l'arrivée participera de la stratégie du développement du tourisme.

Pour y parvenir, nous entendons :

- Assurer la défiscalisation de l'écotourisme et des activités de promotion des centres et autres attractions touristiques autour des différents sites d'attraction dans chaque commune.
- Cette mesure s'accompagne logiquement par l'exonération fiscale des promoteurs des agences de tourisme chargées d'organiser des tours du Cameroun en vue de permettre une meilleure connaissance du pays.
- Créer l'Agence des Parcs Nationaux en charge de la gestion et de la promotion de nos aires protégées.
- Transformer nos gardes forestiers en véritables Rangers capables de protéger avec efficacité nos aires de conservation.
- Investir dans l'écotourisme de qualité pour promouvoir les produits phare du Cameroun, tels les gorilles, avec un fort potentiel économique. Dans d'autres pays, la valeur d'un gorille pendant la durée de sa vie est estimée à 30 millions USD en considérant les retombées de l'écotourisme. Le Cameroun conserve actuellement plus de 50 000 individus. - Développer le tourisme culturel.
- Développer les circuits « retours aux sources » pour les afrodescendants et la Diaspora Camerounaise.

- Exempter du visa à l'arrivée les citoyens des pays membres de l'Union Africaine.
- Renforcer la libre circulation en CEMAC et lancer un plaidoyer pour la libre circulation en CEEAC.
- Rendre l'obtention du visa à l'arrivée systématique, y compris pour les pré-enrôlement par e-visa.
- Créer un **Office National du Tourisme** chargé de la régulation du marché et du marketing de la destination Cameroun.
- Développer les événements à fort potentiel touristique (foires, salons, conférences, etc..)
- Développer nos villes en destination «shopping» en offrant la défiscalisation à la sortie de certains produits achetés localement.
- Développer le tourisme interne pour permettre au Camerounais d'avoir une meilleure connaissance de leur pays et de ses sites touristiques.
- Introduire le tourisme dans les curricula du primaire et du secondaire.
- Encourager les voyages découvertes pour les classes d'élèves et d'étudiants.
- Promouvoir la gastronomie Camerounaise pour en faire un véritable produit touristique.
- Mettre en place une Police du Tourisme pour protéger les touristes et les sites touristiques.



LES GORILLES: UN POTENTIEL EXPONENTIEL

L'écotourisme autour des gorilles a rapporté 135 milliards de FCFA au Rwanda en 2024 avec une population de moins de 1000 individus. Le Cameroun possède 2 sous-espèces et plus de 5'000 individus qui finissent trop souvent dans des marmites et malheureusement, l'exploitation de leur potentiel écotouristique est encore embryonnaire.

SAUVONS LE CAMEROUN
ENSEMBLE !

OSIH
2025



CULTURE

**FAIRE DE NOTRE ESPRIT DE CRÉATIVITÉ
UNE FORCE AU SERVICE DE LA NATION**

SAUVER LE CAMEROUN DE L'INSOUCIANCE CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE

FAÇONNER UN CAMEROUN EN HARMONIE AVEC SA DIVERSITÉ, NOTRE CULTURE ET NOTRE ENVIRONNEMENT

CONSTATS AMERS

Les artistes ne vivent pas encore de leurs arts. Ils n'ont pas de statuts et sont clochardisés.

OBJECTIF SECTORIEL

Professionaliser la culture et permettre aux artistes de vivre dignement de leurs arts.

SOLUTIONS

Nous allons faire de la réappropriation de notre culture et de notre histoire, une priorité pendant notre mandat.

Pour y parvenir, nous allons :

- Rétrocéder aux communes les Maisons du parti RDPC construites par tous les camerounais au temps du parti unique pour en faire des maisons de la culture camerounaise.
- Créer un Fonds de Garantie et de Promotion des Arts et de la Culture, pour financer les manifestations culturelles, les œuvres artistiques, l'industrie de la culture ainsi que les artistes.
- Procéder à la décolonisation de l'adressage des rues et des monuments. Définir un statut formel aux artistes assorti de leurs droits et devoirs.
- Formaliser le métier de promoteur culturel et faciliter l'attribution des licences d'exploitation pour faciliter une large diffusion des œuvres de l'esprit.
- Assurer la défiscalisation des activités de promotion des œuvres artistiques. Cette mesure vise à soutenir l'activité culturelle et de booster l'économie dans ce secteur clé.
- Rendre incompatible la présence des chefs traditionnels dans la sphère politique.

- Redonner ses lettres de noblesse aux chefferies traditionnelles en les rétablissant dans leurs fonctions sociétales de leaders traditionnels et/ou spirituels en lieu et place de celle d'auxiliaires de l'administration.
- Créer une « House of Chiefs » nationale avec statut consultatif.

REPLACER NOTRE HÉRITAGE AFRICAIN AU CŒUR DE NOTRE EXISTENCE

Nous mettrons en place un **Institut National pour l'Afrique et l'Africain** en charge d'identifier, de reconnaître, de rechercher, de valider et de promouvoir les systèmes de connaissances originelles, traditionnelles, authentiques et indigènes Africaines. Cet Institut permettra :

- La mise en valeur de nos philosophies traditionnelles et communautaires tels que nos systèmes de justice ancestrales basés sur la réconciliation et la réintégration.
- La prise en charge, la documentation et l'archivage de notre riche patrimoine culturel et traditionnel.
- La documentation et l'archivage de nos langues nationales et nos langues modernes.
- La promotion de la reconnaissance, de la validation et de la vulgarisation de nos connaissances originelles, traditionnelles, authentiques et indigènes dans notre système éducatif, la recherche, les politiques publiques et tous les secteurs de gouvernance.
- De transformer la déformation de notre estime de nous-même imposée par des siècles d'assujettissements à travers l'esclavage, le colonialisme, la servitude, l'éducation occidentale, l'histoire des vainqueurs, l'aide internationale et les informations centrées sur la domination occidentale.
- D'inverser l'acculturation graduelle à travers l'éducation occidentale en Afrique en considérant le contexte socio-éducatif dans lequel évolue la jeunesse africaine sans repères et dans l'incapacité de réinventer son histoire.



METTRE NOTRE BIODIVERSITÉ AU SERVICE DE NOTRE CROISSANCE

CONSTATS AMERS

Le Cameroun comme quelques autres pays de la sous-région possède un capital de biodiversité exceptionnel qui attend d'être intelligemment exploité. Actuellement, la forêt est bradée et l'environnement détruit. La pollution fait rage et la santé publique s'en trouve sérieusement atteinte. La déforestation est galopante et le changement climatique montre ses méfaits en termes de réchauffement climatique, d'inondation ou de sécheresse. On observe la perte des espèces rares et la faune s'en trouve appauvrie.

OBJECTIF SECTORIEL

Protéger et valoriser la biodiversité du Cameroun en vue de faire entrer le Cameroun dans le concert des nations qui produisent et comptent transmettre aux générations futures un environnement sain.

SOLUTIONS

Pour y parvenir, nous entendons :

- Adopter l'écologie comme principe d'exploitation de nos forêts. Il s'agit simplement de l'exploitation dans le respect de l'environnement et des générations futures.

Cela suppose la promotion de la « créativité verte » et la valorisation des ressources naturelles dans le respect de l'environnement.

Cela suppose surtout le financement de la recherche sur la biodiversité forestière.

- Assurer l'harmonisation des codes fonciers, miniers, forestiers et environnementaux qui supposent actuellement l'existence de quatre propriétaires sur les mêmes terres et alourdissent l'exploitation de nos ressources naturelles.
- Assurer la transformation locale du bois et des autres ressources du sol et du sous-sol du Cameroun.

LÉGUER À NOS ENFANTS, LE CAMEROUN QU'ILS NOUS ONT PRÊTÉ

Nous nous engageons à :

- Valoriser de manière durable notre riche biodiversité et conserver l'ensemble de nos forêts primaires.
- Freiner la désertification et restaurer les terres dégradées par une utilisation abusive, la sécheresse et les inondations.
- Activement promouvoir le projet Transaqua pour restaurer le niveau d'eau du Lac Tchad et ainsi permettre une meilleure qualité de vie autour dudit Lac.
- Relancer l'opération Sahel Vert pour reboiser le septentrion.



- Mettre fin à la déforestation et restaurer les forêts dégradées avec un objectif de 50 millions d'arbres en 7 ans.
- Stopper la perte de biodiversité, mettre fin au braconnage et à la perte des espèces protégées.
- Développer les mécanismes de financements vert tels que le REDD+ et autres.
- Réduire la pollution de nos rivières, fleuves, lacs et notre côte marine.
- Conserver les côtes et les surfaces marines (les mangroves).
- Augmenter les revenus venant de l'exploitation des ressources marines.
- Renforcer la capacité de résilience des acteurs face aux changements climatiques.
- Intégrer la notion du changement climatique dans les décisions politiques.
- Introduire des régulations strictes sur la pollution et la gestion des déchets
- Réduire de façon durable les quantités de déchets urbains.
- Adopter des pratiques durables dans la commande publique.
- Encourager les entreprises à s'adonner à des pratiques de durabilité et de reporting durable.
- Développer une stratégie nationale compréhensive d'adaptation au changement climatique



- Mettre en place un mécanisme responsable de la gestion des produits chimiques.
- Mettre en place des politiques pour l'inclusion en ressources, et la réduction des risques liés aux désastres naturels et réduire les effets pervers des catastrophes naturelles et des inondations.
- Bannir les plastiques à usage unique sur

- toute l'étendue du territoire dans 2 ans
- S'assurer de la mise en place effective d'une taxe pollueur-payeur.

Les énergies renouvelables deviennent plus abordables et plus efficaces de nos jours. Pour cette raison, nous entendons :

- Développer les projets hydro-électriques et éoliens en cours.
- Travailler sur l'efficacité énergétique - les ampoules écologiques produites localement, la climatisation écologique, l'amélioration de l'habitat, etc...
- Augmenter significativement la part de l'énergie renouvelable individuelle mis en place dans les foyers et les entreprises.
- Mettre sur pied une véritable politique du développement des énergies renouvelables pour le pays.

UN SOUFFLE NOUVEAU POUR L'ART ET LA CULTURE CAMEROUNAISE

Nous considérons l'art et la culture comme des piliers du développement national et de l'unité nationale. Le Cameroun, riche de sa diversité culturelle et de ses talents, doit valoriser son patrimoine, soutenir ses artistes et créer une véritable industrie culturelle et créative capable de générer des emplois et de contribuer à l'économie nationale. Nous avons le talent et les exemples ne manquent pas mais nous manquons de leadership pour transformer nos talents en industrie.

Pour y arriver, nous allons:

- Augmenter le financement des Arts et de la Culture.
- Mettre en place un Fonds National pour l'Industrie Culturelle et Créative, destiné à financer les artistes, les projets cinématographiques, musicaux, littéraires et artistiques.
- Faciliter l'accès aux crédits pour les entreprises culturelles et les créateurs indépendants à travers des garanties institutionnelles.
- Encourager le sponsoring et le mécénat d'entreprise ainsi que partenariats public-privé dans le secteur culturel.



- Restaurer et moderniser les musées, sites historiques et centres culturels à travers le pays.
- Mettre en place une loi sur la protection du patrimoine culturel, garantissant la conservation et la mise en valeur des traditions et des savoir-faire locaux.
- Protéger les droits d'auteur et renforcer la lutte contre le piratage des œuvres culturelles.
- Créer un statut juridique clair pour les artistes, garantissant une protection sociale (assurance maladie, retraite, etc.).
- Mettre en place un cadre fiscal adapté aux industries culturelles et créatives, pour encourager l'entrepreneuriat culturel.
- Instaurer un programme national de formation artistique et culturelle, en intégrant l'enseignement des arts dans les écoles et en développant des académies spécialisées.
- Renforcer la formation des gestionnaires culturels pour une meilleure administration du secteur.
- Encourager la production cinématographique locale avec un fonds de soutien au cinéma camerounais.
- Réserver un quota de diffusion obligatoire pour les films et musiques camerounais dans les médias nationaux.
- Soutenir l'exportation des productions culturelles camerounaises à l'international.
- Moderniser les infrastructures culturelles (salles de spectacle, studios d'enregistrement, bibliothèques modernes).

- Organiser des festivals culturels nationaux et internationaux pour promouvoir la diversité artistique du Cameroun. Développer des accords culturels avec d'autres pays pour faciliter la mobilité des artistes camerounais. Encourager la création de résidences artistiques et culturelles pour permettre aux artistes de perfectionner leur art et de collaborer avec des talents internationaux.
- Nous nous engageons à faire de la culture un moteur de développement et d'identité nationale.

En valorisant nos artistes et notre patrimoine, nous construirons un Cameroun plus créatif, plus uni et économiquement dynamique. Un Cameroun où l'Art et la Culture sont au Cœur du Développement.





CAPITALISER NOS PERFORMANCES SPORTIVES POUR FAIRE RAYONNER LE CAMEROUN

CONSTATS AMERS

Les politiques publiques s'intéressent au sport mais, négligent les sportifs. On observe au quotidien que ces derniers vivent dans la précarité et n'ont pas d'autres solutions que de s'exiler.

OBJECTIF SECTORIEL

Protéger et valoriser la biodiversité du Cameroun en vue de faire entrer le Cameroun dans le concert des nations qui produisent et comptent transmettre aux générations futures un environnement sain.

Pour y parvenir, nous allons:

- Assurer la structuration des clubs sportifs en entreprises sportives soumises au respect des standards de gestion.
- Cela permet de veiller au respect de la couverture sociale des sportifs.
- Assurer la défiscalisation du développement des infrastructures sportives.
- Cette mesure permettra de combler le

déficit en infrastructures et de rendre compétitifs les sportifs camerounais qui travaillent actuellement dans des conditions difficiles.

- Introduire un Code du Sport pour harmoniser le cadre légal en matière de sport, prendre en compte tout le potentiel sportif du pays et relever les défis d'une renaissance sportive.

Résultat attendu : Les sportifs camerounais ont retrouvé le haut niveau et sont compétitifs à l'échelle du monde.

Nous élaborerons un statut spécial pour tous ceux qui portent haut l'étendard du pays tant sur le plan sportif que culturel au lieu de les convier de façon épisodique à des rencontres imposées par des institutions internationales.



SAUVONS LE CAMEROUN
ENSEMBLE !



OSiH
2025

NUMÉRIQUE

NOTRE PLAN POUR UNE TRANSFORMATION DIGITALE

SAUVER LE CAMEROUN DE SON RETARD DIGITAL

MOINS DE PAPIER, PLUS DE DIGITAL

Aujourd'hui, le commerce électronique représente USD 6000 milliard de chiffres. En 2050, il représentera la moitié du commerce mondial, c'est-à-dire USD 33 000 milliards de chiffres. En cette même année, l'Afrique et l'Asie représenterons 85% de la population mondiale.

CONSTATS AMERS

Le Cameroun fonctionne en marge du progrès scientifique et technologique. Le gouvernement numérique est limité. L'entreprise du numérique demeure théorique dans la mesure où son champ d'application est réduit.

Comme ci cela ne suffisait pas, au Cameroun l'on vend la connexion à l'internet, au lieu d'avoir un modèle économique basé sur les services et transactions effectuées sur l'internet avec une connexion gratuite.

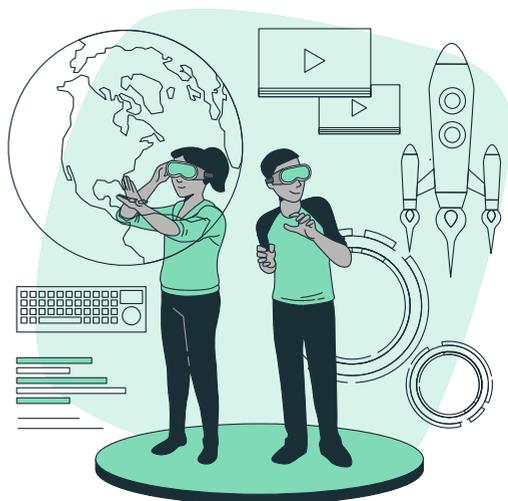
OBJECTIF SECTORIEL

Ancrer le Cameroun dans la révolution numérique et les industries du futur. Le défi principal que nous devons gagner ici est celui de la révolution numérique Camerounaise en vue d'entrer dans la modernité.

La révolution numérique que nous vivons est mondiale, elle surpasse de beaucoup la révolution industrielle que nous n'avons pas pu vivre à une autre époque.

Dans la prochaine décennie :

- Plus de 80% d'êtres humains auront un smartphone et donc un accès illimité à des ressources éducatives et économiques.
- Le diagnostic et l'analyse médicale à distance sera courant.
- 10% de la production industrielle mondiale sera réalisée par des imprimantes 3D.
- 60% des métiers tels que nous les connaissons vont disparaître et se recréer autrement.



Si le Cameroun n'a pas pu participer à la révolution industrielle, il ne devra pas rater le train de la révolution numérique et des industries du futur.

Sous notre leadership, un "Plan pour une Transformation Digitale " sera mis en œuvre pour permettre qui permettra à tout citoyen sans distinction d'âge, de genre, de région, de s'arrimer à cette dynamique de croissance mondiale.

Le secteur du numérique est fortement créateur de richesses et d'emplois.

Il nous faut donc bâtir un écosystème numérique, capable de potentialiser les énergies créatrices des Camerounaises et des Camerounais. La modernisation et l'informatisation de l'Etat doivent servir de catalyseur à l'ancrage du Cameroun dans la révolution numérique.



NOTRE STRATÉGIE D'ANCRAGE DU CAMEROUN À LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE S'ARTICULERA DANS DEUX GRANDES PERSPECTIVES

A- LA NUMÉRISATION DANS LA SOCIÉTÉ

à savoir le numérique comme outil de modernisation de nos fonctionnements.

B- L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

à savoir le numérique comme secteur créateur de valeur en lui-même.

Nous viserons 4 grands objectifs :

- i. **Bâtir les infrastructures;**
- ii. **Transformer l'action publique et l'éducation;**
- iii. **Impulser l'entrepreneuriat local avec la création de contenus, d'emplois;**
- iv. **Garantir la sécurité des usagers et des usages.**

Nous proposons un plan numérique national composé de 8 initiatives.

1. **Apporter les infrastructures et la capacité numérique (Internet, ordinateurs, objets connectés);**
2. **Moderniser et informatiser l'action publique;**
3. **Transformer par le numérique l'enseignement et l'éducation;**
4. **Impulser la création de contenus numériques locaux;**
5. **Créer de la richesse et des emplois du numérique;**

6. **Mettre en place un cadre légal et juridique cohérent;**
7. **Garantir la sécurité et la confiance numérique;**
8. **Restructurer fondamentalement la gouvernance numérique.**

APPORTER LES MOYENS DE BASE DE L'INTERNET ET DES ORDINATEURS (DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ET LA CAPACITÉ NUMÉRIQUE)

- Mettre en place un véritable programme spatial avec l'ambition de placer des satellites de communication dans 5 ans.
- Construire des points d'atterrissage des câbles sous-marins supplémentaires.
- Connecter au haut débit l'ensemble des services déconcentrés des administrations publiques (incluant éducation nationale et la santé).
- Mettre en place des Points d'Echange Internet (IXP).
- Construire un Datacenter de dernière génération capable d'attirer les leaders mondiaux du numériques (GAFAM, BATX) au Cameroun
- Mettre en place d'un programme « one family, one computer » qui permettrait à chaque famille d'avoir au moins un ordinateur à domicile.



LIBÉRER LE POTENTIEL DES ENTREPRENEURS CAMEROUNAIS DU NUMÉRIQUE

CRÉER DE LA RICHESSE ET DES EMPLOIS DU NUMÉRIQUE

- Equiper, autant que faire se peut, les écoles primaires et secondaires en ordinateurs.
- Coordonner le partage des infrastructures et encourager le partage d'infrastructures entre les différents secteurs.
- Œuvrer pour rendre l'accès à l'internet gratuit pour monnayer les services au lieu de taxer la connectivité.

IMPULSER LA CRÉATION DE CONTENUS NUMÉRIQUES LOCAUX

- Mettre en place d'une bibliothèque numérique nationale.
- Numériser et mettre en ligne des archives nationales.
- Numériser et diffuser des ressources pédagogiques et académiques
- Développer des MOOC – Massive Open Online Courses.
- Mettre en place une plateforme pour la numérisation des contenus touristiques et culturels.
- Mettre en place une plateforme de téléenseignement.
- Créer un portail web des ressources éducatives.
- Mettre en place d'un portail agropastoral au bénéfice du monde rural.
- Mettre en place d'une plateforme de commercialisation de la musique et des films camerounais en ligne

- Faire de la Silicon Mountain, un réel hub technologique pour le Cameroun.
- Mettre en place un fonds à capital risque pour le financement des startups.
- Appuyer et subventionner pour une industrie locale de développement des applications « made in Cameroon ».
- Supprimer les taxes douanières sur le matériel informatique pour baisser le prix des outils de travail.
- Mettre en place un fonds d'investissement pour le numérique alimenté par le public et le privé pour l'appui du passage au numérique des entreprises.
- Promouvoir la création d'entreprises de développement et de fabrication du hardware informatique.
- Appuyer et subventionner la mise en place des industries d'assemblage /fabrication de terminaux et équipements du numérique.
- Appuyer les programmes de Recherche & Développement (R&D) locaux.
- Mettre en place un réseau national d'instituts de R&D dans le domaine du numérique.
- Organiser et participer aux salons et fora sur les nouvelles technologies.
- Mettre en place un centre de traitement des déchets des équipements électriques et électroniques.
- Mise en place de clusters numériques dans les dix (10) régions.

NOTRE MODÈLE DE CLUSTER

Nous proposons un modèle de cluster qui est tout simplement un groupement d'intérêt économique qui regroupe Universités, incubateurs, entreprises et Etat.

L'université fournit les étudiants; les incubateurs les encadrent et font émerger les startups; les entreprises et l'Etat leur donne des contrats.



- Mettre en place un parc technologique.
- Mettre en place des incubateurs dans le numérique ou plateforme d'appui aux startups.
- Mettre en place un fond national de promotion des start-ups mis en place par les jeunes.
- Mettre en place des zones franches industrielles de production des équipements du numérique.

TRANSFORMER L'ENSEIGNEMENT ET L'ÉDUCATION

- Mettre en place un Environnement Pédagogique Numérique de Travail.
- Appuyer l'équipement des laboratoires du numérique dans les universités et grandes écoles.
- Appuyer l'équipement et accompagner les structures de formation dans le domaine des TICE.
- Elaborer un modèle de formation adapté au numérique, et créer des cursus de

spécialisation de courte durée pour les professionnels.

- Appuyer la formation des formateurs et le recyclage du personnel enseignant.
- Construire une bibliothèque scientifique numérique accessible à tous.
- Implémenter un programme national d'apprentissage digital .
- Mettre en place une plateforme nationale de Cyber-orientation.
- Développer une offre universitaire pour l'enseignement à distance en ligne, notamment pour les salariés en activité.
- Elaborer et mettre à jour un référentiel des métiers du numérique pour une meilleure employabilité des diplômés.
- Développer des initiatives de formation en partenariat public-privé.
- Mettre en place des Centres Intégrés d'Information en Entrepreneuriat des Jeunes.
- Accompagner le renforcement des capacités (formation) des personnels d'encadrement des structures sociales de base.

Pour l'éducation nationale : face à l'échec cuisant des PB-HEV, nous substituerons en priorité l'équipement de nos structures éducatives pour que le numérique ne soit pas une matière mais une manière d'enseigner les matières.





METTRE EN PLACE UN CADRE LÉGAL ET JURIDIQUE COHÉRENT

- Créer des bureaux de gestion de la propriété intellectuelle et du transfert de technologie au sein des structures d'innovation.
- Elaborer une loi régissant les paiements en ligne.
- Elaborer un texte de loi sur la protection des données à caractère personnel.
- Adapter la législation sur la cybersécurité et la cybercriminalité, le cyberterrorisme, le commerce électronique, la propriété intellectuelle, afin de prendre en compte les exigences de l'économie numérique.
- Relire les lois sur les communications électroniques, la cybersécurité et la cybercriminalité, le terrorisme, et le commerce électronique.
- Elaborer un régime fiscal-douanier incitatif au développement de l'économie numérique.
- Adapter la loi sur les partenariats publics-privés dans le domaine de l'économie numérique.
- Renforcer la protection de la propriété intellectuelle du logiciel.
- Créer un statut spécifique aux entreprises innovantes de l'économie numérique.
- Elaborer un cadre juridique national du financement par capital-risque.

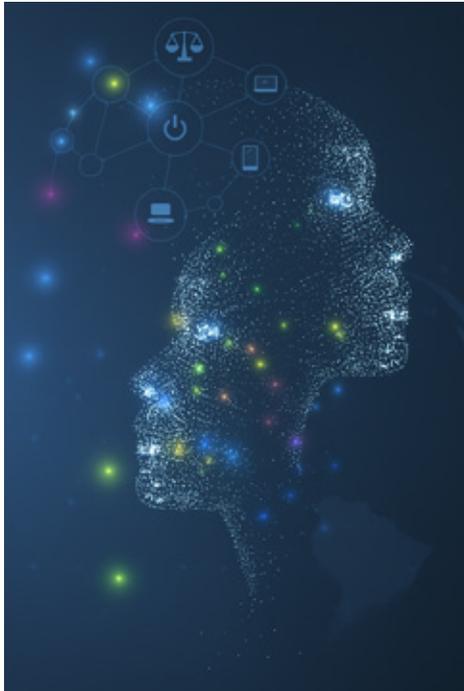
MODERNISER L'ACTION PUBLIQUE : UNE ADMINISTRATION TRANSPARENTE 100% DIGITALE

Pour éradiquer la corruption et simplifier les démarches, nous généraliserons l'e-gouvernance avec :

- Une plateforme unique (Cameroon.e-gov.cm) regroupant tous les services publics (état civil, impôts, permis, marchés publics...).
- Obligation de transparence : Publication en open data des budgets, contrats et décisions administratives.
- Traçabilité numérique des dossiers (plus de «dossiers perdus»).
- 100% de services dématérialisés d'ici 2030, avec des kiosques numériques dans chaque mairie pour les citoyens non connectés.
- Signature électronique légalisée pour les entreprises et particuliers.
- Dématérialisation totale des procédures de passation des marchés publics, avec tous les appels d'offres publics publiés et traités en ligne.
- Mise en place une plateforme nationale de télémedecine dans les hôpitaux publics.

SÉCURITÉ ET CONFIANCE NUMÉRIQUE

- Organiser des Campagnes de Sensibilisation, de promotion et de vulgarisation de la cybersécurité.
- Créer une Cyber Incidence Response Team (CIRT) national (équipements logiciels, ressources humaines).
- Renforcer les capacités des magistrats et officiers de police judiciaire en matière de cybersécurité.
- Identifier, localiser et auditer les infrastructures critiques d'information de l'Etat.
- Sécuriser les infrastructures critiques d'information de l'Etat.
- Mettre en place des centres / laboratoires de veille sécuritaire et de lutte contre les cybermenaces.
- Réaliser des audits de sécurité.
- Mettre en place une plateforme commune d'identification des abonnés des réseaux de communications électroniques.



LA RESTRUCTURATION DE LA GOUVERNANCE DU NUMÉRIQUE

- Réformer et restructurer en profondeur le secteur des Télécommunications.
- Créer une Autorité Nationale des Télécommunication et des Technologies de l'Information et de la Communication.
- Redéfinir les rôles et responsabilités des agences existantes sur le périmètre des activités électroniques et numériques.

Pour la défense et la sécurité

Nous créerons des comités de vigilance par commune sur les réseaux sociaux, pour renouer le lien social et instrumentaliser le numérique comme outil de solidarité. Il sera possible de contacter la police de son quartier ainsi que ses voisins, par whatsapp ou facebook.

Pour les entreprises

Toutes les déclarations fiscales et sociales pourront se faire sur internet et pourront être payés par monnaie mobile afin de limiter la corruption et le chantage.

Pour le service au citoyen

Toutes les pièces officielles, actes de naissances, certificats, etc... pourront être retirés sur internet et pour ceux qui n'ont pas internet un kiosque avec un agent sera opérationnel dans chaque mairie (et chaque télécentre communautaire).

Pour la lutte contre la corruption et l'inertie

Transparence sur l'action de ceux qui gèrent l'argent public. Nous passerons à une administration à zéro liquidité !!!

Pour l'engagement citoyen

Nous mettrons en ligne un portail de notre engagement, de nos promesses pour la transparence, pour la notation des membres du gouvernement, pour la notation du budget, et la transparence sur l'exécution budgétaire.



JOSHUA OSIH

PRESIDENT





www.osih2025.com

